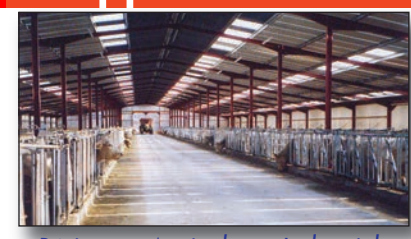
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1187 - VENDREDI 12 OCTOBRE 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

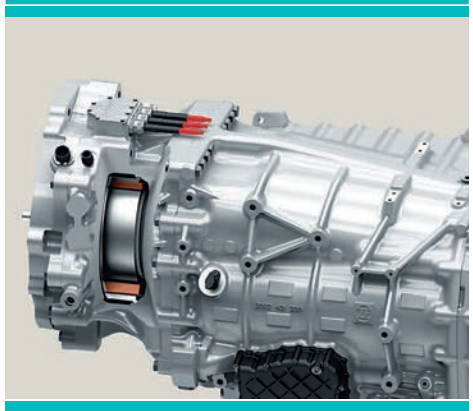
METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Sommaire



Dossier
Des tracteurs très branchés p.23-27

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Chanvre: Une culture qui attire les voitures

P 07 **Actualité** Nièvre
Visite d'exploitation : Le député à la rencontre des Jeunes agriculteurs

P09 **Actualité** Yonne
Gastronomie et Terroir: De l'authenticité dans l'assiette

P 15 **Actualité** Bourgogne
Coût du travail en agriculture: Un enjeu pour la compétitivité

P 16 **Vie** Syndicale
FDSEA 21: Un syndicalisme de solutions au service des agriculteurs

P 17 **Filières** Viticulture
Vins de Bourgogne: Petite récolte, grosse hausse ?

P 18 **Filières** Élevage
Rencontres techniques régionales ovines: Traditionnel, mais efficace

P 20 **Filières** Cultures
Colza: Désherbage de rattrapage antidicot: intervenir tôt

Encart: Duraplas / Gauvain (21)

Cournon

Rencontres au sommet pour l'élevage



On se pressait dans les travées du Sommet de l'élevage à Cournon. L'édition 2012 aura, comme les précédentes, remporté un beau succès, désigné des champions et des championnes, attiré la foule des éleveurs... Mais au-delà de la vitrine, c'est aussi et surtout un Sommet de terrain, où l'on aura parlé génétique, économie et politique. Pages 12 et 13.

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00

LELY WELGER
RP 415 • RP 445 • RP 535


GAMME 400

Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles

MORTE SAISON MAXI
Financement à 0% sur 5 campagnes*
1ère échéance 25/09/2013


GAMME 500

*sous réserve d'acceptation du dossier

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38
LELY

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Journée «*protection des captages*» le 18 octobre

Alterre Bourgogne, l'Agence régionale de la santé et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse co-organisent une journée de sensibilisation sur la protection des captages d'eau potable en Côte-d'Or, le jeudi 18 octobre 2012 à Aiserey et Longecourt-en-Plaine. Cette journée est à destination des élus locaux et des agents des collectivités, des associations et de tous les acteurs de l'eau.
Plus d'infos sur :
www.alterre-bourgogne.org

Saulieu 9èmes rencontres Bourgogne-Nature

Les 16 et 17 novembre prochains se tiendront les 9èmes rencontres Bourgogne-Nature à l'Espace Jean Bertin à Saulieu (21). La thématique cette année sera la Nature près de chez soi. Ces journées s'annoncent hautes en couleurs et riches en biodiversité ! Naturalistes, professionnels, amateurs, scolaires ou « *curieux de Nature* » pourront y trouver matière à réflexion et à découverte. Journées gratuites et ouvertes à tous. Pour en savoir plus et le programme détaillé :
www.bourgogne-nature.fr
En marge de ces journées, une projection gratuite du film « *Juste après la ville* » est organisée au cinéma de Saulieu, le vendredi 16 novembre à 21h.

«*Pourquoi le dépistage du cancer ?*» le 23 octobre à Châtillon

Dans le cadre de la campagne de promotion du dépistage organisé du cancer du sein, Octobre rose, la MSA Bourgogne organise en partenariat avec le Pays Châtillonnais et l'ADéCa une Conférence Débat sur le thème de la "Prévention santé : Pourquoi le dépistage du cancer ?" mardi 23 octobre, de 10h30 à 12h30 au Centre Socio-culturel et de Loisirs de Châtillon-sur-Seine.

Charolais Journées commerciales les 26 et 27 octobre

La fédération charolaise organise ses journées commerciales les 26 et 27 octobre. Vente de reproducteurs inscrits au HBC, avec garanties sanitaires, de race pure et de performances.
Pour avoir la liste des éleveurs ou plus d'informations, contacter la Chambre d'agriculture au pôle agricole de Créancey (03 80 90 68 80 ou lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr aux heures de bureau, ou 06 24 24 69 93 aux heures de repas).
Liste des bovins à vendre sur www.cote-dor.chambagri.fr.

Foire de la Saint-Simon à Flavigny le 21 octobre

Réactivée il y a une vingtaine d'années, la Foire de la Saint-Simon a lieu l'avant-dernier dimanche d'octobre et présente comme thèmes principaux : «Artisanat, Gastronomie et Vide-Greniers". Au détour des ruelles étroites du village, animations et concerts gratuits rythmeront votre balade. Alors que la dégustation gratuite de nombreux produits régionaux vous ouvrira l'appétit, vous pourrez vous restaurer sur place, en divers endroits dans la Foire. Ce sera l'occasion pour les visiteurs, amateurs de bonne chair, de déguster quantité de produits du terroir : charcuterie, fromages fermiers, miel, noix, confiture, pâtisseries... et bien sûr les célèbres Anis de Flavigny.

Partenariat Le Lycée agricole de Quetigny recherche des agriculteurs innovants

Depuis plus de 10 ans, le lycée agricole «Olivier de Serres» travaille en partenariat avec des agriculteurs.
Le principe est simple : un agriculteur de Côte d'Or propose un thème d'études par rapport à ses attentes professionnelles.
Nos étudiants de BTSA Agronomie et productions végétales réunis en petits groupes proposent une réponse innovante à ce projet.
Les thèmes sont choisis en octobre et les étudiants présentent leurs travaux devant les agriculteurs invités au Lycée agricole pour l'occasion en février. Certains thèmes ont été étudiés plusieurs années, comme les biocarburants à la ferme, le stockage, la mise aux normes. Dans tous les cas, les étudiants et les agriculteurs sont satisfaits de ce partenariat. Notre démarche est enrichissante car agriculteurs et étudiants échangent leurs approches pour trouver la solution la plus adéquate ! Pour cette raison, nous faisons appel à tous les agriculteurs qui ont un projet innovant à soumettre à nos étudiants !
Laissez-nous un message écrit par mail : bernard.bourgeon@educagri.fr ou par fax au : 03 80 71 80 10.

Nièvre

Foires-concours Calendrier

Le calendrier des foires-concours non reconnues de la Nièvre est arrêté. Celle de Corbigny aura lieu le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour -pour la première fois- le 3 novembre, celle de Prémery le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et il se terminera par la foire-concours de Luzy les 23 et 24 novembre.

Corbigny Foires-concours

La Sicagemac, le CCJA de Corbigny et le Comité des foires de Corbigny organisent une foire aux veaux reproducteurs charolais, le jeudi 18 octobre, sous le marché couvert (route de St-Saulge) de la ville. Programme: arrivée des animaux dès 6h (possibilité de pesée), début du concours à 9h, lecture du palmarès à 11h30 et visite officielle à 14h30, avant la remise des prix et le vin d'honneur. Contact: Sicagemac au 03 86 20 00 37.

Medicavet Assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de la société Medicavet se tiendra le vendredi 19 octobre, à partir de 11h, à la ferme du Marault de Magny-Cours.

Transmettre, céder, s'installer : le 29 octobre à Luzy

La Communauté de communes des Portes Sud du Morvan en partenariat avec le Groupe de travail Transmission/Installation organise le Lundi 29 Octobre à 14 heures à la salle des fêtes de Luzy, une intervention de Jurifis Gestion. Cet intervenant est spécialisé dans la transmission et la reprise d'exploitations agricoles. Les thématiques économiques, fiscales, juridiques seront abordées.
Que vous soyez proche de la cessation ou que vous souhaitez vous installer sur le territoire de la Communauté de communes, venez trouver des réponses à vos questions.
Pour vous inscrire : Communauté de communes des Portes Sud du Morvan 03 86 30 26 86 ou eco@portessuddumorvan.fr

Collecte de laine à la Sicagemac le 23 octobre

De 8h à 10h, la Sicagemac organise une collecte de laine au marché aux bestiaux, route de saint-Saulge, 58800 Corbigny.

Yonne

Avallon Concours charolais

Le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son concours interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 19 et samedi 20 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Concours ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A
Les opérations du jury se dérouleront vendredi 19 octobre, dès 13h30
Date limite d'inscription 10 octobre.
Renseignements et inscriptions au 03 86 34 23 41 - Fax 03 86 31 63 56

Techniques et clés de réussite en élevage de volailles de ferme

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur le thème des « *techniques et clés de réussite en élevage de volailles de ferme* » les lundi 15 et 22 octobre, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Cette formation se déroulera sur les exploitations des stagiaires
Objectifs : connaître les points clés à prendre en compte pour réussir son élevage de volailles de ferme, savoir mettre en œuvre les exigences techniques adaptées à chaque stade de développement, constituer une ration type, selon le stade de développement de la volaille.
Renseignements au 03 86 93 40 14

Formation complémentaire à Certiphyto au CFPPA

Vous êtes agriculteur prestataire de service pour l'application de produits phytosanitaires et vous avez déjà votre Certiphyto Décideur agricole : le CFPPA d'Auxerre La Brosse, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne, vous propose de suivre une journée de formation complémentaire pour obtenir le certificat Décideur en Travaux et services, le 29 octobre ou le 17 décembre prochain ou en fin d'hiver au CFPPA d'Auxerre la Brosse.
Journée prise en charge par VIVEA et FranceAgrimer. Contact : Edith Mazeron 03 86 94 60 23.

Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers

Si vous voulez participer à cette formation, inscrivez-vous tout de suite à la commission agriculture de groupe : tél. 03 86 49 48 20, télécopie 01 56 72 57 31, email : martine.nigon@fdsea89.fr
Objectif : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante et les bons interlocuteurs.
Contenu : Avantages et inconvénients des différents types de sociétés, les démarches à effectuer, la gestion du foncier, apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital.
Analyse de la situation de chacun et témoignage d'un associé.
Public : Jeunes en démarche d'installation, associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leurs sociétés, exploitants individuels désirant créer une société, tout(e) agriculteur(trice) intéressé(e) par la démarche.
Pour vous aider dans votre démarche, une formation de 2 journées aura lieu les vendredi 19 octobre et jeudi 25 octobre 2012, de 9h30 à 17h30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 (entrée B) rue de la Maladière à Auxerre.
Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

Instants Santé MSA pour le canton de Saint-Fargeau

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Saint-Fargeau, âgés de 25 à 74 ans, du lundi 22 au mercredi 24 octobre, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes, 15 route de Saint-Fargeau, à Mézilles
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer…

Ce fils d'agriculteur, âgé de 25 ans, originaire de Côte-d'Or, est titulaire d'un BTSA Productions Animales et d'une licence professionnelle Ingénierie des Entreprises Agricoles. Après différentes expériences salariées sur des exploitations agricoles familiales ou non, il est maintenant ingénieur commercial dans une entreprise para-agricole. Il recherche environ 50 ha pour s'installer en association avec son père en grandes cultures sur le secteur d'Is sur Tille. Contact Corine GARNIER-PENNING Chambre d'Agriculture de Côte d'Or au 03.80.68.67.85

Nièvre

Offre d'association en bovins viande sur le canton de Fours

Recherche d'un associé en remplacement du second, afin de maintenir un GAEC à 2 associés.
Exploitation de 210 ha tout en herbe avec 130 vêlages (vente de reproducteurs et de femelles finies à 3 ans). Foncier très groupé. Bâtiments aux normes, stabulations en libre-service.
Souplesse dans l'organisation du travail (possibilité de prendre des week-ends, congés). Contact : Sylvie SIMONIN au 03 86 93 45 99

Yonne

Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Accord du 03 mai

Toutes les viandes bientôt concernées

Face à la flambée des prix et la volatilité des matières premières, toutes les attentions se focalisent sur l'accord du 3 mai 2011. Il semble bien, au vu des chiffres, que les conditions soient réunies pour que l'accord s'applique. Si certains tarifs ont été réajustés dans la grande distribution, cela paraît encore insuffisant compte tenu de l'augmentation du coût alimentaire.

Dans le secteur de la volaille, les deux conditions de déclenchement des négociations commerciales avec les grandes surfaces fixées par l'accord du 3 mai 2011 sont réunies depuis le mois de mai 2012. En juillet, le prix de l'aliment poulet standard mesuré par l'Institut technique de l'aviculture a même dépassé la limite de tranche de +10 %.

Quant au ratio prix du produit/prix de l'aliment, il est nettement en deçà du tunnel de variation correspondant à la zone neutre. Malgré les réajustements opérés sur les tarifs par la grande distribution, l'augmentation du coût alimentaire n'a pas été totalement répercutée dans les prix de vente des abattoirs dans le secteur de la volaille.
Pour les bovins, les conditions de l'accord du 3 mai sont désormais réunies depuis juillet 2012. La variation excessive du prix de l'aliment est intervenue en juillet dernier et le rapport du prix des bovins de boucherie sur celui de l'aliment a également franchi la limite basse du tunnel. Quant à la viande porcine, la variation du prix de l'aliment était encore insuffisante en juillet dernier pour satisfaire à la première condition, mais la tendance n'était pas bonne pour les mois d'août et septembre dont les résultats définitifs ne sont pas encore connus. Ce qui devrait provoquer un franchissement du palier en novembre. La deuxième condition, à savoir, le niveau du ratio prix du porc/prix de l'aliment est déjà remplie, malgré une évolution favorable du prix du porc depuis le mois de juin.

Définir un nouveau cadre contractuel

Bref, si les conditions de déclenchement des négociations commerciales seront réunies pour toutes les viandes d'ici la fin de l'année, il n'en reste pas moins que le dispositif manque de lisibilité et de réactivité. Le président de la FNSEA, Xavier Beulin a alerté le ministre de l'Agriculture, à la suite de la réunion qui a associé tous les maillons de la filière, le 10 septembre dernier à la FNSEA. Son extension à d'autres secteurs comme le secteur laitier ou les vaches de réforme a également été évoquée.

Réponse dans ce sens du ministre de l'Agriculture qui a annoncé, au Sommet de l'Elevage, la convocation d'une réunion, regroupant l'ensemble des acteurs de la filière agro-alimentaire, y compris la grande distribution pour discuter d'un cadre contractuel *«plus large»* dans les filières agroalimentaires. *«Il va falloir discuter avec la grande distribution pour voir comment s'appliquent les accords de mai, comment on partage l'effort»* a insisté le ministre, *«trop souvent ceux qui trinquent ce sont les éleveurs»*.

En chiffre

+ 2,67 % pour l'indice des fermages 2012

L'arrêté ministériel du 11 juillet 2012, diffusé le 24 juillet au JO a fixé pour l'année 2012, l'évolution de l'indice des fermages pour les échéances annuelles courant du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013. Ainsi, après avoir été fixé à 101,25 l'an passé, l'indice évolue cette année de 2,67 % et s'établit à 103,95.
Le mode de calcul à partir de l'année du fermage de l'année précédente est le suivant :
- en utilisant le taux de variation de l'indice :
(Montant du fermage de l'année 2011 x 2,67 %) + fermage année 2011
- en utilisant la variation de l'indice :
(Montant du fermage de l'année 2011 x 103,95)/101,25
Pour toutes précisions, la chambre d'agriculture se tient à votre disposition. N'hésitez pas à les solliciter.

Clin d'œil



En bref

Miel Vers une relance de la production

A l'initiative de Stéphane Le Foll un plan stratégique pour la relance de la production de miel en France devrait voir le jour début 2013. Le ministre de l'Agriculture considère que *«l'abeille est au cœur du débat entre écologie et économie»*. Il a déploré que la France importe de grandes quantités de miel, *«actuellement nous consommons 40 000t de miel par an et nous n'en produisons que 18 000t»*, un miel produit, entre autres, en Chine. Il faudrait donc, selon le ministre, produire davantage de miel dans l'hexagone et pour cela, renforcer l'organisation en filière de production. Le plan apiculture devrait s'articuler de la façon suivante : organisation, formation, recherche, développement de la production et lutte contre les parasites, notamment le frelon asiatique. Le ministre s'est engagé à rencontrer rapidement le syndicat national de l'apiculture (SNA) qui souhaite avoir voix au chapitre au sujet du plan apiculture.

Semences de ferme Le ministre veut assouplir le dispositif

Le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, veut ouvrir aux agriculteurs le droit de trier leurs propres semences. Il veut favoriser la culture des variétés anciennes en simplifiant leur inscription au catalogue officiel des semences. *«Ce patrimoine est un potentiel pour demain, pour permettre des améliorations de semences, c'est dans ce cadre-là que la loi doit se mettre en place»* a-t-il déclaré. Le ministre a aussi assuré que le décret d'application de la loi de novembre 2011 *«ouvrira aux agriculteurs la possibilité historique de pouvoir trier leurs propres semences»*. La loi instaure et encadre l'utilisation des semences de ferme, qui n'existait pas en droit, moyennant versement d'une redevance au GNIS, groupement national des producteurs de semences, qui gère le catalogue et soutient financièrement la recherche et l'innovation. *«Le décret va préciser les conditions dans lesquelles les agriculteurs seront autorisés à trier»* c'est-à-dire à réutiliser une partie de leurs semences pour préparer la récolte suivante.

Photovoltaïque Coup de pouce aux petites installations

Le ministère de l'Ecologie a décidé de favoriser les petites installations de photovoltaïque inférieures ou égales à 100 kilowatts qui remplissent les conditions de l'intégration simplifiée au bâti. Ainsi le tarif de rachat est désormais fixé à 18,4 centimes d'euros par kilowattheure auquel pourra s'ajouter une bonification de 10 % en fonction de l'origine des panneaux. La baisse annuelle des tarifs sera en outre plafonnée à 20 %. Pour les grandes installations supérieures à 250 kilowatts, un nouvel appel d'offre sera lancé d'ici fin 2012. Cet appel d'offre privilégiera les installations sur grandes toitures *«pour éviter la consommation d'espaces agricoles»* indique le communiqué du ministère de l'Ecologie. Pour les installations de taille moyenne, (100 à 150 kilowatts) le gouvernement poursuivra la série d'appels d'offres trimestriels comme en 2011.

Bioraffineries Un atout pour le développement territorial

En organisant les rencontres IAR 2012 à Reims le 11 octobre, le pôle de compétitivité industrie agro-ressources de Picardie-Champagne/Ardennes ouvre le débat sur les conditions de développement de la bioraffinerie en France. Si l'alimentation reste et restera le premier débouché de la production agricole, la chimie verte, c'est-à-dire la production de biomatériaux, de cosmétiques, de détergents, de produits pharmaceutiques, de colorants à partir de la biomasse va prendre de plus en plus d'importance. *«Nous aurons à remplacer les molécules carbonées d'origine pétrolière par des molécules issues de la biomasse renouvelable»* assure Daniel Thomas, vice-président du Pôle IAR. Dépassant le conflit alimentaire/non alimentaire, il insiste sur la nécessité d'aller plus loin et de valoriser l'intégralité de la plante et *«de faire disparaître la notion de déchet ou de co-produit»* et limite les émissions de gaz à effet de serre. Bref un nouveau paradigme industriel qui concilie économie et écologie. Mais la question qui est aujourd'hui posée porte davantage sur les modalités de développement de cette nouvelle filière. Les investissements doivent ils être réalisés dans les ports à partir de matières premières importées ou à l'intérieur des terres ? Tous quels qu'ils soient, les Conseils régionaux de Picardie et de Champagne/Ardennes qui soutiennent cette démarche et les responsables du pôle optent délibérément pour la deuxième voie. *«Il n'est pas question d'installer des bioraffineries dans les ports qui utiliseraient n'importe quelle matière première, en ignorant le monde agricole»* insiste Daniel Thomas qui considère que les agriculteurs ont une certaine légitimité à faire entendre leur point de vue dans la répartition de la valeur ajoutée créée. *«Nous n'acceptons pas que le monde agricole soit seulement un vulgaire fournisseur de matières premières indifférenciées»* poursuit-il. *«La partie agricole peut même jouer un rôle d'aiguillon»* renchérit Xavier Beulin, le président de la FNSEA en soulignant que la chimie verte peut contribuer au redressement productif de la France.

Marché fermier

Des producteurs dévalisés

Le réseau *«Bienvenue à la ferme»* organisait dimanche son troisième marché fermier autour des Halles de Dijon. Un grand succès, encore une fois.



La visite officielle avec les organisateurs : le réseau *«Bienvenue à la ferme»*, la Chambre d'agriculture, les Jeunes agriculteurs, la Ville de Dijon et le Grand Dijon.



Différentes animations ont donné une *«plus-value»* au marché, comme ce stand découverte de la tonnellerie qui a attiré de nombreux visiteurs.

«Certains n'avaient plus rien dès 15 heures! Ce marché a encore fait un carton» signale Séverine Gautier, animatrice à *«Bienvenue à la Ferme»*. La troisième édition du marché de producteurs organisé dimanche en plein centre de Dijon a encore très bien... marché. Et ce, malgré la pluie en début de matinée. *«Il y a une réelle attente des Dijonnais»* souligne Pascal Mure, le président du réseau, *«avec de telles rencontres, les gens mettent un visage sur un produit, ils obtiennent des conseils, c'est rassurant pour eux»*. En plus, les producteurs fermiers ont eu d'intéressants retours suite aux deux premières éditions organisées au même endroit : *«certains ont eu des visites sur leurs exploitations, d'autres ont été reconnus surs d'autres marchés. C'est vraiment une bonne chose pour la publicité»*. Pour Pascal Mure, les producteurs *«surfent sur la vague des circuits courts»*. A ce sujet, un intéressant rapport d'activités sera proposé mardi 16 octobre au lycée de Plombières-lès-Dijon lors de l'assemblée générale de l'ADTR (Association départementale de tourisme rural). Une dizaine de producteurs rejoindront le réseau d'ici la fin de l'année.

AURÉLIEN GENEST



Trois des 29 producteurs présents n'étaient pas de Côte d'Or. C'était le cas de *«la ferme aux truffes»* venant du Périgord. *«Les déplacements sont nécessaires si l'on veut vendre nos produits»* indique le producteur.



«Dessine moi un...cochon» sur le stand des Jeunes agriculteurs.



Didier Loison, fromager à Saulieu, l'un des trois fromagers présents avec Jean-Charles Monget (Saint-Maurice/Vingeanne) et Roger Rouaud (Molesmes).



Les vins de l'Auxois avec ici Guy Quesseveur, directeur de la société des Coteaux de Villaines-les-Prévôtes et Viserny : *«Les Dijonnais viennent faire connaissance avec un vignoble qui élève sa qualité de façon constante depuis plusieurs années»*.

ISUZU
D-MAX
QUANTITÉ LIMITÉE
OPÉRATION DESTOCKAGE
D-MAX COUNTRY,
CLIM 136 ch,
poids tractable 3000 kg
4 portes, 5 places,
portée 1000 kg
0 € écotaxe
0 € de TVS
photo non contractuelle
18 900 € HT
22 604 € TTC
GARANTIE 3 ANS ou 100 000 KM
Dijon Nord
8, rue des Novalles
TALANT - 03 80 58 29 89
SA DESCOLLONGES
Dijon Sud
1 bis , rue Paul Langevin
CHENOVE - 03 80 51 97 75
EN EXPOSITION CHEZ :
Garage GOGIEN Châtillon/S 03 80 91 16 04
Centre Auto Beaune 03 80 22 65 58

Chanvre

Une culture qui attire les voitures

Un agriculteur du canton d'Auxonne a semé du chanvre à la fin du mois d'avril. La récolte est prévue cette semaine.



Les graines sont utilisées en oisellerie et appâts de pêche.

Pascal Gremeret recherchait une nouvelle tête d'assolement et a opté pour le chanvre.

«Beaucoup de monde s'arrête le long de la route ! Depuis que les feuilles sont tombées, ça s'est quand même un peu calmé» constate Pascal Gremeret, agriculteur à Champdôtre. Sa culture à l'entrée du village a de quoi attirer l'attention. Pas très courante en Côte d'Or, elle interroge de nombreux passants par sa ressemblance avec la plante cultivée illégalement. Ces six hectares dédiés au chanvre auraient de quoi faire rêver plus d'un fumeur de cannabis. Malheureusement pour eux, elle ne contient pas de *«THC»*, la molécule au caractère psychotrope.

Quelles motivations?

Il y a quelques temps, Pascal Gremeret s'entretient avec un technicien agricole de Haute-Saône. *«Il recherchait des surfaces supplémentaires et moi, je voulais changer de tête d'assolement»* explique l'agriculteur du canton d'Auxonne. Une présentation du chanvre lui est faite : c'est une plante nettoyante vis-à-vis des mauvaises herbes, connue pour être un bon précédent. Sa racine pivotante améliore la structure du sol. Elle a un effet positif sur le rendement du blé qui lui succède. Les apports d'azote sont modérés et le niveau d'intrants est faible. Très peu d'interventions sont nécessaires entre le semis et la récolte... L'agriculteur de Champdôtre se laisse séduire devant les avantages de cette culture et décide d'en implanter fin avril sur une surface de six hectares, avec précédent blé.

Pas une première

«Certains agriculteurs du coin s'étaient déjà testés dans cette culture il n'y a pas très longtemps. Mais à l'époque, seule la paille était vendue. La graine est aujourd'hui valorisée. J'espère donc une meilleure valeur ajoutée» précise Pascal Gremeret. Les rendements en paille oscillent généralement entre 6 et 10 tonnes à l'hectare avec un prix de 100€ la tonne. La hauteur actuelle des tiges (plus de 2,20m) est assez prometteuse. Le rendement en graines va normalement varier entre 1 à 1,5t/ha. La récolte devrait avoir lieu cette fin de semaine à Champdôtre. L'agriculteur se dit prêt à retenter l'expérience si un bénéfice intéressant est obtenu.

Utilisations

Après traitement industriel, la paille va donner naissance à deux matériaux, les fibres et la chènevotte, qui est issue du cœur de la tige. La fibre peut être utilisée dans la papeterie haut de gamme, dans la plasturgie pour l'automobile ou l'aéronautique, dans l'industrie textile et ou encore dans l'isolation. La chènevotte sert à la fabrication de litières, de panneaux isolants et d'amendement organique. La graine appelée chènevis, est principalement utilisée pour l'oisellerie et les appâts de pêche. Elle est aussi pressée pour l'obtention d'huiles diététiques ou cosmétiques. Une rapide recherche bibliographique informe qu'un hectare de chanvre permet d'obtenir trois tonnes d'isolant et 6000 pulls pour s'habiller !

AURÉLIEN GENEST

▶ Autres cultures

Des moissons correctes

Pascal Gremeret est plutôt satisfait des récoltes 2012, surtout en colza dont les rendements ont atteint 44q/ha, à un endroit *«où il est rare de dépasser 36q/ha»*. Le blé et le soja ont des résultats similaires à ceux des années précédentes. Seule déception : l'orge d'hiver qui a en partie gelé. L'orge de printemps re-semé à la place est moins bon que les orges de printemps initialement prévus dans l'assolement.

Pays Seine et Tilles

Les projets de méthanisation sont réalisables sur notre territoire

Le 13 septembre, le Pays Seine et Tilles a présenté la première phase de l'étude sur le développement de la méthanisation avec l'aimable participation des agriculteurs, des acteurs industriels et des élus du territoire. Solagro-Opale est venu à Gémeaux exposer les différents gisements méthanisables possibles comme le fumier mais aussi les déchets de cantine, les déchets verts et les menues pailles. Puis, ils ont proposé des possibilités de débouchés tels que l'injection dans le réseau de gaz, la production d'électricité ou la production de chaleur pour chauffer des bâtiments d'élevages ou des bâtiments collectifs ou pour de l'eau chaude sanitaire. La prochaine étape de l'étude sera de développer les aspects réglementaires, économiques et environnementaux de tels projets. Cette démarche doit permettre d'éclairer les porteurs de projets potentiels en étudiant les conditions conduisant au succès des projets sans concurrence avec les filières existantes ou entre projets. Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter le Pays Seine et Tilles : M.C. Barrachin au 03 80 95 41 44 ou sur climat.energie@pays-seine-et-tilles.fr

COMMUNIQUÉ



Agriculteurs, acteurs industriels et élus ont participé à la réunion.

Colza

Inquiétudes pour l'hiver ?

Le retour des pluies a fait du bien au colza dont la levée inquiétait depuis un petit moment. Mais Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture, fait part de situations encore problématiques dans certains secteurs : *«Le colza a besoin de 4 à 6 feuilles pour passer l'hiver. Avec le retard qu'il a pris, il est encore au stade cotylédon deux feuilles dans de nombreuses parcelles. Si l'automne devient rigoureux rapidement, il a plus de chances de dépérir que de se maintenir. Le colza risque de ne pas être suffisamment dense pour être conservé à la sortie d'hiver. Ces inquiétudes ne représentent pas une surface énorme mais le risque est bien présent»*.

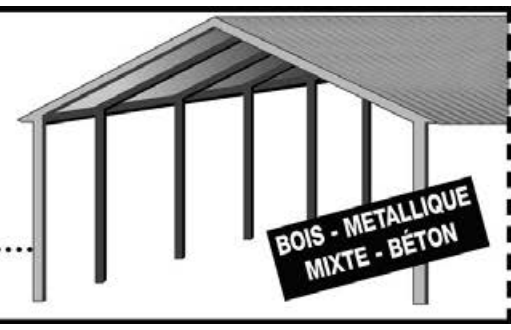
AG



wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS AGRICOLES CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



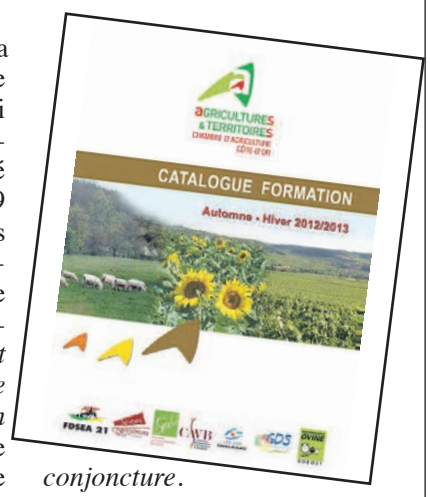
DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Chambre d'agriculture

Le catalogue de formations arrive la semaine prochaine

Le centre de formation de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or édite deux catalogues pour la nouvelle campagne. Le premier sera distribué vendredi prochain avec Terres de Bourgogne.

Terres de Bourgogne pèsera 102 grammes de plus que son poids habituel vendredi prochain. Le catalogue de formation automne-hiver sera distribué avec notre hebdomadaire à 6 079 exemplaires. Les agriculteurs pourront y trouver une très importante offre de formations adaptée à leur entreprise et aux problématiques actuelles. «*Un document très pratique, regroupant tout ce que l'agriculteur a besoin en terme de formations*» résume Ghislaine Bourgeon, membre de la commission formation de la FDSEA. Pour Cédric Bazin, membre de la Chambre d'agriculture, «*Les formations sont essentielles. Nous avons un métier dans lequel il faut toujours se remettre en question. Il faut apprendre pour mieux avancer*». L'éleveur du canton de Nolay attend avec impatience ces formations : «*l'une d'elle est consacrée aux coûts de production. Elle me sera sans doute très utile au quotidien, pour m'améliorer techniquement sur différents ateliers avec l'objectif de réaliser une meilleure marge sur la viande*». Cédric Bazin a déjà suivi plusieurs formations dans le passé et toutes lui ont été bénéfiques.



Soixante-quinze pages à votre service

«*Se former pour progresser*» est bien le fil conducteur de ce nouveau catalogue. Pour Dominique Chambrette, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, «*les agriculteurs doivent s'adapter à un contexte d'incertitudes lié à de forts aléas de conjoncture. Pour relever les défis qui s'annoncent et assurer la pérennité de leur outil de travail, il leur faudra être à l'écoute des marchés, attentifs aux évolutions des pratiques et de la réglementation, chercher de nouvelles solutions*». Les formations figurant dans le catalogue de 75 pages distribué vendredi prochain saura répondre à toutes les types de demandes, quel que soit le système de production de l'agriculteur. Pour Vincent Doal, technicien à la Chambre d'agriculture et animateur de formations, de tels rendez-vous permettent également de «*lever la tête du guidon*» et de «*sortir du contexte de l'exploitation*» : «*Je me rappelle d'un agriculteur qui était catégoriquement opposé au libre service. Un agriculteur assis à ses côtés avait adopté ce système quelque temps auparavant et disait qu'il ne reviendrait en arrière pour rien au monde. J'ai aimé la confrontation d'idées. C'est bien que l'agriculture s'ouvre aux opinions des autres. L'objectif est d'avancer*».

AURÉLIEN GENEST

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Élevages charolais

Le moral va t-il dynamiser les ventes ?

Jeudi 25 octobre, les comices agricoles d'Arnay-le-Duc et de Pouilly-en-Auxois organisent la cinquième édition de leur concours de l'Auxois-Sud.



Yves Lechenault, éleveur à Foissy, présentera cinq mâles de l'année.

A la question servant de titre, Yves Lechenault répondrait volontiers par l'affirmative. «*D'habitude, il y a une dizaine de ventes le jour du concours. On espère qu'il s'en fera un peu plus cette année. Quoiqu'il arrive, plusieurs transactions se feront toujours dans les jours qui suivent*» commente l'éleveur. Cette année est donc la cinquième édition du concours de l'Auxois-sud et c'est au tour d'Arnay-le-Duc de l'accueillir. L'évènement devrait réunir une trentaine de participants pour environ 120 animaux. Sont invités dès 6 heures du matin : les mâles de l'année et ceux âgés de 18 mois. Il y aura également des génisses. Si Yves Lechenault espère de meilleures ventes le jeudi 25 octobre, c'est grâce au moral des éleveurs qui est nettement meilleur que les précédentes années. «*Les broutards se vendent mieux, les vaches de réforme aussi*» se réjouit l'éleveur de Foissy, «*avec l'augmentation du prix de la viande, il y a plus de rentrées d'argent et le métier est plus encourageant qu'il y a quelques temps*». Yves Lechenault ne met pas très longtemps à aborder un autre sujet moins réjouissant : celui des charges. «*L'aliment, le fioul, les engrais continuent malheureusement d'augmenter. Les charges opérationnelles amputent ce revenu. Si le prix de la viande était resté sur les bases de l'année dernière, ça ne passerait plus*». L'éleveur de Foissy retient malgré tout le positif pour ce concours arnétois. Il pense que certains éleveurs achèteront leur reproducteur un peu plus tôt que d'habitude, contrairement aux autres années «*où ils attendent le dernier moment, en février ou mars*». Réponse le 25 octobre en fin de journée.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

L'été des éleveurs

Actuellement en période de semis d'automne, Yves Lechenault revient sur les dernières récoltes. L'année est «*moyenne*» : «*Le gel a fait du mal en céréales, il y a généralement des baisses de rendements comme par exemple en orges d'hiver. Je termine à 45q/ha au lieu de 60q/ha habituellement*». L'avoine d'hiver aurait «*tout gelé*» d'après les contacts d'Yves Lechenault. «*Moi, je n'en fais pas, mais tous ceux que je connais ont du re-semer en avoine de printemps*». Le triticale n'aurait quant à lui pas trop souffert du gel : des rendements de 50q/ha auraient été obtenus alors que la moyenne oscille habituellement entre 50 et 60q/ha. La bonne nouvelle de l'été vient des fourrages : Yves Lechenault termine l'année sur une hausse de 30%, bien appréciable avec l'année sèche de 2011.

▶ Communiqué

Gel du printemps 2012 Procédure de calamité agricole pour la production de cassis fruits et sapins de Noël

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (C.N.G.R.A) a rendu un avis favorable le 13 septembre 2012 à Paris sur la demande de reconnaissance de calamité agricole déposé par le département de Côte d'Or à la suite de l'épisode de gel du printemps 2012 sur les cultures de cassis et sapins de Noël.

Les arrêtés de reconnaissance relatifs aux pertes de récoltes sur cassis et pertes de fonds sur sapins de Noël ont été pris le 18 septembre. Les producteurs concernés peuvent désormais déposer leurs dossiers de demande d'indemnisation. La date limite de dépôt est fixée au 16 novembre 2012.

Les formulaires d'indemnisation doivent être retournés complétés, signés et accompagnés des pièces justificatives. Ceux-ci peuvent être téléchargés sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or à l'adresse suivante: http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr

Concernant les pertes de récoltes sur cassis fruits, les dossiers sont déclarés éligibles dès lors que les pertes physiques de l'espèce considérée atteignent 30% de la production sinistrée et 13% de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation.

L'indemnisation d'une calamité agricole ne peut être accordée que si le demandeur est assuré à minima au titre de « Incendie-Tempête » sur bâtiments.

COMMUNIQUÉ DDT

Visite d'exploitation

Le député à la rencontre des Jeunes Agriculteurs

Le 29 septembre dernier, Christian Paul, député de la Nièvre est venu visiter l'exploitation d'Alexandre, Sylvie et Christian Seutin, polyculteurs-éleveurs de vaches charolaises et le bâtiment d'élevage de poulets de chair de Jean Charles Seutin, tous les deux situés sur la commune de Saint Germain des Bois.



De gauche à droite : Alexandre Lorré président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, Christian Paul député de la Nièvre, Christian, Jean Charles et Alexandre Seutin, Clément Blandin, administrateur JA58.

Le rendez vous avait été pris quelques semaines auparavant par les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre. Après l'élection du conseil d'administration qui a eu lieu en mai, le nouveau bureau des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre a souhaité rencontrer Christian Paul. Cette journée fut l'occasion d'échanger sur l'actualité agricole (dossiers élevage, installation et grandes cultures) et de sensibiliser le député aux préoccupations actuelles du syndicat JA dans la Nièvre.

Visite d'un poulailler de 22 000 poulets de chair

Après une visite de l'exploitation d'Alexandre Seutin, installé depuis 2004 grâce notamment à un contrat de parrainage avec l'ancien cédant, les Jeunes Agriculteurs accompagnés par Christian Paul ont découvert l'atelier avicole du frère d'Alexandre : Jean Charles Seutin. Ce dernier, trésorier adjoint à JA58, gère cet atelier mis en route depuis juin 2011. En contrat d'intégration avec la coopérative Duc, il élève des poulets certifiés sous un bâtiment d'élevage de 1200m^2 avec une capacité de 22 000 poulets. Cette production, originale dans le département de la Nièvre a nécessité un investissement de 250 000 euros.

Pression foncière, agrandissement et investisseurs

La visite de Christian Paul constituait également une opportunité pour les Jeunes Agriculteurs de rappeler les inquiétudes qui pèsent actuellement sur le milieu agricole. La pression du foncier, la course à l'agrandissement et la création de sociétés pour passer aux travers des préemptions de la Safer sont autant de thèmes qui ont été abordés avec Monsieur Paul. Le montant parfois exorbitant de certaines exploitations, qui empêche ainsi la reprise d'un jeune (qui ne peut faire face financièrement) a également été évoqué, tout comme la montée en puissance d'investisseurs qui en devenant propriétaires d'exploitation, réduisent les agriculteurs à un statut de fermier ou de salarié.
Les Jeunes Agriculteurs ont profité de la présente de Monsieur le député, pour réaffirmer leur position quant aux projets de panneaux photovoltaïques en plein champ, auxquels les JA sont fermement opposés. Christian Paul, très à l'écoute des revendications des Jeunes Agriculteurs s'est engagé à faire remonter ces dernières au niveau national et à les tenir informer des évolutions de certains dossiers.
La matinée s'est terminée avec une rapide restitution du voyage en Irlande par Clément Blandin, administrateur et jeune installé sur la commune de Saint Pereuse. Le voyage organisé par les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, avait eu lieu en septembre 2011 et avait permis aux participants de comparer des systèmes des productions très différents entre l'agriculture Nivernaise et l'agriculture Irlandaise.

AR - JA58

▶ Les Formations

Boviclic Démonstrations

De fin septembre à fin novembre, la Chambre d'agriculture de la Nièvre organise des démonstrations des applications informatiques Boviclic dans tout le département. Rendez-vous est donné le 18 octobre à 10h à son antenne de Decize (rue du 14 juillet), le 29 octobre à 10h au lycée agricole de Château-Chinon et le 23 novembre toute la journée sur un stand à la foire de Luzy. Renseignements auprès de l'équipe Boviclic de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

Marge brute améliorer ses résultats

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur deux jours, les 24 octobre et 5 décembre, à Bona, sur le thème « *comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats* », destinée aux éleveurs ovins. Programme: les composantes de la marge brute à partir de l'analyse des marges des fermes de références du réseau bourguignon, l'année comptable, civile, la campagne, l'utilisation de la marge brute pour prendre des décisions, choisir de nouvelles orientations, modifier le mode de travail, calcul de sa marge brute par chaque stagiaire, analyse et comparaison, marges de progrès possibles, établissement d'un plan d'action personnel.
Tarif: 130 euros par participant.
Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

Santé des veaux en élevage allaitant

La Chambre d'agriculture, en partenariat avec le GDS58, propose une formation sur « *la santé des veaux en élevage allaitant* », à Luzy, le 25 octobre prochain, de 9h à 17h30.
L'objectif est de permettre aux agriculteurs et futurs agriculteurs de mieux préparer leurs vaches au vêlage et d'améliorer la santé de leurs veaux.
Programme: recueil des questions des participants, logement des veaux, impact des déficits minéraux, oligo-éléments, vitamines sur la santé des veaux, bien démarrer la lactation, utilisation du colostrum et alimentation des veaux, observation et mise en pratique dans un élevage, plan d'action, amélioration.
Le stage sera animé par Rodolphe Morizot, technicien du GDS58, en présence des Drs Radigue et Dumas, vétérinaires.
Tarif: 50 euros par participant.
Contact: Rodolphe Morizot au 03 86 90 18 90 ou Bénédicte Bracq (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 04 01.

Ovins Problèmes de santé

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation sur deux jours, les 7 et 8 novembre prochains, sur le thème « *approche des problèmes de santé en élevage ovin* », à Saint-Saulge, de 9h à 17h30.
Programme: 7 novembre, de l'autopsie à la prévention (connaître les principaux parasites et repérer les signes cliniques de maladies par la pratique de l'autopsie); 8 novembre, limiter les pertes sur agneaux (description des maladies autour de la mise bas, interventions et premiers soins après l'agnelage, les antibiotiques: le bon produit pour le bon symptôme).
Le stage sera animé par Hubert Germain, vétérinaire praticien indépendant.
Tarif: 50 euros par participant et par jour.
Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

Eleveur infirmier de son élevage bovin

La Chambre d'agriculture et le GDS58 préparent une nouvelle session de formation sur le thème « *Eleveur, infirmier de son élevage bovin* », les 8 et 9 novembre prochains, à Limanton.
L'objectif de la formation est d'apprendre à mieux gérer les pathologies, de participer au renforcement de la sécurité sanitaire du troupeau, de favoriser la prévention et de renforcer la collaboration entre l'éleveur et le vétérinaire.
Le stage sera animé par le Dr Troccon, vétérinaire.
Tarif: 50 euros par participant.
Contact: Rodolphe Morizot (GDS58) au 03 86 90 18 90 ou Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00.

Certiphyto A la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations en vue de l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto voie 1). Les dates proposées, sur deux jours (de 9h à 17h30), sont les 22 et 29 novembre à Clamecy.

L'objectif de ces stages est d'accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et d'obtenir le certificat individuel.
Les stages sont animés par Marie-Luce Soudière, conseillère de la Chambre d'agriculture, et Pierre-Marie Joseph-François, conseiller prévention à la MSA de Bourgogne.
La formation est gratuite et prise en charge par Vivea.
Contact et réservations auprès de Marie-Luce Soudière au 03 86 93 40 62 ou par mail: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

▶ Syndical

Pétition

JA L'installation ne doit pas faire les frais de la rigueur !

Les coupes sombres dans le budget du ministère de l'Agriculture n'ont pas manqué de faire réagir les JA qui encouragent tous ceux qui veulent les soutenir (jeunes et moins jeunes) à signer la pétition qu'ils ont transmise au ministre par l'intermédiaire d'internet.

«Soutenez l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire français !
Le projet de loi de finances pour 2013 prévoit une baisse de plus de 30 % des aides directes et d'accompagnement aux jeunes souhaitant devenir chef d'entreprise agricole.
Le gouvernement s'était pourtant engagé publiquement et à plusieurs reprises à maintenir les financements afin de pouvoir installer 6000 agriculteurs par an.
Nous demandons au ministre de l'Agriculture de revoir les coupes dans son budget.
Conscients que la crise a un impact sur l'ensemble des ministères, nous ne voulons pas pour autant que le ministère de l'Agriculture brade l'installation des jeunes en supprimant tout accompagnement.
Nous demandons un réajustement du budget pour continuer à créer des emplois agricoles sur le territoire».

Pour les rejoindre connectez-vous sur : http://www.petitionpublique.fr/?pi=P2012N29998

Production de sapins de Noël

L'UPSNM et la FDSEA sur le terrain

UPSNM et FDSEA de la Nièvre ont dernièrement tenu une réunion d'information des producteurs de sapins de Noël victimes du gel de mai et pouvant, suite à la reconnaissance du caractère de calamités, déposer une demande d'indemnisation.



La production de sapins de noël du Morvan a été fortement touchée pas le gel en avril et mai dernier. L'état de calamité a été reconnu par le ministère de l'Agriculture.

Par arrêté ministériel en date du 18 septembre 2012, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a reconnu, pour 16 communes du département de la Nièvre, le caractère de calamités agricoles suite aux épisodes de gel d'avril et de mai, ayant impacté les productions arboricoles et de sapins de Noël. C'est ainsi, qu'après avoir obtenu une enveloppe de 965 899 € dans le cadre de la procédure lancée par la profession au côté de l'administration, l'UPSNM (Union des Producteurs de Sapins de Noël du Morvan) et la FDSEA ont tenu le 8 octobre 2012, une réunion d'information commune afin d'informer les producteurs des modalités pratiques de déclaration et de demande d'indemnisation des dégâts.

Un travail au plus proche des producteurs

C'est donc Pierre Bobin, président FDSEA du canton de Montsauche qui, le 8 octobre dernier, a accueilli au côté de René Durand et de Jean-Pierre Mocelin, les producteurs adhérents de l'UPSNM. Après avoir rapidement évoqué le travail de fond mené à la fois sur le plan technique et politique par l'AFSNN, l'UPSNM et la FDSEA, les principaux échanges ont permis de représenter le dispositif des calamités, les conditions d'indemnisation et ont permis d'apporter aux producteurs les informations administratives nécessaires au dépôt, en bonne et due forme, du dossier de demande d'indemnisation au titre des pertes de fond.
Des échanges appréciés des participants qui auront également permis aux élus de l'UPSNM et de la FDSEA de repréciser les dossiers fiscaux et sociaux sur lesquels le syndicalisme agricole est aujourd'hui mobilisé au côté des producteurs, en lien avec la FRSEA Bourgogne et la FNSEA.

S.L – FDSEA 58



La réunion s'est tenue sous la présidence de rené Durand et de Pierre Bobin à la mairie de Montsauche les Settons.

▶ En bref

Élection des membres de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre

Les élections des membres de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre se dérouleront le 31
Les listes électorales provisoires des collèges des électeurs individuels seront affichées dans les mairies jusqu'au 15 octobre 2012.
Toute personne ne figurant pas sur les listes électorales provisoires peut demander son inscription sur ces listes. De même, tout électeur inscrit dans le département peut demander l'inscription d'une personne omise ou la radiation d'une personne qu'il estime indûment inscrite. Tout électeur inscrit dans un collège pourra également demander son inscription dans le collège auquel il estime appartenir.
Ces réclamations devront être transmises avant le 16 octobre 2012, par lettre recommandée avec accusé de réception à :
Monsieur le Président de la commission D'établissement des listes électorales
Pour l'élection des membres de la Chambre d'Agriculture
Préfecture de la Nièvre
58026 Nevers Cedex

ICHN En cas de doute sur votre situation, contactez la DDT

Malgré l'éclaircissement de la situation, de nombreux éleveurs se posent toujours des questions quant à leur situation à l'égard des ordres de reversement dont ils ont fait l'objet. Après échanges avec le service économie agricole de la DDT en début de semaine, il est souhaitable que tout agriculteur souhaitant avoir des précisons prenne contact avec la DDT au 03.86.71.71.71.

Plus que quelques semaines pour profiter des CONDITIONS MAXI !

Vous avez jusqu'au 20 novembre afin de profiter pleinement des **CONDITIONS MORTE SAISON** *pour votre prochaine moissonneuse DEUTZ FAHR*

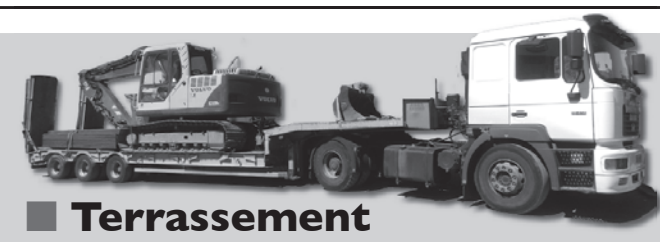
Parlez-en à votre conseiller commercial



MALECOT POIRIER AGRI

58 St Loup **03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles **03 86 71 62 90**
18 Crézancy **02 48 79 02 30**

NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE
Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*



- Terrassement
- Création plate-forme
- Draînage, assainissement
- Transport

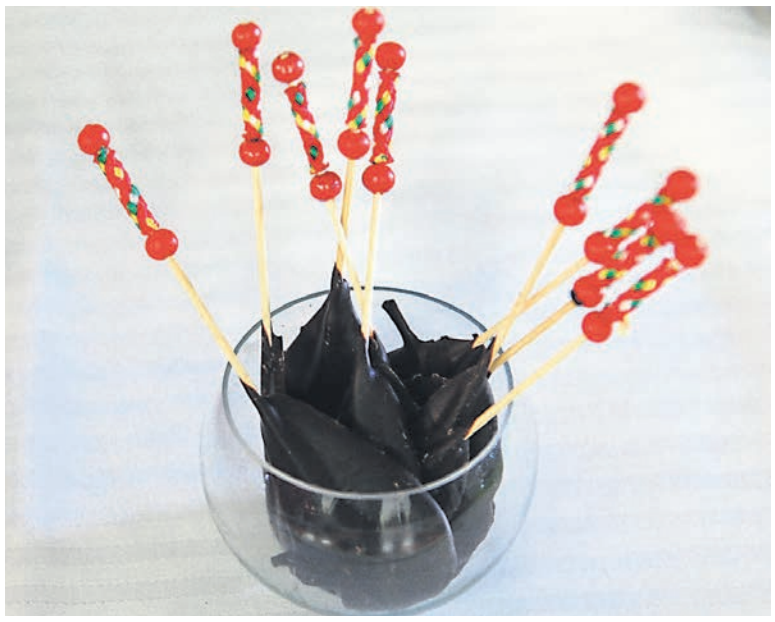
SARL Bourgogne Travaux Publics
La Baratte - 58000 Saint Éloi
Tél./fax : 03 86 21 94 90
Port. : 06 82 85 40 55
bourgogne.travaux.publics@orange.fr

Gastronomie et Terroir

De l'authenticité dans l'assiette

Favoriser les circuits courts tout en valorisant les terroirs faisait partie des objectifs de la 2e édition des rencontres entre producteurs et restaurateurs organisée 1er octobre dernier par la Chambre Economique de l'Yonne.

Comment faciliter les rencontres entre les producteurs de l'Yonne et les professionnels de la restauration afin de favoriser les circuits de proximité et permettre aux restaurateurs de travailler avec des produits de qualité valorisant les terroirs ? Afin de répondre à ces interrogations, la Chambre Economique de l'Yonne a organisé pour la seconde année consécutive, une manifestation regroupant les représentants des deux secteurs concernés. Aujourd'hui, travailler avec des produits frais de qualité est gage d'authenticité et l'attente des clients va en ce sens. Un message qu'a bien compris cette restauratrice d'Avallon, habituée à travailler depuis l'ouverture de son établissement avec des produits de proximité : *«sur ma carte, l'origine de mes produits est clairement identifiée. Un choix que j'ai imposé à mes clients qui l'ont tout de suite plébiscité. Peu leur importe de payer quelques euros de plus, si la qualité est dans l'assiette. Avallon est une petite ville où tout le monde se connait et sait comment chacun travaille. Et moi, j'achète le produit brut que j'estime de meilleure qualité, pour pouvoir après le travailler au mieux»*. Reste à assurer un approvisionnement pérenne sur l'année, ce qui est en train de se mettre en place.



Les cuillères à café en chocolat de Sébastien Métoyer : *«fond dans la tasse, pas dans la main !»*

Du chocolat aux cèpes

Escargots, fromages, volailles, huiles, légumes…, au total, plus de vingt producteurs et artisans présents, dont Sébastien Métoyer, chocolatier à Saint Martin sur Ouanne : meilleur ouvrier de France, chef cuisinier à vingt ans, cet ancien restaurateur parisien a été contraint à un reclassement professionnel pour raison de santé et il y a sept ans, a démarré une activité de chocolatier. Ne travaillant le produit brut qu'à la main, il a aujourd'hui plus de deux cent parfums à sa carte, n'hésitant pas à faire du sur mesure si le client le réclame. Avec parfois des résultats surprenants, comme ce chocolat aux cèpes, *«se sert sur une escalope de volaille, une côte de veau ou un filet de bœuf, pour en rehausser les saveurs en fin de cuisson»*, ou cet autre au basilic, utilisé pour des noix de Saint-Jacques en verrine. L'imagination du Maître chocolatier est sans limite : *«l'intérêt, c'est le respect des saveurs. Le problème est que trop souvent, certains chefs quand ils font du chocolat en cuisine, se contentent d'un produit bas de gamme et se croient obligés d'en mettre de trop, tuant ainsi le goût au palais et en bouche. Il faut savoir mettre en valeur les sous saveurs, tout en préservant la saveur principale»*.



Artisan boulanger pâtissier, Cédric Hablin propose aux restaurateurs et particuliers ses recettes inédites : pain aux champignons, aux pommes de terre…

Plus classique mais tout aussi respectueux d'un produit fini d'exception, ces producteurs d'huile de colza alimentaire : producteurs céréaliers à Annay sur Serein, Valérie et Christian Lécaillon se sont lancés il y a sept ans dans la fabrication d'huile. Baptisée *«La Sereine»*, elle est issue d'une pression à froid suivie de deux décantations et d'une dernière filtration avant mise en bouteille.

Parmi les nouveautés de cette seconde édition, un stand commun tenu conjointement par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Yonne, la Chambre d'agriculture et l'association Bio Bourgogne, avec pour objectif là encore, de faire découvrir de nouveaux produits aux restaurateurs présents et leur faire rencontrer des partenaires potentiels. Valoriser les terroirs est aujourd'hui devenu une opportunité de développement, en réponse à l'attente des clients, de plus en plus nombreux en quête d'authenticité dans leur assiette.

DOMINIQUE BERNERD

Section Anciens Exploitants

Marcel Huré élu président

Vice-président de la section des Anciens exploitants, Marcel Huré en a été élu président le 2 octobre dernier, suite au souhait de Jean-Marie Sapin de ne pas se représenter aux prochaines élections Chambre d'agriculture.

Président… ? Marcel Huré n'était pas du genre à y penser tous les matins en se rasant. D'autant que l'homme porte une barbe légendaire de toute éternité, aussi célèbre que son pull-over rouge ! C'est pourtant le plus naturellement du monde que le maire de Méré et ancien producteur céréalier vient d'être élu à la succession de Jean-Marie Sapin à la tête de la section des anciens exploitants de la FDSEA de l'Yonne. A 66 ans, son parcours syndical est riche. Un syndicalisme empreint depuis toujours d'humanisme et de respect de l'autre : *«pour moi, la notion de syndicalisme ne peut se dissocier de mutualisme et de solidarité, des mots dont on ne saisit plus trop le sens aujourd'hui me semble-t-il et il serait peut-être bon qu'on les remette au goût du jour. Tout le monde désormais cherche ses droits, mais encore faut-il avant pour cela accomplir ses devoirs»*

Son engagement syndical a débuté en 1963 en tant que membre du CDJA. Poussé en cela, alors jeune élève de la MFR de Chichery, par un certain… Jean-Marie Sapin, venu militer pour le mouvement. Après un intermède parisien de salarié de banque (sic !), Marcel est revenu à la terre en 1973 et depuis n'a cessé de s'engager au service des autres : représentant des JA au Conseil de Direction du Suad (Service d'Utilité Agricole et Développement) au milieu des années 70, délégué des fermiers à la FDSEA, membre du Conseil des fermiers avant d'en être élu président, membre du bureau à la FDSEA de l'Yonne en 1992, élu un an plus tard président, jusqu'au début du nouveau millénaire : *«j'ai démissionné un peu avant les élections Chambre d'alors, afin de permettre à la fédé de se positionner avec de nouvelles têtes»*.

Ses obligations de maire le contraignant à un *«congé sabbatique»*, Marcel Huré, la retraite venue, intègre la section des anciens exploitants en 2008, nommé d'entrée vice-président. La suite s'est écrite il y a quelques jours. Pas de révolution pour autant : *«le changement dans la continuité, même si sur certains points, je peux avoir une approche un peu différente de celle de Jean-Marie»*. Partisan de favoriser les liens entre anciens et actifs, l'homme se veut prudent dans la démarche, toujours dans le souci du respect de l'autre : *«il faut juste savoir trouver sa place auprès des plus jeunes de façon à ne pas paraître trop patriarche et paternaliste en donneur de leçons, même s'il est indispensable que nous conservions des liens avec le milieu professionnel…»*



Marcel Huré, le nouveau président de la section des anciens exploitants à la FDSEA de l'Yonne, entouré des candidats aux prochaines élections Chambre d'agriculture : Elisabeth Pathier (suppléante), Marcel Huré (titulaire), Monique Rémond (titulaire) et Jean-Pierre Bouron (suppléant).

Pour l'heure, une question taraude les esprits : du fait de ses nouvelles fonctions, Marcel va-t-il être contraint de s'équiper d'un téléphone portable et se mettre à Internet… ? Une vraie révolution pour le coup… Les paris sont ouverts!

DOMINIQUE BERNERD

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Syndicat betteravier de l'Yonne

Didier Renoux, nouveau président

Après 16 années passées à la tête du Syndicat Betteravier de l'Yonne, Olivier Leprêtre passe la main et cède la place à Didier Renoux, élu président le 20 septembre dernier.

Lors de l'assemblée générale du 30 mai dernier, le président Olivier Leprêtre avait annoncé son souhait de quitter la présidence, après seize années passées à la tête du Syndicat Betteravier de l'Yonne. Le Conseil d'administration de l'instance syndicale départementale s'est réuni jeudi 20 septembre et a élu Didier Renoux nouveau président, remerciant son prédécesseur pour tout le travail accompli.
Agé de 50 ans, Didier Renoux est agriculteur betteravier à Saint Georges, commune de Villebougis, dans le nord du département. Il exploite 460 ha avec l'un de ses frères, dont 35 ha de betteraves pour le compte de la Sucrerie de Souppes sur Loing (Ouvre Fils). Il est également membre de la Commission mixte de Souppes et désormais administrateur titulaire au conseil d'administration de la Confédération générale des planteurs de Betteraves (CGB).

La nouvelle composition du Bureau du Syndicat Betteravier est désormais la suivante :
Didier Renoux (Villebougis) : **Président** (planteur Souppes Ouvré Fils 77)
Sébastien Roger (Lixy) : **Vice-président** (planteur Connantre Tereos 51 + Souppes Ouvré Fils 77)
Philippe Foin (Montacher) : **Trésorier** (planteur Souppes Ouvré Fils 77)
Christian Vincent (Courgenay): **Membre du bureau** (planteur Connantre Tereos 51)
Patrick Chariot (Vinneuf) : **Membre du bureau** (planteur Corbeilles Cristal Union 45)

Le mot du nouveau président :

«Après la restructuration importante des betteraviers de l'Yonne où 60 % des planteurs ont dû quitter par choix ou par obligation la production, je me félicite que le syndicat betteravier, qui regroupe un peu moins d'une centaine de planteurs livreurs à Souppes sur Loing (77 - Ouvré Fils), à Connantre (51), à Artenay (45 - groupe Teréos) et à Corbeilles en Gâtinais (45 - groupe Cristal Union), reste une entité syndicale et politique à part entière. A ce sujet, je remercie Eric Lainé, Président de la CGB, pour sa confiance, ses engagements et également pour tout le travail effectué par le syndicalisme betteravier en faveur des planteurs et de la filière.
Concernant l'actualité, le suis partagé entre inquiétudes et satisfactions :
Inquiétude en cette période de renégociation du règlement sucre post 2014 et plus largement de la PAC. Même si la cohésion de la filière reste un gage incontestable de réussite en faveur de la prolongation du règlement sucre jusqu'en 2020, il nous faut encore convaincre et rester vigilants afin que nous puissions bénéficier de cette période pour préparer, au mieux, notre secteur.
Soulagements de voir que le Gouvernement n'a pas remis en cause certains engagements passés en matière de bioéthanol. En effet, les agréments de production déjà existants et la fiscalité adaptée en faveur des biocarburants ont été maintenus. Mais…, en même temps, beaucoup déceptions face aux récentes annonces en matière de biocarburants qui font partie, quoique l'on dise, du bouquet énergétique, avec un gain environnemental incontestablement reconnu (moins de gaz à effet de serre). Toute limitation des volumes de biocarburants en France et/ou en Europe n'aura, sans aucun doute, pas d'impact sur la volatilité des matières premières agricoles. Par contre, toute éventuelle limitation contribuerait, c'est certain, à bloquer nos débouchés, à affaiblir les bénéfices des biocarburants sur le commerce extérieur, l'emploi et l'innovation qui font tant défaut actuellement dans notre pays et enfin, à se priver des bénéfices environnementaux des biocarburants, favorisant ainsi les importations (USA - Brésil).
Satisfaction par rapport aux prix d'achat de nos betteraves déjà annoncés par plusieurs de nos industriels aussi bien en matière de prix d'excédents, de compléments de prix versés par nos groupes coopératifs et enfin, de retour de supplément prix sur le quota sucre (article 31 des Accords Interprofessionnels), la CGB ayant largement contribué à son application.
Satisfaction et volonté également de voir apparaître plus de transparence, plus de lien affiché entre le prix d'achat des betteraves et le prix de vente des produits finis. Il nous faut, là aussi, pour le dynamisme de notre filière, continuer dans la voie du partage de la valeur ajoutée.
Espoir enfin, en matière de quête de compétitivité de notre filière afin d'appréhender au mieux l'après 2020 avec le lancement du programme de décryptage du génome de la betterave (Aker) porté particulièrement par la Société Florimond Desprez, l'Institut Technique de la Betterave (ITB), l'INRA, le SNFS, la CGB…
Concernant la récolte 2012, elle s'annonce dans la moyenne des 5 dernières années, avec des incidences plus ou moins marquées par les conditions climatiques des dernières semaines».



Le nouveau président du SBY : Didier Renoux.

SYNDICAT BETTERAVIER DE L'YONNE

Concours charolais d'Avallon

La race charolaise en vitrine à Avallon

La 50ème édition du Concours Interdépartemental de Bovins reproducteurs charolais se tiendra les 19 et 20 octobre prochains à Avallon. Ils seront 115 animaux à concourir, provenant d'élevage de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Nièvre.



Le concours d'Avallon est réputé pour la qualité des animaux en lice, à l'image de « Darkvador », de l'EARL La Croix du Château à Joux la Ville, arrivé 1er l'an passé dans la catégorie prix d'honneur Junior Mâle

Le Syndicat d'Elevage de la race bovine charolaise de l'Yonne organise le concours interdépartemental de bovins reproducteurs charolais, les vendredi 19 et samedi 20 octobre à Avallon.
Il est ouvert aux animaux inscrits au HBC livre A et provenant d'élevages qualifiés vis à vis de l'IBR.

Au total, 115 animaux seront amenés à concourir dont 75 veaux mâles de l'année, proposés à la vente et provenant d'élevages de Côte d'Or, Nièvre et Yonne.

Déroulement de la manifestation

Le Concours se déroulera sous un chapiteau installé sur le parking de la RD 606, face au cimetière.
Vendredi 19 :
De 13 h 30 à 18 h : jugement des animaux
Samedi 20 :
De 9 h à 16 h 30 : exposition des animaux
De 11 h à 12 h : défilé des animaux primés
15 h : visite officielle et remise des prix, suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité d'Avallon
De 11 h 45 à 14 h 30 : repas avec dégustation de steak charolais. Viande provenant d'animaux nés, élevés et engraissés dans la région. Pour encourager le commerce au cours de cette manifestation, les organisateurs accordent une prime de 150 Euros, par tranche de cinq ventes conclues pendant le concours.
Renseignements complémentaires auprès de Catherine Bonin : 9 avenue du 11 Novembre - 89200 Avallon - Tél.03 86 34 23 41 entre 8 h et 9 h, ou portable 06 07 89 05 97 ou télécopie 03 86 31 63 56.

Elevage

Visite d'une délégation japonaise

Une délégation de représentants d'une association japonaise d'aide aux éleveurs s'est rendue sur deux exploitations du département, sous l'égide de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, qui a organisé les rencontres chez deux éleveurs, un laitier et un allaitant.



Visite du Gaec de Chichery, spécialisé en filière laitière. La délégation japonaise s'est notamment très intéressée à la rentabilité du produit fini et la répartition du revenu entre l'élevage et les cultures

« *Drèche, taux butyreux…* », les termes techniques utilisés dans l'élevage ne sont pas toujours faciles à traduire et l'interprète mandaté par la délégation japonaise pour l'occasion a parfois eu, en dépit de ses grandes compétences, quelques difficultés à les reformuler en japonais ! *«Japan Livestock Industry Association»* est un organisme japonais dont le siège est à Tokyo. Société civile ayant l'agrément du Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches au Japon, elle a plusieurs activités principales.

En premier lieu, une offre d'appui et de conseil aux éleveurs du pays, sur le plan de la gestion comme de l'hygiène : un service qu'ils souhaiteraient aujourd'hui développer. Leur second pôle d'activité est un appui à la gestion et au financement des intérêts d'emprunts contractés par les éleveurs. La demande de visite formulée auprès de la Chambre d'agriculture de l'Yonne avait pour but de visiter deux exploitations, l'une en filière allaitante, l'autre en production laitière, afin de s'informer notamment sur le conseil apporté par la Chambre en matière d'élevage et d'avoir une approche technique et concrète de l'accompagnement à la gestion de l'exploitation. Outre l'interprète, la délégation était constituée d'un éleveur allaitant, d'un éleveur laitier, du sous directeur du service des affaires générales de l'association, ainsi que d'une journaliste.

Après une visite dans la matinée sur l'exploitation des frères Gaillot, éleveurs allaitants à Mont-Saint-Sulpice, la délégation, assistée de Joël Beaudeau, responsable à la Chambre des actions *«production laitière»* et Laetitia Le Breton, chargée de communication, s'est rendue l'après-midi sur le Gaec de Chichery, où ils ont été accueillis par le président de la Chambre d'agriculture, Gilles Abry. Premier étonnement : la quasi parité sur une exploitation entre les revenus liés à l'élevage et ceux émanant des cultures.

Rien de comparable au Japon, où faute de surfaces culturales disponibles, ils sont dans l'obligation d'importer massivement des aliments de substitution, diminuant d'autant les revenus. Une caisse à fonds de péréquation existe, mais elle se vide et à très court terme se posera le problème du financement des aides. Etonnement aussi vis-à-vis des réseaux de référence et des différentes simulations économiques proposées par la Chambre pour aider le jeune dans son installation. Un service inconnu au pays du Soleil Levant, de même que n'existe pas de mise en relation du jeune avec le cédant au moment de l'installation.

DOMINIQUE BERNERD

Vendanges

On a pressé à l'ancienne à Champvallon

Renouant avec la tradition, le pressoir du 13e siècle de Champvallon a repris du service le temps d'une journée. A la manoeuvre, la famille Proffit, viticulteurs à Senan, dans le Jovinien.



Plusieurs centaines de visiteurs ont assisté aux différentes pressées organisées tout au long de la journée.

La dernière pressée remontait à neuf ans. A l'échelle du vieux pressoir, c'était hier ! Sa construction date du 13e siècle et il fut utilisé par les vignerons de la région jusqu'en 1972. De la famille des *«pressoirs à levier»*, sa taille et son poids imposants confirment l'importance de la vigne en Jovinien depuis le Moyen Age. Inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1992, le vieux pressoir et le bâtiment qui l'abrite, appartiennent à la Communauté de Communes de l'Aillantais depuis 1986.

Déplacé et remonté à la fin du 18e siècle dans la cuverie qu'il occupe aujourd'hui, le pressoir provient du château de Champvallon, qui fut la propriété de Jacques de Harlay, lequel d'après l'histoire, aurait contraint Henri IV à lever le siège de Joigny en 1590. Il appartient à la même catégorie que celui de Coulanges la Vineuse, dite *«pressoir à leviers à taisons ancrés»*. Une technique qui, du fait de l'utilisation de puits ventilés, permettait aux pièces de bois de moins souffrir des effets de la pourriture. Taisons et madriers pouvant ainsi être facilement accessibles et vérifiés. Plongeant dans une fosse cylindrique maçonnée profonde de 7 mètres, les poutres jumelées des taissons sont bloquées par des marbriers assemblés en forme de croix de Saint-André. Constitué de quatre troncs juxtaposés, son levier est long de 9,50 m et pèse plusieurs tonnes, ce qui le range parmi les plus imposants pressoirs conservés en Bourgogne. Pour preuve la surface de sa maie (aire de réceptacle du jus), d'environ 15 m^2 et le diamètre de sa roue à taquets : 2,70 m.

Une fête du pressurage retrouvée

Jusqu'au début des années 2000, la machine était remise en service chaque année, le premier dimanche d'octobre, pour une pressée festive où se retrouvaient confréries vineuses et vignerons locaux. Des travaux de sauvegarde et de mise en sécurité ont été entrepris en 2003, pour s'achever en août 2011. Trop tard pour renouer avec la tradition.

Cette année, Anne et Rémy Proffit, viticulteurs à Senan et locataires des lieux n'ont pas laissé passer l'occasion d'effectuer la première pressée à l'ancienne depuis 2003, organisant une fête du pressurage.

Tout au long du dimanche, plusieurs centaines de visiteurs se sont pressés autour du vénérable *«multi centenaires»*, n'hésitant pas à mettre la main à la pâte pour faire tourner la grande roue à taquets pendant les démonstrations. La veille, la famille Proffit avait vendangé manuellement près de deux tonnes de raisins, toute intervention mécanique étant proscrite du fait de l'obligation de conserver les tiges pour *«faire tenir le gâteau sur la maie»* pendant l'opération de pressage. Les visiteurs ont eu tout loisir également sur le site, de profiter d'un marché du terroir organisé pour l'occasion. Au final une belle manifestation qui a conquis le public à en croire les difficultés pour parvenir à se garer du côté de la bien nommée rue Saint-Vincent !

DOMINIQUE BERNERD



Sommet de l'Élevage

La chambre régionale promeut la génétique

Les allées sillonnant les stands charolais, à Cournon (63), la semaine dernière, semblaient trop étroites. Nombre de visiteurs professionnels sont venus admirer le gratin de la race, dans le hall 3, où 40 bovins sur 170 demandes d'inscription ont pu participer. Les éleveurs étaient aussi les bienvenus sur les stands du Herd Book Charolais et de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne (Crab). Celle-ci lançait cette année son offensive médiatique en faveur de l'élargissement et de la diffusion génétique.



Les allées étaient trop étroites pour accueillir tous les visiteurs venus admirer les plus beaux specimen de la race charolaise.

«*La génétique dans mon élevage, çà marche*» annonce l'affiche exposée sur le stand de la CRAB. Celle-ci, par l'intermédiaire d'une commission génétique intégrant le Herd Book Charolais, les coopératives d'insémination, les stations d'évaluation, les contrôles de performances, les EDE et les OP et OPNC, a constitué le Réseau génétique Bourguignon (RGB). Et, outre une offensive médiatique orientée vers les éleveurs de la région, le-dit réseau a également développé ses outils. A Cournon, Florence Marquis, la responsable du RGB, a officiellement présenté le site internet www.reproducteursbourgogne.fr, qui inventorie les reproducteurs charolais disponibles dans les élevages de Bourgogne, dès lors qu'ils sont inscrits à la fois au Herd Book Charolais et à Bovins Croissance. Par un accord avec les EDE, les notifications sont entrées et mises à jour automatiquement dans la base de données. Ce qui permet aux professionnels de trouver le taureau qu'ils recherchent pour leur élevage en toute simplicité.

«Améliorer revenu et confort»

Jusque-là, la base de reproducteurs n'avait été que testée entre opérateurs depuis un an. L'heure est donc à la communication tous azimuts, «*ce programme de réhabilitation de la génétique reposant sur deux objectifs*» selon Jean-Pierre Fleury, membre de la Crab et secrétaire général de la FNB: «*élargir la base de sélection afin d'intégrer des taureaux de qualité, sur les mêmes critères, qui n'était pas encore indexés, et augmenter la diffusion afin que ce progrès génétique bénéficie aux éleveurs*». Pour les éleveurs charolais, l'intérêt sera double. «*La sélection permet de trouver des taureaux qui permettent le plus vite d'améliorer le revenu, en jouant sur les qualités maternelles, le vêlage facile, les aptitudes bouchères*


Florence Marquis, responsable du Réseau génétique Bourguignon à la CRAB, a fait voir la base de taureaux reproducteurs disponibles aux visiteurs des stands charolais.



La présence de la CRAB au Sommet de l'élevage (ici Jean-Pierre Fleury) marque le lancement de la communication officielle en faveur de l'élargissement et de la diffusion de la génétique charolaise.

▶ Le palmarès charolais

- Prix de championnat mâle: Dudule, SCEA Melaye Sennepin, La Celle sur Nièvre (58)
- Prix de championnat femelle: Champagne, EARL Pierre Chebance (63)
- Meilleur index Iboval mâle: Vosgien VF, Gaec Brun (03)
- Meilleur index Iboval femelle: Ecosse, Gaec Garde Chaffraix (03)
- Taureaux de 18 mois destinés au croisement: 1er) Général, Vincent Serge (71)
- Taureaux de 18 mois: 1er) Gentleman, Gérard Delangle (71)
- Taureaux de 30 mois: Flambeau, EARL Olivier (63)
- Taureaux adultes, sous-section A: 1er)Dudule, SCEA Melaye Sennepin (58)
- Taureaux adultes, sous-section B: 1er) Escadron, EARL Minard (18)
- Génisses de 18 mois: 1er) Grenadine, Gaec Blanchard (63)
- Génisses de 30 mois: 1er) First Lady, Didier Metrop (71)
- Jeunes vaches suitées de 1er ou 2è veau: 1er) Douve, François Lucand (21)
- Vaches adultes suitées: 1er) Champagne, EARL Chebancé Pierre (63)
- Masters en présentation: Eurovision et Hit Parade, Gaec Beauzon frères (58); Fabuleuse, Florent Besson (58); Feodal, Gaec Cadoux père et fils (89)

Gilles Bernard Un bon d'achat de 2500 euros

Eleveur de 56 ans à Ouroux-en-Morvan (58), Gilles Bernard était venu visiter le Sommet de l'élevage l'an dernier et avait rempli un quizz de la Chambre régionale d'agriculture. Il y a quinze jours, un coup de téléphone lui a appris qu'il était l'heureux tiré au sort parmi toutes les bonnes réponses qui avaient été déposées en 2011. Aussi, Gilles Bernard est-il revenu cette année, mais cette fois-ci en repartant les mains pleines. Jean-Pierre Fleury, membre de la Crab, et Florence Marquis, responsable du Réseau génétique bourguignon, lui ont remis un bon d'achat de 2500 euros à valoir sur l'achat d'un taureau reproducteur inscrit sur la base informatique du réseau. Une façon comme une autre de promouvoir la génétique charolaise et de communiquer sur les outils récents mis en oeuvre par la Chambre régionale.


Jean-Pierre Fleury et Florence Marquis ont remis un bon d'achat de 2500 euros à Gilles Bernard, éleveur à Ouroux-en-Morvan (58), qui a remporté un quizz en 2011, à valoir sur l'achat d'un taureau reproducteur inscrit sur la base du Réseau génétique Bourguignon.

charolaise

« Dudule est une confirmation !»

Luc Melaye est l'un des quatre associés de la SCEA Melaye Sennepin à La Celle sur Nièvre (58), société où est né et a grandi Dudule, le grand champion charolais de Cournon 2012. Pour lui, cette victoire sonne comme "*une reconnaissance mais aussi comme une confirmation*" du long travail de sélection mené depuis des années par les associés. Les Melaye Sennepin comptabilisent autour de 135-140 vêlages par an et Luc Melaye est fier d'annoncer que "*sur les 40 charolais présentés au Sommet cette année, 5 sont issus de la lignée*" du naisseur-sélectionneur.
Et sur les 4 finalistes du prix de championnat, trois sont aussi issus de la SCEA. Contrairement à d'autres exposants, qui préfèrent conserver leur potentiel génétique, les associés sont aussi venus à Cournon "*pour éventuellement vendre le taureau, et pas que les semences*". Luc Melaye explique en effet que Dudule étant né sur l'exploitation, il appartient à la même souche que les autres bovins et par conséquent qu'il y a "*moins de potentiel de sélection chez nous*". Luc Melaye se félicite de tous les contacts "*très professionnels*" qu'il a pris lors de ce Sommet de l'Elevage et espère vendre Dudule "*peut-être à des Français*" mais peut-être aussi "*à des étrangers car ils sont souvent plus généreux*". C'est la loi de l'offre et de la demande qui prime, ce qui est bien logique, surtout quand "*il vaut mieux passer 3 jours à Cournon que 10 à Paris, pour rencontrer des Allemands, des Espagnols, des Slovènes, des Danois, des Suédois..., Plupôt des éleveurs qui sont déjà dans la race!*"



Dudule, appartenant à la SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre (58), a remporté le prix de championnat dans la catégorie des mâles charolais.

dans un compromis qui ne remet pas en cause le vêlage et le potentiel laitier. Bovins Croissance n'est pas seulement un outil destiné aux éleveurs de taureaux, c'est aussi un levier pour la compétitivité au même titre que les efforts menés sur les bâtiments d'élevage, par exemple». L'autre atout de la génétique, selon Jean-Pierre Fleury, c'est *«d'améliorer le confort de travail de l'éleveur»*. Des progrès qui préfigurent déjà des nouvelles orientations du Réseau génétique Bourguignon.

Vers la génomique

Car la Crab annonce déjà une deuxième phase de travail, celle de la génomique, qui permettra, à partir du génome des animaux, de retenir le séquençage de critères privilégiés. Dès la reproduction. *«Dans 3 ou 4 ans, nous pourrons cibler certains caractères avec une réponse dans les trois premiers mois de l'animal»* explique Jean-Pierre Fleury. *«Si on met le paquet, c'est que la Bourgogne, avec 500 000 vaches, est la première région de France en terme d'élevage allaitant et que la génomique, au-delà du problème de la main d'oeuvre, c'est une façon simple de trouver un compromis qui facilite le quotidien»*. Ainsi, le Réseau génétique Bourguignon s'est-il associé avec les représentants de la race Limousine et de races rustiques dans un programme de recherche appelé Degeram, qui offrira, dans un premier temps, un élargissement de la base de sélection, afin que l'outil, par la suite, soit le plus pertinent possible.

EMMANUEL COULOMBEIX



Champagne, d'un élevage du Puy-de-Dôme, a remporté le prix de Championnat femelle.



Un podium de champions: Dudule et Champagne.

Marchés

Un secteur fragilisé à restructurer

La visite du ministre de l'Agriculture au Sommet de l'élevage n'est pas passée inaperçue. Dan les travées bondées, Stéphane Le Foll n'a pas lésiné sur les poignées de mains et a pris son temps.



© S.Giraud

Premier Sommet de l'élevage pour le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll. Au menu : visites du ring et des différentes rencontres, discussions franches…

Face à la flambée des prix et la volatilité des matières premières, l'élevage est fragilisé. Le sommet de Clermont-Ferrand été l'occasion pour Stéphane Le Foll d'annoncer une réunion le 21 novembre entre tous les acteurs de la filière élevage. « *Nous sommes à un point de rupture économique et sociologique pour l'élevage. On ne peut pas nourrir la viande bovine avec des pissenlits et des pâquerettes* », lance avec ferveur Pierre Chevalier, le président de la Fédération nationale bovine (FNB) à l'attention de Stéphane Le Foll.

Préserver la production

Celui-ci est venu arpenter les allées du sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand pendant plus de deux heures le 4 octobre. Face aux éleveurs dans la tourmente, Stéphane Le Foll a tenté d'apporter quelques réponses : « *Certains agriculteurs abandonnent l'élevage au profit des céréales. Il est hors de question que la France devienne un pays spécialisé dans la production de céréales. Nous devons préserver notre image de premier producteur de viande bovine* », insiste le ministre. Une réunion se tiendra le 21 novembre entre tous les acteurs de la filière y compris la grande distribution afin de discuter d'un cadre contractuel « *plus large* ». « *Comment fait-on lorsqu'il y a une augmentation des coûts de production pour pouvoir la répercuter de manière intelligente ?* », interroge le ministre avant de répondre lui-même : « *il va falloir discuter avec la grande distribution pour voir comment s'applique les accords de mai, comment on partage l'effort. Trop souvent, ceux qui trinquent sont les éleveurs* ». Pour la DPI et la DPA, Stéphane Le Foll a assuré que des « *mesures spéciales* » pour le stockage et l'achat de fourrage seront prises lors du collectif budgétaire de l'année prochaine. « *Nous aiderons les éleveurs, par les outils fiscaux, à passer des périodes difficiles* ».

Future PAC

Au plan européen, le ministre a rappelé la volonté de la France de maintenir le budget pour la PAC. Mais au delà du budget, il y a la réforme. Et sur ce point, la priorité française sera donnée à la préservation de l'élevage et à la polyculture élevage. Sur le dossier plus sensible des aides, le ministre de l'Agriculture a affirmé sa volonté de maintenir des aides couplées pour préserver l'élevage.
Pour Stéphane Le Foll, le salut de la filière passera aussi par son ouverture aux pays méditerranéens. « *La France possède 45 % du bassin allaitant d'Europe. Nous avons la capacité d'exporter de la qualité*», indique-t-il. A ce sujet, une réunion se tiendra le 16 octobre à la FAO à Rome avec les acteurs du bassin méditerranéen.

A Cournon, les représentants des producteurs des autres pays fondateurs du groupe de Madrid (France, Espagne, Italie et Irlande) ont signé un manifeste remis au représentant de la commission européenne et au ministre français, afin de réaffirmer la nécessité de maintenir le budget de la PAC, de favoriser la progression des prix à la production et d'encourager la compétitivité des exploitations.

« *Couleur Limousine* » à Cluny

Le rendez-vous approche…

Les 27 et 28 octobre, Cluny accueillera "*Couleur Limousine*", le concours inter-régional de la race éponyme. L'occasion d'une manifestation d'une plus grande envergure…

Dans le cadre de l'organisation de l'événement "*Couleur Limousine*", le concours inter-régional limousin qui aura lieu les 27 et 28 octobre à Cluny, le Serblim (Syndicat des éleveurs de la race limousine) et le Herd-book limousin (HBL) se mobilisent pour préparer l'événement en association avec Équivallée Cluny.

Le concours inter-régional limousin est une présentation du "*must*" de la race des sections Auvergne, Lozère et Bourgogne, Rhône-Alpes, Paca. Les diverses étapes de cette présentation ont pour but de permettre au jury de voir, tester et comparer les animaux bovins pour déterminer les meilleurs sujets.



Au pays de la charolaise, les limousines seront à l'honneur. Mais pas seulement elles. Les organisateurs ont tenu à en faire une grande manifestation de l'élevage régional.

Les limousines, mais pas seulement !

Durant cette manifestation, les différentes races bovines qui pâturent dans la région –et c'était une volonté forte des organisateurs– seront réunies, telles que l'aubrac, mais aussi la hereford et l'angus, la blonde d'Aquitaine ou la parthenaise et, bien évidemment, la "l*ocale de l'étape*" qu'est la charolaise.
Les samedi 27 et dimanche 28 octobre, ce concours inter-régional s'installera sur le superbe site d'Équivallée Cluny, sous un chapiteau de 1800 m². Ainsi, si les limousines ouvriront le week-end par un jugement des sections, une présentation des chevaux de trait aura lieu dans la foulée et toute la journée du samedi. Le dimanche, dès 9 heures, le Serblim et le HBL remettront les prix spéciaux. À 11 heures aura lieu la visite officielle, puis la présentation IA. L'après-midi sera dédié au défilé des animaux primés.
Au total, rien moins que 200 animaux bovins limousins passeront devant le jury ! Des spécimens en provenance des départements bourguignons mais aussi de la Loire, du Rhône, de l'Isère, du Cantal, de la Lozère et même des Bouches-du-Rhône !

Et aussi…

Les acteurs du milieu rural et les énergies renouvelables agrémenteront aussi le parcours des visiteurs, lesquels pourront également se régaler avec des produits régionaux tels que les fromages de chèvres du Domaine de Ballifays, les foies gras et la viande d'agneau de la SCEA de Rivault, la viande de cerf et les miels de la Ferme de l'Apicerf, les escargots de L'Escargot brionnais, les jus de fruit, les glaces et sorbets de Parfums de Terroir-Copex à Taizé ou encore la viande de porc et de bœuf limousin de la Ferme de la Mère Boitier.
Bref, un rendez-vous à noter dès à présent sur les tablettes.

M. L. ET N. D.

En bref

Grippe saisonnière

Faites vous vacciner !

La MSA Bourgogne rappelle que seul le vaccin contre la grippe permet de se protéger de cette maladie grave qui peut être mortelle.
La grippe est une infection respiratoire aiguë. Cette maladie contagieuse et fréquente, peut avoir des conséquences graves sur les personnes les plus fragiles. L'immunité contre le virus apparaît quinze jours après la vaccination, il est donc important de se faire vacciner au plus tôt, avant l'apparition des premiers cas de grippe
Pour tous les assurés de la MSA :
Ils peuvent se faire vacciner dès la sortie du vaccin le 20 septembre 2012.
Pour les personnes à risques :
La MSA prend en charge le vaccin à 100%.
Les personnes concernées reçoivent un courrier où la démarche à suivre est indiquée.
Les populations concernées par cette prise en charge sont :
- Pour la première fois cette année, toutes les femmes enceintes, quel que soit le trimestre de grossesse, les personnes obèses et l'entourage familial de nourrissons de mois de 6 moins présentant des facteurs de risque,
- Et, comme tous les ans, les personnes atteintes de certaines affections de longue durée ou d'une maladie respiratoire chronique et les assurés de 65 ans et plus.

Plus d'informations et de conseils sur www.msa-bourgogne.fr

COMMUNIQUÉ MSA



Abattage

Déploiement du « *Plan abattoirs* »

Avec l'installation de la Commission abattoirs inter-régionale, c'est l'un des premiers étages du « Plan abattoirs » qui se déploie. En ligne de mire, la rationalisation et la modernisation des outils existants. Un dispositif d'aides soutient cet objectif.

La Commission abattoir inter-régionale, Centre-Franche Comté-Ile de France, a été officiellement installée par le Préfet de la Région Bourgogne le 18 septembre dernier. La création de cette commission intervient dans le cadre du « *Plan abattoirs* » . Ce plan prévoyait la mise en place par France AgriMer d'un dispositif d'aides destiné à favoriser la restructuration et la modernisation des outils existants. Un observatoire des abattoirs, instance nationale de réflexion, d'analyse et de proposition sur toutes les problématiques liées à l'abattage a aussi été décidé.

Ce plan abattoir intervient alors que la situation des abattoirs de boucherie en France se caractérise par un taux insuffisant des capacités d'abattages et un fort déséquilibre entre capacités de production et capacités d'abattage selon les régions et les espèces. Le Préfet de Bourgogne est désigné pour assurer la mission de coordination en matière d'abattage d'animaux de boucherie (bovins, ovins, porcins, caprins et équins) sur l'inter-région regroupant la Bourgogne, le Centre, l'Ile de France et la Franche-comté. La commission abattoirs qui vient d'être installée regroupe les acteurs de la filière et doit proposer la meilleure stratégie pour l'inter-région dans la perspective des restructurations annoncées au plan national.

Premier acte de cette commission : elle doit rapidement dresser un diagnostic économique et sanitaire, partagé par tous, des stuctures existantes. Elle aura en effet à formuler un avis sur chaque demande d'aide aux investissements et à la restructuration qui sera déposée par les propriétaires et/ou les exploitants des outils d'abattage. France AgriMer a ainsi mis en place un dispositif d'aides destinées aux entreprises d'abattage d'animaux de boucherie. Ces aides doivent, d'une part faciliter la restructuration des abattoirs et le développement de stratégies économiques adaptées (en particulier pour les abattoirs intermédiaires ou pour les abattoirs des circuits courts) et d'autre part, favoriser les investissements d'innovation et de modernisation des outils qui améliorent la compétitivité des entreprises.

Cinq types d'aides sont prévus : aides aux investissements immatériels, aides aux investissements matériels, acquisition d'actifs, aide à la reprise de société ou création de filiale commune, aide à l'identification électronique ovine.

Au titre de l'année 2012, l'examen des dossiers se fera en deux vagues. La dernière limite de dépôt des dossiers complets est fixée au 30 novembre 2012.
Pour toute précision complémentaire la décision relative aux aides est téléchargeable sur le lien suivant : http://agriculture.gouv.fr/BO-no30-du-27-07-12

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DE LA PREFECTURE DE REGION

Coût du travail en agriculture

Un enjeu pour la compétitivité

Le recours à l'emploi salarié dans l'activité agricole est amené à prendre une part de plus en plus importante. Mais l'emploi représente un coût pour les entreprises agricoles. Un coût qui n'est pas répercuté sur le prix du produit fini, a fortiori dans les secteurs en concurrence directe sur les marchés internationaux.

Alors que le poids de l'emploi salarié dans l'activité agricole prend une part de plus en plus importante, les difficultés économiques et les crises successives subies par l'agriculture font du coût du travail un enjeu capital pour les entreprises. Depuis de nombreuses années, la FNSEA se bat pour obtenir une prise de conscience de la part des Pouvoirs Publics sur cet état de détérioration du coût de l'emploi, sans possibilité d'amélioration de la productivité. Des décisions doivent être prises rapidement pour trouver des dispositifs durables. En effet, le niveau atteint par le coût du travail en France ne permet plus aux entreprises de pouvoir lutter contre la concurrence des pays européens et, plus grave, des pays limitrophes. Un constat d'autant plus vrai dans certains secteurs de l'agriculture. Par manque de compétitivité, des pans entiers de productions menacent de disparaître. Pour cette raison, la FNSEA s'est, de longue date, engagée sur le dossier du financement de la protection sociale et de la baisse des charges pesant sur le travail.

Pour la FNSEA, le débat doit se placer sur les principes fondamentaux du financement de la protection sociale dont le financement demeure assis sur le revenu du travail à plus de 80%. Or les entreprises fortement employeuses, comme les entreprises agricoles, n'ont plus les moyens de le supporter.

Jusqu'à présent, les mesures obtenues visaient essentiellement à réduire le montant des cotisations sociales qui sont à la charge de l'employeur. C'est le cas notamment du dispositif d'exonération de charges pour les contrats saisonniers. Par ailleurs, la FNSEA avait obtenu du précédent gouvernement le vote du texte sur la TVA emploi. Elle déplore aujourd'hui l'abrogation de ce texte par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault et attend des nouvelles mesures d'allègement du coût du travail.

Malheureusement, l'actualité récente est loin de plaider en ce sens. Annoncé la semaine dernière, le projet de loi de Finances pour 2013, s'il est adopté par le Parlement, comporte une disposition réduisant notablement la partie de l'exonération de charges patronales pour les salariés saisonniers. *«Cette mesure montre que le Gouvernement se moque des enjeux de compétitivité»* a vivement réagi Claude Cochonneau, vice-président de la FNSEA et président de la Commission Emploi. *«Où sont les beaux discours du Président de la République ou des membres du Gouvernement qui appellent, chaque jour, de leurs vœux la relance de l'emploi et l'activité de production en France ? Au moment d'agir, ils préfèrent prendre des mesures qui pénalisent encore un peu plus la compétitivité de secteurs qui figurent parmi les plus exposés à la concurrence étrangère…»*.

C'est dans ce nouveau contexte que va se tenir la série de colloques Emploi organisés dans les régions par la FNSEA et dont le premier rendez-vous est programmé le vendredi 19 octobre prochain au Palais des congrès de Dijon.

Emploi Colloque à Dijon le 19 octobre

Le colloque emploi FNSEA aura lieu vendredi 19 octobre à Dijon au Palais des Congrès. Gratuit et ouvert à tous, ce il abordera les enjeux de l'emploi agricole aux travers de la double problématique de la ruralité et de la compétitivité. Le nombre de places étant limité, il est impératif de s'inscrire soit sur le site www.colloquesemploi.fr, soit auprès de la FRSEA au 03 80 48 43 31.

Au programme : 9h30 Accueil des participants ; **10h00** Ouverture des débats par Gilles Duquet, membre de la Commission Nationale Emploi de la FNSEA ; **10h15** Diffusion du film «L'emploi agricole et la ruralité» suivie d'une table ronde «L'emploi en milieu rural, sa place et ses enjeux : quelles sont les difficultés de l'emploi en milieu rural ? Comment le maintenir et le développer?» ; **12h30** Déjeuner ; **14h00** Ouverture des débats par Joseph Lechner, membre de la Commission Nationale Emploi de la FNSEA ; 14h15 Diffusion du film «Coût du travail et compétitivité » suivie de la table ronde «Le coût du travail et la compétitivité : quelle importance a le coût du travail pour la compétitivité des entreprises agricoles face aux productions étrangères et comparé à d'autres secteurs ? qu'est-ce que la FNSEA a déjà obtenu et ce qu'elle défend ? ; **16h00** Clôture du colloque par Francis Letellier et Frédéric Perrot, respectivement président de la FRSEA Bourgogne et de la FRSEA Franche Comté.

Lait

CIL *Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut entendre...*

Bien que la FNIL (privés) ait annoncé se retirer (momentanément ?) des instances interprofessionnelles à partir d'arguments contenant une bonne dose de mauvaise foi, ses représentants au CIL Grand Est étaient bien présents à Mulhouse le 4 octobre dernier.

Pour autant le collège producteurs ne put s'en réjouir longtemps tant il s'agissait d'une présence muette, d'ailleurs bien vite imitée par l'autre collège de la transformation ! Ainsi, les demandes d'explications des producteurs quant au non-respect des recommandations interprofessionnelles de prix n'obtinrent aucune réponse et pas même le moindre commentaire, comme si la surdité avait subitement gagné la quinzaine de représentants de la transformation.

Le représentant de Sodiaal n'avait, dit-il, rien à dire en interprofession devant seulement des explications à ses adhérents, ce dont ceux-ci se souviendront sûrement. Quant à celui de Lactalis, il se refusa tout autant à tout commentaire se contentant de se retrancher derrière les décrochages de prix de certaines coopératives.

La FRPL dénonce d'autant plus vigoureusement une telle attitude qu'entre baisse du prix du lait et envolée des charges, la situation des producteurs est particulièrement difficile. La FRPL s'élève contre un mutisme de circonstances qui permet simplement aux deux plus grands groupes laitiers de ne pas justifier des décisions accentuant encore le contexte défavorable aux producteurs.

Enfin, la FRPL déplore ce manque de responsabilité au moment où l'interprofession, dont l'existence même est menacée, devrait au contraire, faisant fi de ses intérêts individuels, faire front et montrer une unité et une détermination à surmonter les difficultés qui lui permettent d'être encore là demain, dans l'intérêt commun de producteurs et de transformateurs qui, qu'on le veuille ou non, sont dans le même bateau.

Contractualisation et sortie de quotas exigent au contraire des réflexions approfondies pour des projets ambitieux qui assurent l'avenir de la filière laitière du Grand Est et en premier lieu celui des producteurs.

COMMUNIQUÉ DE LA FRPL GRAND EST

Fiscal

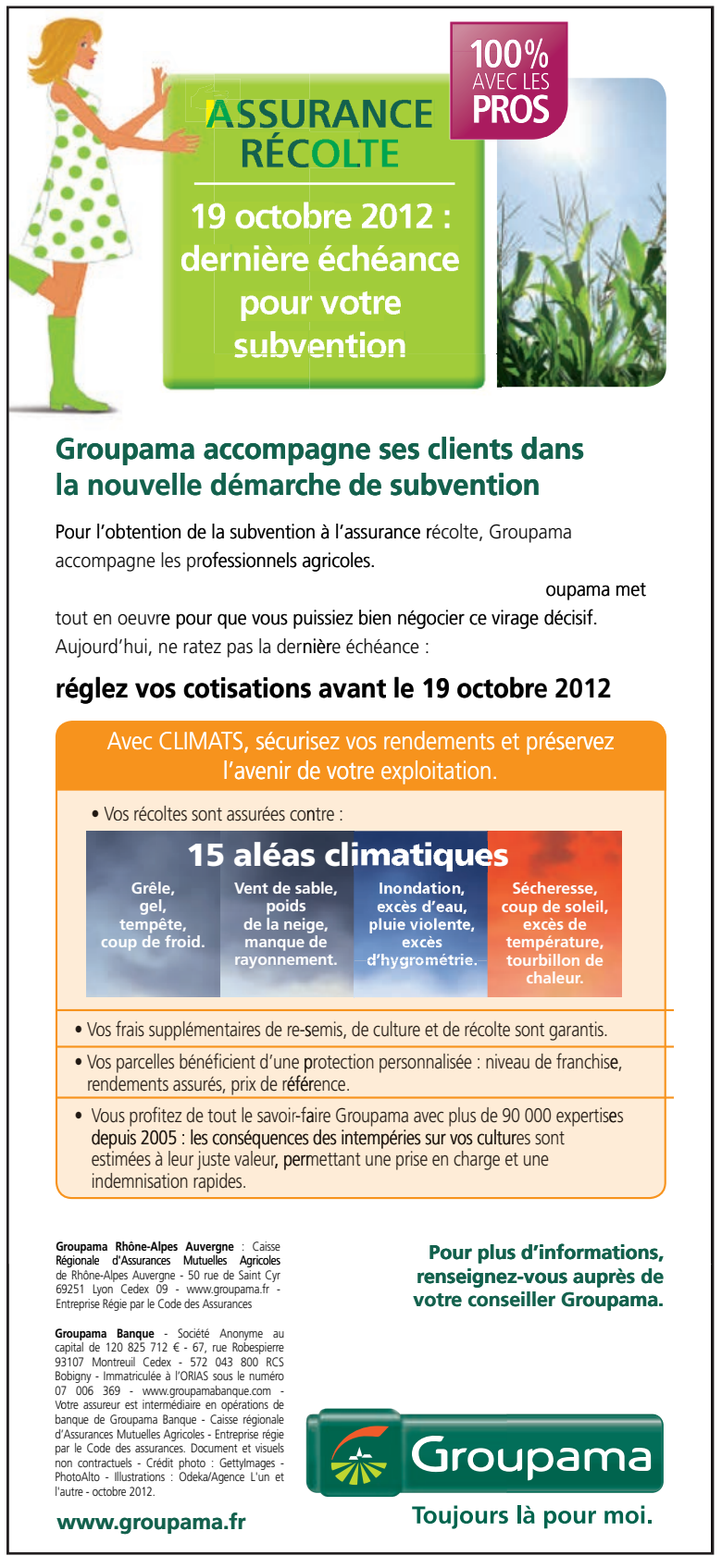
Plus de rigueur = moins de remplacements

Le projet de loi de finances 2013 ne prévoit pas la reconduction du crédit d'impôt dont les agriculteurs bénéficiaient depuis 2006 en cas de remplacement. Service de remplacement France s'en inquiète et «*craint que les vacances des agriculteurs*» soient «*sacrifiées sur l'autel de la rigueur budgétaire*».

Alors que le gouvernement vient de mettre en place un dispositif d'indemnités journalières afin d'apporter «*une réponse immédiate à un problème manifeste d'iniquité sociale*» dans le projet de loi de finances 2013, ce même projet ne reconduit pas le crédit d'impôt octroyé en 2006 aux exploitants agricoles qui font appel au service de remplacement pour les vacances, un congé maternité, une formation professionnelle...

Cette disposition, qui permettait au bénéficiaire d'obtenir une prise en charge à 50% du coût occasionné pour son remplacement (sur 14 jours maximum) s'inscrit dans le cadre de la chasse aux niches fiscales lancée par le gouvernement. Si la Fédération nationale du Service de remplacement se déclare «*parfaitement consciente des impératifs d'une gestion rigoureuse de nos finances publiques*», elle estime aussi que la remise en cause du dispositif «*irait à l'encontre d'une justice sociale enverts les publics les plus fragiles défendue par le Président de la République*». Les premiers qui seront touchés par cette défiscalisation sont en effet les éleveurs, puisque le texte de 2006 prévoyait une astreinte quotidienne pour justifier le remplacement. Dans son communiqué, Service de remplacement France demande «*aux députés et aux sénateurs de tout mettre en œuvre, dans le cadre du débat parlementaire sur le projet de loi de Finances pour 2013, pour que cette mesure soit prolongé*».

La suppression définitive du dispositif serait un coup dur pour les agriculteurs et pour l'emploi aussi, puisque selon le Service de remplacement, la mesure génère par ailleurs 800 emplois salariés équivalents temps plein en milieu rural.



FDSEA de l'Yonne

Bienvenue à Armelle et Anne



A gauche, Armelle Crouzet, nouvelle animatrice de la section productions animales à la FDSEA de l'Yonne et à ses côtés, Anne Picard, animatrice emploi adjointe. Avec déjà sur le bureau leur journal hebdomadaire agricole préféré… !

Arrivée à la FDSEA de l'Yonne le 23 avril dernier pour remplacer Sandrine Vatinelle, animatrice de la section végétale, le temps de son congé maternité, Armelle Crouzet s'est vu proposer le poste laissé vacant depuis le départ de Mélanie Moreau en août dernier, d'animatrice productions animales. Elle prendra ses fonctions le 15 octobre prochain, après une période de polyvalence sur les deux postes. Diplômée de l'Esitpa, l'école d'ingénieurs en agriculture émanant de l'ACPA, Armelle a également effectué à l'issue de ses études, un stage de recherche en microbiologie alimentaire pour étudier la virulence de la bactérie listeria monocythogenes, à l'Agence Nationale de Sécurité Alimentation (Anses). Elle prendra officiellement ses nouvelles fonctions d'animatrice productions animales, Sodetaf et Asylra, le 15 octobre prochain.
Auxerroise d'origine, Anne Picard est arrivée à la FDSEA de l'Yonne le même jour qu'Armelle, pour y effectuer un stage dans le cadre de son DUT Gestion Entreprise et Administration, option Ressources Humaines. Examen en poche, elle a décidé de poursuivre son cursus par une licence professionnelle en ressources humaines et management des compétences. C'est dans ce cadre qu'elle a réintégré à la rentrée son bureau du 37 rue de la Maladière à Auxerre, pour une année en contrat de professionnalisation par alternance. Elle secondera France Lahutte, au poste d'animatrice emploi adjointe.
Armelle et Anne, comme l'ensemble de leurs collègues sont à votre disposition pour tout renseignement. On peut les joindre au 03 86 49 48 10. Bienvenue à toutes les deux et pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions

DB

FDSEA 21

Un syndicalisme de solutions au service des agriculteurs

La FDSEA, un syndicat déconnecté des préoccupations quotidiennes des agriculteurs ? Qui oserait l'affirmer ? Le réseau des 34 délégués cantonaux est le symbole d'une organisation de proximité structurée pour accompagner les adhérents.

▶ Comment adhérer à la FDSEA ?

Prenez contact avec le délégué FDSEA de votre canton ou mettez vous en relation avec les services administratifs de la FDSEA au 03 80 68 67 67 ou par mail au fdsea21@wanadoo.fr



Les délégués cantonnaux FDSEA.



La FDSEA de Côte d'Or est active depuis plus de 65 ans pour défendre individuellement les agriculteurs dans l'intérêt collectif de la profession agricole. L'organisation pyramidale de notre structure permet de répondre à ce double objectif - individuel et collectif - avec l'échelle cantonale comme pierre angulaire du dispositif. En effet, les 34 délégués cantonaux présents sur 36 cantons sont les interlocuteurs privilégiés des adhérents en réalisant le relai entre les problématiques locales et les instances de décisions départementales.
2012 ne dérogeant pas à la règle, la FDSEA est cette année encore présente syndicalement pour défendre ses adhérents. L'obtention du cas de force majeur suite aux dégâts du gel, la mobilisation pour faire évoluer le cadre du Sage de l'Armançon, la reconnaissance de notre spécificité de département mixte à faible densité laitière au sein du bassin Grand Est permettant l'obtention d'attributions plus élevées pour nos exploitations, sont des exemples parmi d'autres pour en attester.
Adhérer à la FDSEA c'est aussi bénéficier de nombreux services et avantages liés à l'activité d'exploitant agricole : Appui règlementaire (PAC, DPU, environnement, dégâts de gibier…), service juridique - emploi, droit rural, ou encore la Carte Moisson qui permet notamment de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'achat groupé de fioul, etc…
Plus nous seront mobilisés, plus notre force de frappe sera importante et vos intérêts ainsi que ceux de la profession préservés ! Alors n'hésitez plus pour nous rejoindre!
Pour plus de renseignements contactez votre délégué cantonal FDSEA.

Vins de Bourgogne

Petite récolte, grosse hausse ?

Mercredi dernier, l'interprofession des vins de Bourgogne faisait le point sur le millésime 2012. Le BIVB annonce la plus petite récolte depuis une décennie. Avec des stocks d'à peine 11 mois d'avance, les ventes en vrac s'accélèrent et les cours grimpent. En vins de base Crémant notamment (+13 % de sorties). Malgré des résultats économiques encourageants en 2011 et début 2012, les négociants veulent rester «*sereins*» du fait du manque de visibilité, en Europe principalement.



Jusque là tout va bien pour les vins de Bourgogne "les affaires sont plutôt bonnes" se réjouissait Pierre-Henri Gagey, président du BIVB.

«*C'est le coup de grâce* ». Étonnamment, lors de la conférence de presse de rentrée du BIVB, les questions s'animaient autour de la « *catastrophe* » annoncée dans le Beaujolais. Il faut dire que les conséquences s'en ressentent dans toute la Grande Bourgogne et pourrait avoir de multiples répercussions plus au nord (voir encadré)…

Une situation économique qui contraste avec celle de la Bourgogne. «*Les affaires sont plutôt bonnes*», se réjouissait Pierre-Henri Gagey, président du BIVB. Toujours équilibré entre marché national et export, les ventes progressent. En France, restaurations et magasins augmentent (+3 % en volume ; +6 % en valeur). En grande distribution, le prix moyen s'élève à 6,6 € par bouteille, «*soit le vignoble le mieux valorisé en vins AOC, hors effervescents*». Bémol cependant pour le directeur du Pôle Marché, Philippe Longepierre, qui révélait que les « *foires aux vins n'ont pas la même dynamique cette année* », et cela selon l'avis des responsables de rayons. A l'export, les chiffres sont encore meilleurs : +5 % en volume et +15 % en chiffre d'affaires. Un retour «*aux meilleurs chiffres de 2007 et 2008*», s'enthousiasmait le négociant beaunois. Ainsi, les Etats-Unis d'Amérique reviennent en tête des marchés en valeur (+15 % en volume ; +14 % en valeur). L'Angleterre «*se reconstruit avec des vins premium*» (+21 % en valeur), tels les Chablis. Une bonne nouvelle aussi pour les appellations mâconnaises blanches dans leurs sillages.
Le Japon continue de montrer sa fidélité à notre région (+27 % en volume ; +34 % en valeur). Hong-Kong (+19 % ; +42 %) est le 6ème marché mais devient 4ème dès lors que l'on incorpore la Chine. L'interprofession croit tellement en ces marchés d'avenir qu'elle a embauché un VIE – un volontaire international en entreprise basé à Shanghai - pour «*mieux comprendre le marché chinois*».

Vers une pénurie ?

Malgré tout, le dirigeant de la Maison Jadot, appelait à rester «*serein*». L'Europe régresse. La Belgique (-2 % vol ; -5 % val) comme l'Allemagne (-2 % ; +14 %) montrent des signes de ralentissement depuis 2011, ainsi que les Pays-Bas (-18 % ; -8 %). De plus, il ne faudrait pas perdre des marchés, faute de vins pour nos clients. Les sorties Propriétés ont atteints 1,51 million d'hectolitres (Mhl) alors que la récolte de l'an dernier avoisinait les 1,55 Mhl. La situation au 31 juillet faisait état de «*faibles*» stocks chez les viticulteurs, équivalent à seulement 11 mois de ventes de vins (1,35 Mhl hors récolte en cours). « *Si la Bourgogne tombe à 1,2 million d'hl pour le millésime 2012, le commerce va baisser car nous n'aurons rien de plus à vendre* ».

L'incertitude repose donc du côté des stocks des Maisons de négoce. Une chose est sûre, la «*tendance sera faite avant la vente des Hospices de Beaune*» puisque les cours ont déjà augmenté. La pièce de Bourgogne se vend 700 € contre 540 à pareil époque l'an dernier. En Beaujolais, les raisins se vendent 40 % plus chers et les négociants achètent des primeurs pour espérer en garder…

Focus sur les sujets d'actualité

Les «clos» et «châteaux» américains ont précipité la Bourgogne a signé une «*Declaration to protect wine place and origin*». Ainsi, les Etats-Unis s'engagent à protéger les noms géographiques, qui étaient prioritaires. Car les mentions «*traditionnelles*» vont être difficiles à protéger devant l'OMC. «*La crainte est la banalisation à terme de ces mots porteurs de valeurs sentimentales*». Difficile cependant de se « *fâcher*» avec notre premier client en valeur. Toujours autour des châteaux, l'affaire médiatisée de la vente du château de Gevrey-Chambertin était «*nuancée*», mais permettait de remettre en avant les questions sur la valeur vénale des terres ainsi que les droits de succession. Un dossier capital que va aborder le BIVB dans le cadre de la transmission familiale. Un groupe s'est mis en place avec la Safer Bourgogne Franche-Comté «*pour trouver des solutions intelligentes*».
Autre source d'inquiétude, en terme de régulation de l'offre, les deux familles du BIVB se disent «*favorables à un encadrement des droits de plantation*», sans toutefois se mettre d'accord par qui...
Il faut dire que les limites entre propriétaires, viticulteurs et négociants s'amincissent. Les négociants veulent une gestion interprofessionnelle, remettant en cause le rôle actuel des ODG où ils peuvent pourtant siéger...
Pour Michel Baldassini, l'Europe pourrait choisir «*une gestion par les comités de bassin*».

CEDRIC MICHELIN

▶ Zoom sur...

Un millésime 2012 précieux car rare

Le millésime 2012 a «*cumulé les handicaps*» comme le remarquait Michel Baldissini, président délégué du BIVB. Les trésoreries et les hommes s'en souviendront (floraison éternisée, orages de grêles violents, mildiou, oïdium, grillure le 12 juillet…). Au final, les pertes de récolte sont conséquentes mais les « *raisins rentrés sont dans un état parfait* ». La Bourgogne risque d'être à plusieurs vitesses.
Si Chablis fait une récolte «*normale*», malgré une sécheresse estivale, les vendanges sont «*catastrophiques*» en Côte de Beaune (15 à 20 hl/ha) et «*faibles*» en Côte de Nuits. Dans le Chalonnais, Mercurey, Rully, Givry sont annoncés par le BIVB avec de «*belles récoltes*» alors que le secteur de Buxy, Jully-lès-Buxy… connaît jusqu'à «*-60 % de pertes*». Le Mâconnais prévoit de faire 80 % d'une récolte moyenne, mais l'appellation mâcon rouge «*va tourner à 25 hl/ha*».
Au final, la Bourgogne n'atteindra probablement pas les 1,3 million d'hl, « *inférieur à 2003* », ce qui en fait « *la plus petite récolte de la dernière décennie*».

▶ Zoom sur...

Le Beaujolais pourrait taper à la porte…

Entre 350 et 500 viticulteurs risquent d'abandonner la profession dans le Beaujolais. Avec la fin des aides à l'arrachage, les friches risquent ensuite de se multiplier. « Les prix montent » - +40 % pour le prix du raisin - mais risquent de ne pas suffire avec les seulement 300.000 hl de récolte attendus. Les trois principaux négociants officiants sur ce vignoble de la Grande Bourgogne - Boisset, Jadot et Dubœuf - se mettront-ils d'accords pour « sauver les viticulteurs » à moyen-terme ? Les organisations professionnelles agricoles vont, elles aussi, pâtir de la situation si rien n'est fait. En attendant, l'Union des Maisons des vins de Bourgogne (ex-Fneb) s'est déjà dit favorable à un rapprochement du BIVB avec Interbeaujolais. Les clés - d'un éventuel rapprochement - sont donc dans les mains de la CAVB et d'Interbeaujolais…

Rencontres techniques régionales ovines

En illustration : un élevage traditionnel, mais efficace

Le 20 septembre dernier à Maltat, l'exploitation de Henri Plet accueillait les septièmes rencontres techniques régionales ovines, organisées par la section ovine du Corel (Comité régional de l'élevage), présidée par Thierry Besançon . En choisissant la ferme des Godards, c'est un système traditionnel éprouvé et efficace que les organisateurs ont voulu mettre à l'honneur. Rencontre.

A 57 ans, Henri Plet est à la tête d'une exploitation de 82 hectares. La troupe ovine compte 320 brebis auxquelles il faut ajouter 24 vaches allaitantes. L'éleveur a toujours eu des moutons, une production que son père exerçait déjà et qui est encore assez répandue dans ce secteur. C'est la nature des terrains (sableux et séchants) qui expliquerait la présence constante du mouton dans la Sologne bourbonnaise. Henri s'est installé en 1975, mais ce n'est qu'en 1991 qu'il a repris l'exploitation actuelle, celle dite "*des Godards*".

La structure comptait déjà 300 brebis et 17 vaches à l'époque et elle s'est agrandie progressivement. Jusqu'en 2007, tous les agnelages se faisaient dehors. Une bergerie de 465 mètres carrés a été construite depuis. Agréable et fonctionnelle, elle a permis à l'éleveur de simplifier son travail. Le bâtiment est à peine assez grand au regard de l'effectif, mais comme les agnelages se font par lots, une rotation des animaux permet de tirer parti de cet équipement finalement économe (compter 60000 € environ). En outre, la bergerie accueille les agneaux en finition.

Dominante charollaise

Les brebis d'Henri sont à dominante charollaise avec un peu de texel. L'éleveur utilise des béliers de race charollaise et texel ainsi que charmoise pour les agnelles. «*Les meilleurs agneaux à vendre sont les charollais, mais les béliers texel me permettent de ramener du calme et des qualités maternelles au troupeau. Les agneaux issus de bélier charmoise sont plus dégourdis à la naissance*», explique Henri. La conduite est assez traditionnelle. «*Ma politique, c'est de prendre le temps de faire mes animaux*», confie l'éleveur qui privilégie les agneaux lourds pour le marché de l'Aïd El Kébir et la fin d'année.

Les agnelages sont calés de fin février à avril. Ils succèdent aux vêlages lesquels sont concentrés sur le mois de février. Durant ces trois mois de naissance, le travail s'enchaîne à un rythme soutenu, mais pour Henri, c'est une question d'habitude. La lutte débute à partir de la fin septembre, par lots pour un étalement des agnelages sur un mois et demi. 60 % des agnelages ont lieu en mars. Avec 300 mises bas et 422 agneaux pour 321 brebis à la reproduction, les résultats techniques de l'exploitation sont jugés très satisfaisants par les techniciens.

Tout est rationné

Les fourrages sont récoltés en enrubannage et foin et huit hectares sont consacrés aux céréales autoconsommées. «*Tout est rationné quel que soit le type d'aliment*», indique l'éleveur. Avec cette stratégie économe, les bovins ne consomment qu'une tonne de matière sèche par UGB alors que la norme est plutôt d'une tonne et demie...

Les agneaux sont sevrés assez tard à au moins 4 mois d'âge. Ce sont des agneaux d'herbes qui ne sont complétés qu'en bergerie au moment de la finition. Ils sont vendus de juin à décembre en année de sécheresse. Le poids vif est en moyenne de 43 kg pour des carcasses d'environ 20 kg. Ils sont vendus en moyenne 11 € par tête, ce qui équivaut à 5,7€ le kilo de carcasse. Les brebis de réforme pèsent quant à elles 72 kg vif et sont vendues 77 € par tête.

Vente au cadran

Toute la production ovine de l'exploitation est commercialisée au marché au cadran de Moulins-Engilbert dans la Nièvre. D'après les techniciens qui suivent l'exploitation, «les résultats économiques de l'exploitation sont complètement satisfaisants. Avec un EBE proche de 39.000 € ; le ratio EBE sur Produit brut est très bien situé, ce qui signifie une bonne efficacité économique. Les charges opérationnelles sont maîtrisées et la marge brute par brebis atteint 106 € ». Outre les économies réalisées sur le parc bâtiments, Henri Plet évite les gros investissements en matériel. Épandeur et matériel de culture sont en Cuma et le tracteur de 115 CV ainsi que le round-baller sont en co-propriété.

«*Aujourd'hui, l'exploitation dégage un revenu qui permettrait de faire vivre un couple. Mais en s'installant, ce serait plus limité*», tempère l'éleveur. Dans trois ans, Henri prendra sa retraite. Les candidats à la reprise sont les bienvenus...

MARC LABILLE

Septièmes rencontres techniques ovines
Priorité à la valorisation de l'herbe

Organisées dans le cadre de la Reconquête ovine, les septièmes rencontres techniques régionales avaient lieu cette année en Saône-et-Loire, dans le secteur le plus moutonnier du département, la Sologne bourbonnaise. Le maître d'œuvre de cette journée était la Chambre régionale d'agriculture (Corel ovin) aidée de tous ses partenaires de la filière (Institut de l'élevage, Terre d'Ovins, Cialyn, Capag, Seo 21…) et les sections ovines départementales. En choisissant l'élevage d'Henri Plet, les organisateurs ont voulu mettre l'accent sur l'herbe. Un thème sur lequel travaille beaucoup le Pôle régional ovin de Charolles, prouvant par là-même les marges de progrès existant dans ce domaine. Le thème de l'herbe était d'ailleurs largement décliné lors de la visite d'exploitation du 20 septembre dernier. Outre le témoignage convainquant d'Henri Plet, les experts présents ont traité de l'intérêt du pâturage hivernal des brebis. Il a également été question de la finition des agneaux et de sujets sanitaires comme la gestion du parasitisme, du piétin et des pathologies vaccinables. En écho au vécu de l'éleveur de Maltat en quête d'un éventuel repreneur, un point fut effectué sur la transmission des exploitations.

Terre d'Ovins : sécuriser les élevages en développement

La coopérative Terre d'Ovins a mis en place un "*plan de développement pour la production ovine*". Destiné à favoriser l'installation, la création de nouveaux élevages d'au moins cent brebis et l'accroissement de troupeaux existants, ce plan s'appuie sur un contrat de cinq ans unissant –outre Terre d'Ovins et l'éleveur– les entreprises d'aval, les fabricants d'aliments et les organismes de sélection. Cette forme de contractualisation vise à sécuriser la commercialisation et la valorisation –via des filières de qualité– de la production de l'élevage. Ce plan inclut également les itinéraires techniques à respecter.
Quatre types de contrats sont proposés pour un montant d'aide allant de 15 à 30 € par brebis.
Terre d'Ovins propose également un soutien au financement de l'acquisition de cheptel. Il s'agit pour la coopérative d'améliorer, par ce biais, la génétique des troupeaux. Qu'il soit nouvellement constitué ou agrandi, le cheptel doit atteindre au moins cent brebis. Pour bénéficier de cette aide, l'éleveur doit respecter un certain nombre de conditions en lien avec la coopérative. Le prêt est de 100 € par femelle avec un plafond de 30000 € pour les JA et de 25000 € pour les autres. Le taux du prêt est de 0 % pour les JA et à 2 % pour les autres avec une durée maximum de 5 ans.



Henri Plet prendra sa retraite dans trois ans. C'est une exploitation économiquement saine et efficace qu'il aimerait céder à un repreneur.

En bref

Cadran de Moulins-Engibert : «*Le commerce a retrouvé des couleurs* »

Le marché au cadran de Moulins-Engibert a commercialisé 24000 ovins en 2011. La Nièvre représente un peu plus de la moitié des apports et la Saône-et-Loire 27 %. Les fêtes musulmanes de l'Aïd El Kébir représentent 30 à 40 % du volume annuel. «*Depuis 2009, le marché du mouton a retrouvé une dynamique de progression. Mais si aujourd'hui, le nombre de brebis est stabilisé, cela risque de ne pas durer car beaucoup d'éleveurs sont sur le point de partir à la retraite*», mettait en garde Martial Tardivon, responsable du marché.



Thierry Besançon, président de la section ovine du Corel

Élevage allaitant

La demande est là !

Le 13 septembre dernier, à la ferme expérimentale de Jalogny, la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'élevage proposaient une journée technique consacrée aux marchés des mâles charolais. L'occasion de mieux mesurer tous les défis qui attendent les éleveurs allaitants aujourd'hui. Car si la demande est bien là, encore faut-il que la filière soit en mesure de saisir cette chance.



L'après-midi, les visiteurs ont enchaîné quatre ateliers techniques. Au menu, stratégies de ventes des mâles maigres avec Thierry Lahémade ; engraissement des JB avec Julien Renon ; santé des veaux avec notamment Cécile Chuzeville du GDS ; complémentation des veaux sous la mère avec Jean-Pierre Farrié de l'Institut de l'élevage. Les documents distribués lors de cette journée sont téléchargeables sur le site de la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire www.sl.chambagri.fr

Le 13 septembre dernier, environ 500 personnes sont venues à Jalogny pour s'informer sur la production phare des systèmes allaitants. Un public composé en majorité de jeunes en formation, de techniciens mais aussi d'éleveurs en quête de perspectives. Durant la matinée, des interventions de l'Institut de l'élevage et de la Chambre régionale, suivies d'une table ronde réunissant Philippe Dumas de Sicarev, Yves Largy de Feder et Guy Hermouët d'Interbev, ont permis de dresser un état des lieux du marché.

C'est un peu le scoop de la rentrée : on s'achemine vers une pénurie mondiale de viande bovine. La demande est là. Tous les signaux sont au vert. Mais l'élevage français est-il en mesure de profiter de cette aubaine ? C'est là que réside tout le défi.

Sous réserve que…

«*On va manquer de viande bovine*», confirmait Sylvie Brouard de l'Institut de l'élevage. Croissance de la population mondiale; hausse du niveau de vie dans les pays en développement avec, en parallèle, une désaffection pour la production: c'est clair, la demande va exploser. Une chance pour les éleveurs, mais «*sous réserve de retrouver de la rentabilité dans les exploitations*», tempèrent les analystes. La France devrait pourtant être en situation de force avec son cheptel allaitant de premier plan. Pourtant, l'attractivité de la production de céréales fait planer le risque d'une décapitalisation dans les régions intermédiaires. Pour Sylvie Brouard, trois principaux enjeux se font jour : «*peut-on renforcer la place de la finition des animaux, femelles notamment ? Vigilance vis-à-vis du risque de décapitalisation des cheptels et retrouver enfin une embellie durable sur le prix*». Sur ce dernier point, 2012 est plutôt rassurante.

Âge moyen des éleveurs : 47 ans !

Le renouvellement des générations est un autre défi auquel doit répondre la profession dans les années qui viennent. En Saône-et-Loire, l'âge moyen des éleveurs allaitants est de 47 ans et seulement un quart d'entre eux a moins de 40 ans! Autre chiffre saisissant : 58 % des éleveurs ne savent pas ce que va devenir leur exploitation ou n'ont pas de successeur. Autrement dit : «*le défi va être de maintenir la capacité de production*», résumait François Roze de la Chambre régionale. Autre ombre qui plane lourdement sur l'élevage : «*le résultat courant par actif est en diminution depuis une dizaine d'années*». Une baisse de rentabilité confortée par les chiffres dévoilés par Jean-Pierre Fleury : «*le revenu des éleveurs allaitants bourguignons est de 45 % inférieur à la moyenne nationale. Le revenu par actif d'un éleveur est en moyenne de 14.000 € par an alors que celui pour la ferme France est de 40.000 € !*».

Indispensables Pays tiers

L'embellie observée depuis quelques temps prouve cependant qu'un certain nombre d'actions ont porté leurs fruits. à commencer par les résolutions faisant suite au blocage des outils d'abattage d'il y a deux ans. Le représentant de la FNB, Guy Hermouët, rappelait que «*lorsque les industriels se satisfaisaient de l'autosuffisance de l'Europe, c'était pour maintenir des prix bas et cela profitait à la grande distribution*». C'est pour enrayer cette situation intenable que la nécessité d'exporter davantage s'est imposée et que l'idée du Groupement Export France, le GEF, a vu le jour. Le Maghreb puis la Turquie ont notamment permis de désengorger le marché intérieur et ainsi de faire remonter les prix en ferme. «*53000 animaux exportés en Turquie en 2011 ; 54000 en 2012*», illustrait Yves Largy. Si la contrainte sanitaire demeure le souci numéro un, le GEF continue de prospecter de nouveaux marchés. Guy Hermouët parlait d'ouvertures sur la Russie, Dubaï, l'Asie centrale, le Japon… Le représentant de l'interprofession évoquait aussi le marché de la génétique avec des opportunités sur le Kazakhstan ou la Mongolie. Un débouché génétique à ne pas négliger. La concurrence américaine y est très dangereuse, avec des ventes d'Angus combinées à des installations de Mac Do, mettait en garde Guy Hermouët.

L'Italie conserve sa place

L'Italie demeure le débouché numéro 1 avec un marché «*construit*», reconnaissait Philippe Dumas. «*Mais ce n'est plus un marché de développement*», poursuivait le président de Sicarev. De fait, «*une érosion de la mise en place de 8 % est observée en 2012*», rapportait Yves Largy. L'essor des méthaniseurs a sérieusement concurrencé les places de JB là-bas. Pour Philippe Dumas, Italie et Turquie sont indissociables. «*Tout est question d'équilibre. Il faut regarder tous les marchés potentiels et tirer vers le haut*», estimait pour sa part Guy Hermouët. Si le travail du GEF a parfois suscité des réserves de la part des abatteurs, certains d'entre eux, comme Sicarev, reconnaissent aujourd'hui que l'export de JB a tout de même permis de sauver le potentiel de production avec un niveau de prix désormais plus pérenne.

Contractualisation, l'avenir

Autre levier qui devrait permettre de sécuriser davantage des exploitations allaitantes : la contractualisation. Les groupements la pratiquent déjà. A Sicarev, on propose un certain nombre de contrats avec prix garantis. «*C'est une prise de risque pour l'organisation de producteurs, mais c'est aussi son rôle*», estimait Philippe Dumas. «*Chez nous, nous avons la chance d'avoir des abattoirs performants. Pourtant, 15000 vaches maigres quittent la région chaque année*», déplorait pour sa part Yves Largy. C'est pour cela que Feder propose lui aussi des contrats en femelles ou génisses primeurs. «*Nous investissons aussi beaucoup dans des contrats filières de qualité et nous proposons des aides aux ateliers d'engraissement*», complétait Yves Largy. La contractualisation, l'interprofession y travaille d'arrache-pied. Seul le Sniv, les industriels privés de la filière, n'y adhère pas pour le moment. «*Il faut des contrats équilibrés collant aux coûts de production et qui servent une filière sur un créneau donné. Ils doivent permettre de sécuriser les éleveurs et les entreprises. Si l'on arrivait à contractualiser 20 % du volume, alors ce serait l'indicateur de marché de demain*», estime Guy Hermouët.

Des inflexions sont possibles

Au terme de cette conférence, Jean-Pierre Fleury synthétisait ainsi la situation : «*le potentiel de production et la productivité sont au rendez-vous en Bourgogne. Mais il y a un virage sociologique à accomplir. Il s'agit de démontrer que ce métier est vivable et viable pour attirer les jeunes. Des inflexions sont possibles, notamment dans le financement des exploitations. En élevage, le capital nécessaire est 2,5 fois plus élevé à l'hectare qu'en céréales. Et on demande à ce qu'il soit remboursé en 15 ans seulement ! Il est aussi urgent de répondre à la question des apports de capitaux*», estimait Jean-Pierre Fleury.

Sur la compétitivité, le responsable régional estimait que «*l'élevage souffre de deux boulets : les charges et les surcoûts environnementaux*». Quant à l'adaptation des exploitations proprement dite, elle passerait par davantage d'autonomie alimentaire, en sachant qu'il faut aussi que la Pac prenne en compte cette nécessité agronomique, précisait Jean-Pierre Fleury. L'amélioration génétique constitue également un levier essentiel pour générer des gains économiques. Enfin, le représentant de la Chambre régionale appelait aussi à un effort d'organisation de la filière.

MARC LABILLE

▶ Repères

Les chiffres de la Bourgogne

Huit broutards sur dix sont exportés

La Bourgogne se distingue par une très forte prépondérance du maigre (deux tiers de la production). La France est aujourd'hui obligée d'importer des femelles alors que les JB sont exportés. 83 % des mâles sont vendus en broutards. à lui seul, le grand Massif central produit 63 % des broutards charolais français. Huit broutards sur dix sont exportés, essentiellement en Italie. Le grand Massif central (Saône-et-Loire et Allier principalement) ne produit que 13 % des JB français.

Grands troupeaux et forte productivité

La Bourgogne détient aujourd'hui le plus important cheptel allaitant de France. 458 000 vaches à 90 % charolaises, dont 48 % en Saône-et-Loire. Tandis que les exploitations continuent de se restructurer, la part des cheptels de plus 100 vaches progresse. Si le nombre de vaches par élevage ne cesse d'augmenter, en revanche la main-d'œuvre fait le contraire. Le nombre de vêlages par actif progresse constamment et, avec lui, la productivité des exploitations bourguignonnes.

Génétique et outils d'abattage

Si la production de maigre est prépondérante en Bourgogne, la région est assez bien dotée en outils d'abattage avec deux abattoirs de dimension industrielle. 28 % des éleveurs sont engagés dans une démarche de qualité. A noter aussi l'importance économique de la vente d'animaux reproducteurs.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Blé tendre

Qualité... et quantité

Dans sa lettre d'information « *Qualit@lim* », Arvalis Institut du végétal évalue la récolte de blé tendre en hausse de 10% par rapport à 2011 et supérieure de 1,4 Mt à la moyenne quinquennale. Avec 36,1 Mt, les blés de la récolte 2012 devraient satisfaire les besoins de l'alimentation animale.

Les taux de protéines de cette récolte de blé tendre sont légèrement en baisse par rapport à 2011, mais sont compensés par une teneur en amidon en hausse et une teneur en eau propice à une bonne conservation. Le poids spécifique moyen s'établit à 76,1 kg/hl, avec des variations de 74,3 à 79,4 kg/hl. 55% de la récolte française dépasse le seuil commercial de 76 kg/hl. En Bourgogne, le poids spécifique moyen varie entre 75 et 76,9 kg/hl.

Teneurs élévées en amidon, moyennes en protéines

La teneur en amidon est élevée, en hausse de 0,9 point par rapport à 2011 dans la plupart des régions et supérieure de 1 point par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En fonction des régions, les teneurs varient peu : 80% des échantillons analysés présentent des valeurs supérieures à 69% et 50%, dont la Bourgogne, des teneurs supérieures à 70% MS.
Le taux de protéines moyen (tous types de blé confondus) s'établit à 12,4 % MS, en légère baisse par rapport à la récolte 2011. Les moyennes régionales s'échelonnent de 11,9 à 13,5% MS, pour la Bourgogne ce taux est compris entre 12 et 12,5% MS. Au total, 61% des blés analysés affichent une teneur en protéines supérieure à 12% MS.
Ces résultats sont issus de deux enquêtes complémentaires (auprès des collecteurs et au champ) réalisées par FranceAgriMer et Arvalis-Institut du Végétal.



Colza

Désherbage de rattrapage antidicot : intervenir tôt

Les conditions particulièrement sèches au moment de l'implantation des colzas ont pu empêcher ou perturber la réussite des programmes herbicides autour du semis (pré-semis, prélevée, postlevée précoce). Aussi sur dicots, les interventions de rattrapage en postlevée seront déterminantes. Une surveillance du salissement des parcelles au cours de l'automne est nécessaire pour raisonner et intervenir à bon escient. Cet article dresse l'inventaire des solutions aujourd'hui disponibles et des modalités d'intervention.

Lutte chimique : choisir en fonction des adventices ciblées

? **Crucifères** : Les méthodes chimiques et mécaniques offrent une bonne complémentarité. Deux herbicides, Callisto (mésotrione) et Cent7 (isoxaben) offrent une solution sur crucifères bien que leur spectre soit limité.

- Callisto convient particulièrement aux situations dominées par la présence de sanve, calépine et capselle, sensibles à la mésotrione. Le rapistre, la ravenelle, le diplotaxis sont moins sensibles à cette matière active. Callisto offre de plus une solution efficace contre le chardon-marie. Sur ravenelle, seul un mélange peut contrôler correctement cette adventice.
- Cent7 : Son action sur sanve, moutarde noire et rapistre dépend étroitement du stade de la crucifère au moment du traitement. Au-delà du stade plantule ou jeune plante (3-4 feuilles), la crucifère est trop vigoureuse et le produit inefficace. L'efficacité peut ainsi chuter de 80% entre le stade 4 feuilles du colza et 6-8 feuilles. Par contre, les meilleures efficacités sont obtenues sur des applications d'entrée hiver lorsqu'une période de fortes gelées suit dans les 2-3 semaines. Contre ravenelle, ce produit est insuffisant excepté avant une période de très fort gel en décembre.

? **Composées**

- Lontrel SG : Ce produit et ses « *trade-marks* » (produits génériques ou imports parallèles) ne peuvent être employés dorénavant qu'à partir du 15 février entre les stades C1 et D1 (élongation de la tige à boutons floraux visibles). Cette modalité d'utilisation, lui fait perdre son efficacité sur chardon-marie et limite de plus son efficacité sur bleuet et helminthie. Par contre, cela reste une solution au printemps contre matricaire, anthémis, lentille, repousse de féverole et de pois.
- Callisto : une solution efficace dans la lutte contre le chardon-marie, voire bleuet (une référence expérimentale seulement en mélange avec Chrono).

? Laiterons, mercuriale, géranium disséqué et repousses de betteraves : Chrono



Pour une bonne efficacité du binage il faut intervenir sur un sol sec et lorsque les adventices sont encore à un stade jeune. (moins de 4-5 feuilles pour les graminées). L'intervention se fera également à partir du stade 4 euilles développées du colza (le stade de passage optimum de la bineuse pour combiner faisabilité et efficacité va de 4 feuilles à début montaison du colza).

Le Chrono est un herbicide à action foliaire composé de deux substances actives : le pyridate substance active de contact (perturbation chlorophylienne) et le piclorame, substance active systémique de type « *hormone* ». Son efficacité est optimale lorsque le traitement est réalisé sur adventices jeunes (2 à 4 feuilles) non recouvertes par la culture. Les modalités d'applications et la dose à utiliser diffèrent selon l'adventice visée (0,8 à 1,25 kg/ha).
Chrono est une solution contre gaillet gratteron en sortie hiver (reprise de végétation).

Le binage, sur adventices jeunes

En complément des solutions chimiques dont le spectre d'action est limité et l'efficacité parfois aléatoire, le binage est une solution à ne pas négliger. Parmi les outils disponibles en désherbage mécanique la bineuse (55% d'efficacité) offre la meilleure efficacité, elle est suivie de près par la herse étrille (49 %), alors que la houe rotative (26%) donne des résultats décevants. Toutefois, l'efficacité de cette intervention dépend étroitement des conditions météo (sol ressuyé, absence de pluie dans les quatre jours suivants).
Les performances du binage sont très variables (de 50 à 100%), mais il faut souligner son efficacité sur l'inter-rang et prendre également en compte l'affaiblissement des adventices non détruites après l'intervention (développement puis production de graines réduits). Les résultats sont plus aléatoires sur graminées que sur dicotylédones, en effet au-delà de 4-5 feuilles, leur destruction est plus difficile.

CETIOM



(*) si de fortes gelées suivent, si non le produit peut être insuffisant
(1) Le mélange Callisto 0,15 l/ha + Cent 7 0,2 l/ha à 6 feuilles du colza, renouvelé 15 à 20 jours plus tard, est efficace (> 85 %). Mélange déconseillé par les firmes pour des raisons de sélectivité. Respectez impérativement les conditions d'utilisation du Callisto (colza à 6 feuilles endurci par le froid).
(2) Le mélange Callisto 0,15 l/ha + Chrono 1 kg/ha à 6 feuilles du colza donne une efficacité de 80 %. Mélange déconseillé par les firmes pour des raisons de sélectivité. Respectez impérativement les conditions d'utilisation du Callisto (colza à 6 feuilles endurci par le froid).

Une nouvelle succursale Dachard SAS à St Benin d'Azy

La maison Dachard, une histoire de famille

1892, premier magasin Dachard à Tréteau, fondé par Pierre Dachard qui eut l'idée de se lancer dans la fabrication de charrettes et de charrues en bois.

Trois générations et deux magasins plus tard, le nom Darchard est une marque de qualité. Sur trois sites, les quarante-sept salariés de la «*Maison Dachard*» s'attachent à répondre aux besoins des clients. A Tréteau (03), Bourbon-Lancy(71) et depuis le mois de mai à St-Benin-d'Azy, la marque Dachard est présente sur un large espace géographique allant du centre de l'Allier jusqu'à Cosne-sur-Loire.

Moteur tiers 4 Eco-Blue présenté

A l'occasion des portes ouvertes commerciales, le tout nouveau site de Saint Benin d'Azy, remplaçant celui de Rouy, a été inauguré. Près de 400 personnes (clients, fournisseurs, conseillers) étaient présentes afin de célébrer ce nouveau bâtiment qui aura nécessité un investissement de 700 000 euros.

A cette occasion le nouveau moteur tiers 4 Eco-Blue a été présenté par les représentants de la marque New Holland et l'équipe Dachard.



Des locaux plus grands afin de répondre aux attentes des clients

«*Nous nous efforçons de nous adapter aux demandes des clients. Ces nouveaux locaux sont plus grands et plus enclins à accueillir du matériel, lui aussi de plus en plus gros*», explique Rodolph Dachard, directeur général de la société. Cette antenne, menée par Dominique Latrace, responsable de base, avec dix collaborateurs proposent une large gamme de matériels : moissonneuses-batteuses, ensileuses, presses haute densité, presses balles rondes, tracteurs, matériels de fenaison et d'élevage, petits matériels… «*Du céréalier à l'éleveur*», résume Rodolph Dachard.

Audace et prise de risques

Son grand père avait perçu les évolutions du monde agricole. Jour après jour, la famille Dachard s'efforce de préserver l'esprit de cette entreprise familiale «*dont le développement et l'essor se confondent avec ceux du machinisme agricole*».

Info pratique : 5, Rue François d'Archer, 58270, Saint Benin d'Azy. Tél : 03 86 60 21 80. Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18 h selon les saisons.
Permanence les samedis, dimanches matins et jours fériés pendant les récoltes. Permanence téléphonique pendant les ensilages, semis et moissons.

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: **2 990** €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Conditions de MORTE SAISON
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

L'Eleveur Bourguignon
FILET BRISE-VENT
De l'air sans courant d'air
Notre spécialité : façonnage sur mesure
Delphine BUISSON - 06 84 63 92 41
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

SOFIE
Bien + qu'une caméra !
N°1 des systèmes de surveillance pour vêlages.
VISIONAUTE
Romain Chabert 06 80 41 11 04 www.agri-video-system.com

GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS
VENTE DE QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 € TTC/min
www.beiser.fr
FOIRE DE Poussay (Vosges)
BEISER EXPOSE !
LES 20 ET 21 OCTOBRE 2012
VENEZ NOUS RENDRE VISITE SUR NOTRE STAND ET REPARTEZ AVEC UN CADEAU(1) !
(1) SUR PRÉSENTATION DE CETTE PUBLICITÉ

SYSTÈME DE BROSSAGE AUTOMATIQUE
APPORTE CONFORT ET BIEN-ÊTRE À VOTRE BÉTAIL

MÉTIER À BOVINS MÉDICALISÉ TRACTÉ AVEC PESÉE
100 % GALVANISÉ
JUSQU'À 2000 KG

NICHES À VEAUX COMPLÈTES EN FIBRE DE VERRE
DE 1 À 16 PLACES
AVEC CAILLEBOTIS PVC RECYCLÉ

TAPIS MARTELÉ NEUF RENFORCÉ (SALLE DE TRAITE, COULOIR D'ATTENTE, SORTIE D'ÉCURIE, SOL GLISSANT)
EXISTE EN ROULEAUX DE 10, 20 ET 30 M
10 MM D'ÉPAISSEUR
NOUVEAU LARGEUR 1,20 M À 2,50 M
UNIQUE SUR LE MARCHÉ ANTIDÉRAPANT

PLATEFORME DE PESÉE ML(1)
IDÉALE POUR LA VENTE DIRECTE
JUSQU'À 3000 KG
Plateau de 1,50 m x 1,50 m
(1) Métrologie Légale

CITERNE VERTE POLYÉTHYLÈNE DE 300 L À 15 000 L
EAU, EFFLUENTS VITICOLES,...
2 SORTIES Ø 50 MM
1 AVANT ET 1 ARRIÈRE
Densité 1300 kg/m³

© Beiser Environnement - Octobre 2012. Photos non contractuelles.

LE BIEN-ÊTRE ANIMAL, C'EST NOTRE AFFAIRE !

Banc d'essai moteur

J'optimise mon moteur… et j'économise du carburant

Tous les agriculteurs, en Cuma ou non, sont conviés à des journées «*Banc d'essai moteur*»proposées par la FRCuma Bourgogne.



Depuis 2009 le carburant n'a pas cessé d'augmenter, il est passé de 0,38€ (mi 2009) à 0,89€ aujourd'hui, ce qui entraine des surcoûts sur les exploitations agricoles quel que soit le système de production. On sait que la consommation d'une exploitation de grande culture ou d'élevage est comprise entre 56 et 100 l/Ha. Ce gazole est consommé a 75% par le matériel de traction, le reste se partageant entre les différents automoteurs (moissonneuses batteuses, ensileuse, télescopique, pulvé…)

Pour limiter la consommation de carburant, les agriculteurs peuvent agir sur les points suivants : le bon choix de la puissance du matériel de traction, l'augmentation de la taille du matériel tracté, l'utilisation d'une presse a balles carrées plutôt qu'une presse a balles rondes, l'organisation de chantier, le regroupement du parcellaire, l'assolement en commun… et optimiser son moteur .

Diagnostiquer le moteur de mon tracteur

La Fédération Cuma Bourgogne travaille depuis 2006 sur ce point ; elle possède un banc d'essai moteur et passe plus de 300 tracteurs par an dans le tout le quart Nord-Est de la France. Cette méthode a prouvé son efficacité. Suite aux résultats obtenus depuis 2006 nous observons une économie moyenne de 1,5 l/h après le passage du tracteur au banc (soit 900l pour un tracteur de 100cv qui réalise 600h/an).

Le banc d'essai est composé d'un frein électromagnétique et d'un module pouvant mesurer la consommation du tracteur pendant l'essai ; le tout est commandé par un logiciel qui enregistre les mesures et qui fait ressortir les différentes courbes de puissance réelle, de couple, de consommation horaire, de réserve de couple, de débit de la pompe d'injection et la consommation spécifique. Ces courbes permettent de déterminer **les zones de conduite économique,** le comportement et l'état d'entretien du moteur, le réglage de la pompe d'injection, les problèmes d'injection … enfin toute les causes qui peuvent influencer sur la consommation ou la puissance d'un moteur.

Pour les tracteurs anciens, mais aussi les tracteurs neufs !

Le banc d'essai peut être utilisé sur les tracteurs anciens pour déterminer d'éventuels problèmes, faire le point sur l'entretien et déterminer la plage de conduite économique mais aussi sur les tracteurs neufs pour vérifier les réglages avant la fin de garantie, pour adopter la conduite économique dès le début de l'utilisation. De plus si le tracteur est équipé d'une boite à variation continue il permet de connaitre sa plage de réglage optimal afin de l'exploiter au maximum.
L'agriculteur repart avec de vrais conseils personnalisés pour son tracteur donnés par l'opérateur du banc d'essai, Sébastien Lautissier, qui s'appuie sur les références officielles (norme OCDE) et sur les courbes des nombreux tracteurs déjà réalisés. Les courbes et les conseils sont synthétisés sur un document de quatre pages remis à l'agriculteur.

Concrètement, comment ça se passe ?

Le test dure environ 1heure ce qui permet de tester environ 8 à 10 tracteurs par jour, il est ouvert à tous les agriculteurs (en CUMA ou NON). La journée se déroule sur un seul site, généralement une cour de ferme au centre géographique des inscrits. Une semaine est prévue en Côte d'Or du 5 au 9 novembre, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 29 octobre. D'autres journées vous s'ouvrir dans toute la Bourgogne (du 26 au 30 novembre de l'Yonne).
Les inscriptions sont possibles auprès des animateurs CUMA :
Pour le département de la Côte d'Or :
Edouard BENARD - Tel : 03 80 28 81 91
Mail : edouard.benard@cuma.fr

Pour département de la Nièvre:
Etienne BOURGY - Tel : 03 86 93 40 25
Mail : etienne.bourgy@cuma.fr

Mathilde CAPET
Tel : 03 86 93 40 25 - Mail: mathilde.capet@cuma.fr

Pour le département de l'Yonne :
Magali PALACCI - Tel : 03 86 46 45 44
Mail : magali.palacci@cuma.fr

Pour le département de Saône et Loire :
Jean Philippe ROUSSEAU - Tel : 03 85 29 57 28
Mail : Jean-philippe.rousseau@cuma.fr

Les « *plus* » du diagnostic

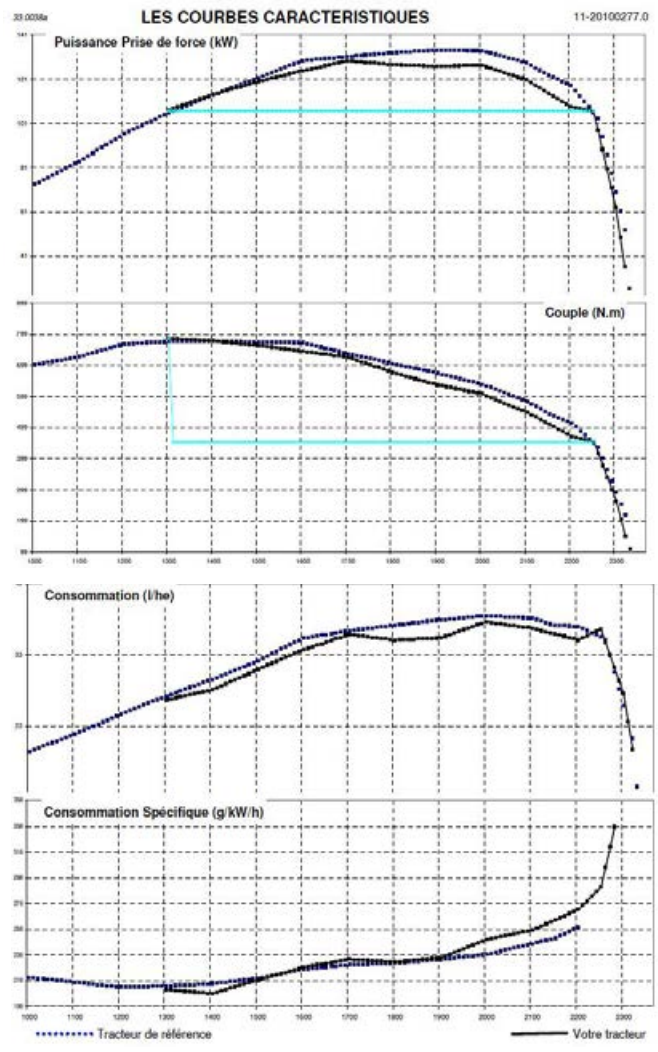
Les défauts relevés peuvent souvent être corrigés simplement sans forcément nécessiter un gros investissement, ceci permet de gagner en puissance et de diminuer la consommation.

Ce diagnostic peut être couplé avec une formation « *conduite économique* » qui aborde les thèmes suivants : nouvelle technologie moteur, le type de carburant et la qualité de leur stockage, les lubrifiants et leurs différences d'utilisation, la synthèse des bancs d'essais moteur du groupe, le résultat de différents essais sur les boite de vitesse, pression des pneus ...

Quelle étiquette énergétique a votre tracteur ?

Basée sur le même principe que les classifications énergétiques des appareils électroménagers, des ampoules, cette classification énergétique des tracteurs d'occasion a pour objectif de mieux connaître les performances énergétiques des tracteurs en service, de suivre leur évolution dans le temps, et de pouvoir valoriser ce nouveau critère lors de leur reprise et de leur revente. La méthodologie de classification a été élaborée à partir des résultats des diagnostics de tracteurs issus des passages au banc d'essai de puissance et de consommation (3000 nouvelles références chaque année actuellement). Après un passage au banc d'essai de votre tracteur, l'opérateur vous donnera la classe énergétique de votre tracteur, vous pourrez ainsi évaluer comment votre tracteur se positionne par rapport au parc national.

SÉBASTIEN LAUTISSIER



Courbes d'un New Holland T 7040 avec en bleu les courbes de références officiels et en noir celles du tracteur passé au banc

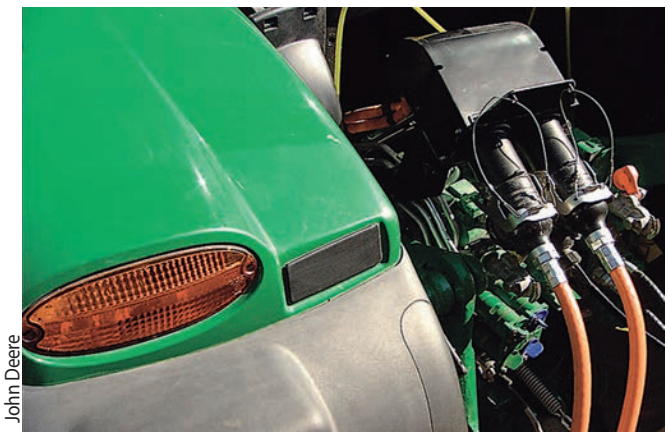
▶ Zoom sur…

Les résultats

La totalité des tracteurs passés par la Fr CUMA Bourgogne en 2011 montre que :
Le tracteur moyen à 9,2 ans , 3508 H et fait 350H/ans
35% sont compris entre 80 et 120 cv
27% sont supérieurs à 150 cv
71% ont un débit de pompe d'injection > de 5% (dont 39% ne valorise pas ce gasoil supplémentaire)
6,5% ont un débit de pompe insuffisant
35% ont un rendement moteur dégradé
37% ne développent pas la puissance annoncée

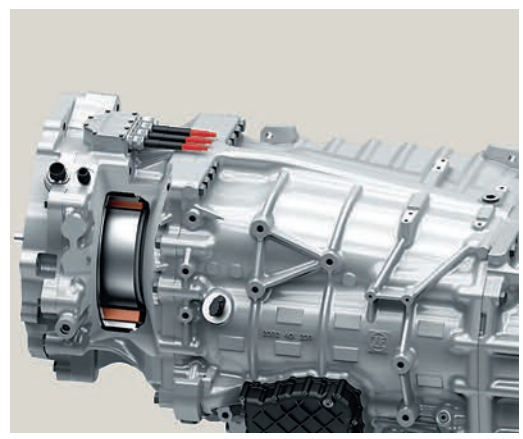
Des tracteurs très branchés

Les circuits électriques de forte puissance vont permettre de simplifier l'attelage et l'entraînement des outils, tout en améliorant l'efficacité énergétique de l'ensemble tracteur-outil.



John Deere

Le tracteur John Deere 6210 RE reçoit deux prises électriques qui peuvent délivrer une puissance de 20 kW.

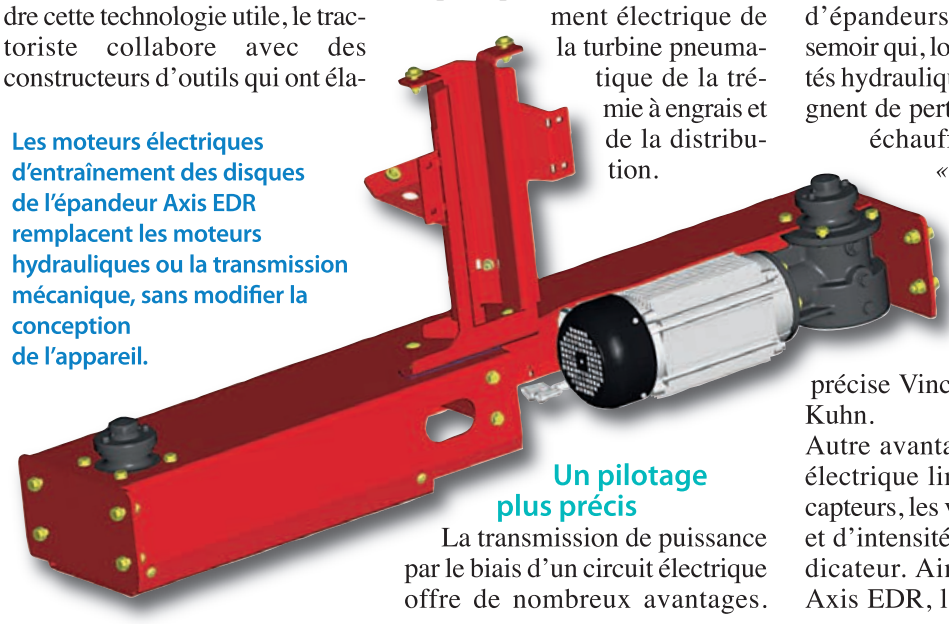


La génératrice électrique Terra+ de ZF s'intègre en bout de transmission, du côté moteur.

Atteler son épandeur d'engrais, son semoir ou encore son pulvérisateur sans brancher de prise d'huile ni de prise de force, cette situation pourrait se produire dans un futur assez proche. L'hybridation apparaît en effet comme une solution efficace pour améliorer le rendement énergétique des combinaisons tracteur-outil.

Le tractoriste John Deere fait figure de précurseur avec sa deuxième génération de tracteurs équipés d'une génératrice. Après le 7530 e-Premium, John Deere a dévoilé l'an dernier le 6210 RE. Ce dernier dispose dorénavant d'une puissance électrique de 20 kW avec une tension de 230 ou 400 V (deux prises), dédiée à l'entraînement des outils. Afin de rendre cette technologie utile, le tractoriste collabore avec des constructeurs d'outils qui ont élaboré des prototypes entraînés électriquement. Rauch (Kuhn en France) a ainsi présenté son épandeur d'engrais centrifuge Axis EDR. Celui-ci est équipé de deux moteurs électriques (400 V) pour l'entraînement des disques et d'un moteur (12 V) pour l'agitateur en trémie. Pöttinger a adapté un entraînement électrique sur un andaineur de fourrage.

Autre application, Fliegl a imaginé un pont moteur électrique sur une remorque. Le constructeur Amazone a également présenté deux concepts d'outils animés électriquement. Le pulvérisateur UX eSpray reçoit plusieurs moteurs électriques animant les pompes, les agitateurs, la centrale hydraulique des rampes… Le semoir monograine EDX eSeed dispose quant à lui d'un entraînement électrique de la turbine pneumatique de la trémie à engrais et de la distribution.



Les moteurs électriques d'entraînement des disques de l'épandeur Axis EDR remplacent les moteurs hydrauliques ou la transmission mécanique, sans modifier la conception de l'appareil.

Un pilotage plus précis

La transmission de puissance par le biais d'un circuit électrique offre de nombreux avantages. L'ajustement de la vitesse de rotation des moteurs électriques s'effectue indépendamment du régime moteur. La modulation de vitesse est beaucoup plus rapide et précise qu'avec un entraînement hydraulique. Quant à l'efficacité énergétique, le rendement d'un moteur électrique est supérieur à celui d'un moteur hydraulique. C'est d'autant plus intéressant pour des éléments animés en continu, comme des disques d'épandeurs ou une turbine de semoir qui, lorsqu'ils sont alimentés hydrauliquement, s'accompagnent de pertes énergétiques par échauffement (laminage).

«Le rendement énergétique global de l'épandeur Axis EDR est supérieur de 10 % à la version hydrostatique», précise Vincent Gérard de chez Kuhn.

Autre avantage, l'entraînement électrique limite le recours aux capteurs, les variations de tension et d'intensité faisant office d'indicateur. Ainsi, sur l'épandeur Axis EDR, la mesure d'écoulement de l'engrais sur chaque disque est conservée et devient encore plus précise.

D'un point de vue pratique, l'alimentation électrique simplifie et sécurise l'attelage des outils en supprimant, dans certains cas, le cardan de prise de force et en réduisant, voire en faisant disparaître, les connexions hydrauliques.

Dans l'attente d'une normalisation

L'entraînement électrique semble ainsi être voué à un bel avenir. Mais avant qu'il se généralise, la technique doit encore faire ses preuves. John Deere est le seul constructeur à avancer une commercialisation de son tracteur 6210 RE courant 2013. Les constructeurs d'outils ne prévoient pas pour l'instant de mise sur le marché. Ils attendent notamment une normalisation des connecteurs électriques et une définition précise des normes de sécurité. L'organisation AEF qui s'occupe de la norme isobus vient d'ailleurs de créer un nouveau groupe de projet « haute tension » qui a pour but de standardiser l'interface électrique tracteur-outil. Quant aux autres tractoristes, les exemples restent pour l'instant au stade de concept ou prototype. Le petit constructeur suisse Rigitrac a développé un tracteur hybride en collaboration avec une université allemande. Son moteur thermique de 126 chevaux entraîne une génératrice de 85 kW qui alimente des moteurs électriques dans chaque roue, remplaçant la traditionnelle transmission mécanique. Deux prises permettent également d'alimenter un outil. Autre dispositif développé par ZF, le concept Terra+ est constitué d'une génératrice électrique intégrée à la transmission. Il avait été présenté sur un tracteur Deutz-Fahr l'an dernier à l'Agritechnica. La puissance fournie de 50 kW peut être utilisée pour entraîner des organes auxiliaires du tracteur, mais aussi des outils par l'intermédiaire de prises à l'arrière du tracteur. Encore plus radicale, la solution du tracteur NH2 de New Holland consiste à remplacer le moteur thermique par une pile à combustible qui alimente électriquement l'ensemble des composants animés du tracteur.

MICHEL PORTIER



Ets MARÉCHAL
58 Donzy **03 86 39 30 51**
58 Corbigny **03 86 20 04 78**
18 St Satur **02 48 54 12 97**

Ets VEZIN
58 Sermoise **03 86 90 98 98**
18 Torteron **02 48 76 41 64**

Ets VIARD
71 Cressy/Somme **03 85 84 88 10**
71 Vitry en Charollais **03 85 81 78 50**



Intérêts de la télématique sur les tracteurs

La télématique, c'est-à-dire la transmission de données informatiques à distances, fait ses premiers pas sur les engins agricoles,à commencer par les tracteurs. Elle permet un gain de productivité et de sécurité.

Destinée à optimiser l'utilisation d'un matériel, la télématique est déjà présente dans notre quotidien, par exemple sur les GPS de voiture qui reçoivent en permanence les informations de circulation et modifient au besoin le trajet à emprunter. De manière plus générale, la télématique consiste à recevoir, où que l'on soit, des informations visant à optimiser le travail effectué, à organiser le personnel et le matériel, etc.

Dans le monde agricole, la télématique commence à se démocratiser dans l'offre des constructeurs, sur les tracteurs, mais aussi sur les engins de récolte et les automoteurs. Ces véhicules agricoles sont localisés par GPS et transmettent par la téléphonie mobile et par internet des informations au chef d'entreprise (exploitation agricole, ETA, concession). Pierre-Henri Hamon, responsable produits d'agriculture de précision John Deere, et Sébastien Marchou, chef produits JCB, nous expliquent en détails leur offre en télématique.

Réussir: Pourriez-vous nous décrire votre offre télématique?

Pierre-Henri Hamon: "*Nous avons trois offres de télématique: JD Link Select, JD Link Ultimate et Service Advisor Remote. La première est une solution pouvant équiper les matériels de toutes marques et la seconde, uniquement les matériels John Deere compatibles. La troisième s'adresse aux concessionnaires, mais implique le client.*
JD Link Select permet de géolocaliser le tracteur, de connaître son nombre d'heures et d'accéder au Service Advisor Remote. Il est également possible de définir un secteur (une aire géographique) d'activité, ainsi qu'une plage horaire d'utilisation. JD Link Ultimate donne accès au Bus Can du tracteur donc à des informations supplémentaires de performance, comme la consommation de carburant pour chaque phase de travail (travail, transport, inactif, etc.). Il permet de comparer plusieurs machines.
Enfin, Service Advisor Remote permet au concessionnaire d'accéder aux informations du tracteur, avec l'autorisation de ses clients".

Sébastien Marchou: "*Notre système de télématique, baptisé JCB LiveLink, équipe tous nos tracteurs, nos chargeuses agricoles sur pneus et nos chargeurs télescopiques. Il permet de localiser en temps réel les engins, de suivre leurs déplacements, mais également de connaître un certain nombre de paramètres relatifs à l'utilisation et à l'entretien. Nous avons également une offre Live-Link Lite pour les anciennes machines non équipées d'usine*".

R.: Quels sont les intérêts de ces systèmes ?

P.-H. H.: "*La géolocalisation des matériels, la définition d'une aire géographique et d'un couvre-feu permettent de prévenir les risques de vol. L'utilisateur peut même être informé par un message d'alerte sur son téléphone, avec la version Ultimate. L'agriculteur peut également définir les parcelles à travailler ou pas. La traçabilité générée par ce système permet de mettre en place de nouvelles méthodes de facturation, par exemple en Cuma, en tenant compte du temps réel de travail, de la consommation, de la distance parcourue, etc.*
Un entrepreneur de travaux agricoles peut connaître depuis son PC l'état d'avancement de ses différents chantiers et gérer son personnel en fonction.
Depuis son ordinateur, le chef d'entreprise peut également visualiser les paramètres de fonctionnement du tracteur et les optimiser au besoin pour augmenter la productivité.
Par ailleurs, le Service Advisor Remote permet une surveillance accrue de l'état de santé des tracteurs. Il n'est pas rare qu'un concessionnaire soit au courant de la vidange à faire avant le client ! Le concessionnaire peut même programmer, voire dépanner provisoirement à distance".

S. M.: "*La localisation du tracteur aide à la gestion d'une flotte de véhicules. Elle permet d'être alerté lorsqu'un tracteur est en dehors d'une zone de travail qu'on lui a définie ou à une heure où il ne devrait pas être en fonctionnement: un bon moyen de se prémunir contre les vols. LiveLink informe également des différents paramètres d'utilisation, comme la consommation, la durée d'utilisation. En connaissant le nombre d'heures au compteur, le chef d'entreprise peut depuis son PC planifier l'entretien. Il est également possible de diagnostiquer à distance une panne. Bien ciblée, l'intervention en sera d'autant plus courte et l'immobilisation minimisée.*

Quel est le prix de ce système et son retour sur investissement ?

P.-H. H.: "*JD Link Select coûte 250 euros pour 12 mois et la version Ultimate 500 euros pour une même durée. Il faut bien sûr que le tracteur soit équipé d'un terminal Greenstar et d'une antenne GPS*".

S.M.: "*LiveLink est gratuit et en standard sur les tracteurs neufs. Cela inclut un abonnement de 2 ans, à l'issue duquel il faudra compter 25 euros par mois pour poursuivre le service. Pour ce qui est du retour sur investissement, nous n'avons pas encore de données précises. Mais le bon entretien, avec toute la traçabilité qui va avec, est un plus à la revente. La lutte contre le vol et l'immobilisation du véhicule réduite à son minimum sont également des bons arguments économiques. Enfin, l'analyse et l'amélioration de la consommation de carburant impactent de manière non négligeable le portefeuille*".


John Deere

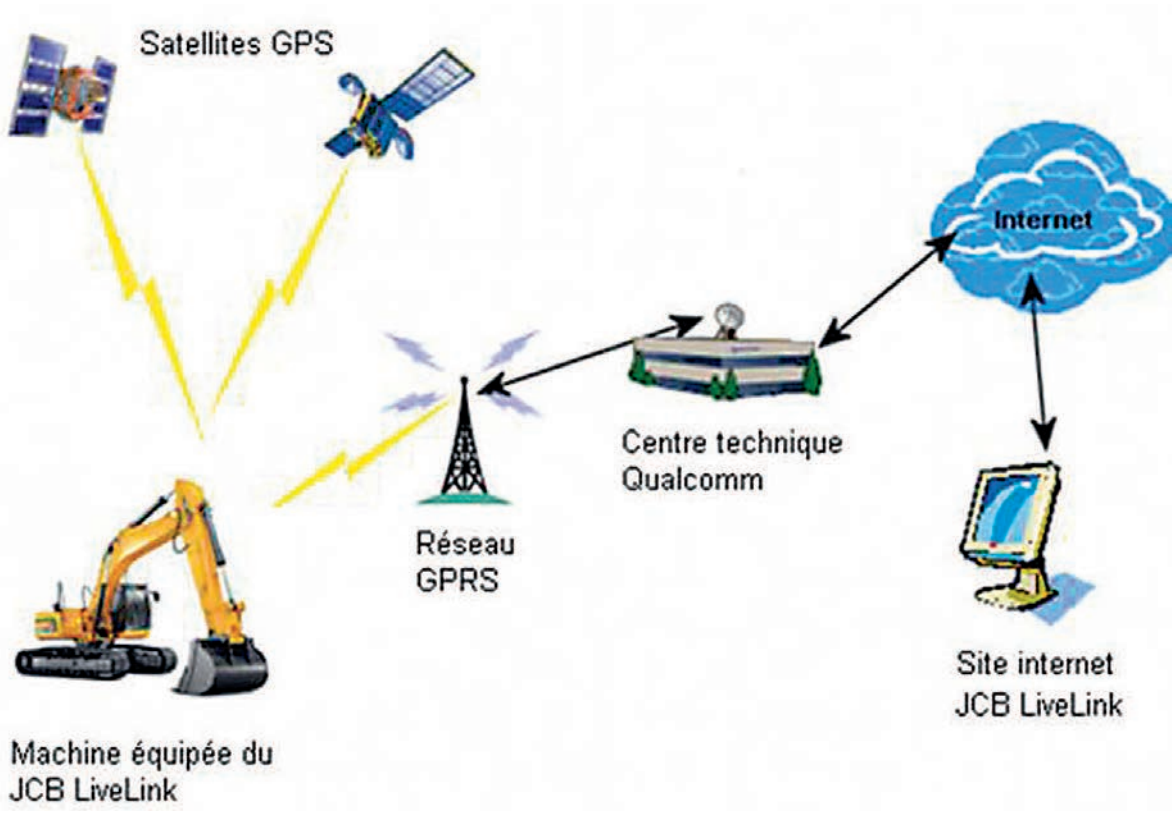
Pierre-Henri Hamon, responsable produits d'agriculture de précision John Deere : «*La télématique est un outil permettant d'améliorer la productivité et d'optimiser l'organisation du personnel*».


JCB

Sébastien Marchou, chef produits JCB : «*Diagnostiquer une panne à distance réduit les temps d'intervention et d'immobilisation*».



Votre concessionnaire
LUZY MOTOCULTURE
58 Luzy - 03 86 30 16 99



La télématique utilise la géolocalisation par GPS et la téléphonie sans fil pour transmettre des informations et améliorer la productivité.

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

CASE IH **Le Maxxum** passe au Tier 4i



L.Vimond

Composée de douze modèles, la gamme de tracteurs Maxxum Efficient Power (EP) bénéficie désormais de moteurs 4 et 6 cylindres de 4,5 et 6,7 litres de cylindrée développant de 110 à 140 chevaux. Pour répondre aux normes antipollution Tier 4i, le constructeur fait appel à la technologie SCR. Il annonce par ailleurs une surpuissance de l'ordre de 10% à 1 900 tr/min, pour chacun des modèles. Également disponible en version Multicontroller, le Maxxum se distingue par ses commandes sur l'accoudoir Multicontroller et l'intégration du terminal AFS Pro 300 ou 700. Deux types de transmission semi-powershift à deux (24x24) ou 4 rapports (16/17x16) sous charge. La fonction Ecodrive permet d'atteindre 40 km/h à un régime moteur de 1 826 tr/min.

DEUTZ-FAHR **Une CVT** jusqu'à 263 chevaux



Deutz-Fahr

Le constructeur allemand propose trois nouveaux tracteurs à variation continue. Baptisés 7210, 7230 et 7250 Agrotron TTV, ces tracteurs bénéficient de la nouvelle transmission à variation continue ZF S-Matic 240 et d'une motorisation incluant le post-traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue et répondant aux normes antipolution Tier 4i. Pour éviter les erreurs avec le carburant, Deutz-Fahr a choisi de positionner le bouchon de réservoir d'AdBlue à droite.

Côté design, la calandre à huit phares est inédite, tandis que les côtés du capot arborent la crosse chromée inaugurée sur les Agrotron 400TTV. On note également les jantes désormais gris foncé et des optiques arrière à leds.

Mais c'est le poste de conduite qui marque le plus grand bond en avant. Le pare-brise frontal est désormais monobloc, gagnant notamment en insonorisation. L'ergonomie des commandes est fortement modernisée. Le chauffeur pilote la transmission, le relevage et deux distributeurs depuis un nouveau joystick PowerCom V bien dessiné. Un second joystick pilote deux distributeurs, tandis que des commandes de type fingertip actionnent les trois autres distributeurs et les prises de force. En bout d'accoudoir, vient se positionner le nouveau terminal couleur tactile iMonitor, issu de la récente collaboration avec Topcon. Pour terminer sur le poste de conduite, les commandes de phares sont désormais centralisées sur le montant latéral droit. Le conducteur et le passager prennent place sur des sièges confortables.

Enfin, le pont avant reçoit un freinage à disque sur chaque roue.

▶ Modèles

7210, 7230 et 7250 Agrotron TTV
Moteur : Deutz 6 cyl. 6,1 litres SCR, injection à 2000 bars
Puissance maxi : 224, 240 et 263 chevaux
Circuit hydraulique : LS 160 l/min, jusqu'à 7 distributeurs réglables en débit et pression

JOHN DEERE **Une transmission** à double embrayage



M. Portier

Les tracteurs 6 cylindres (140 à 210 ch) de la série 6R bénéficient de la transmission DirectDrive,. Dotée d'un dispositif à double embrayage et d'actionneurs électromagnétiques, elle autorise des changements très rapides entre les 8 rapports et les 3 gammes, sans rupture de couple. John Deere annonce un agrément d'utilisation très proche d'une transmission CVT, avec un rendement supérieur à cette dernière. Deux modes de conduite sont proposés : manuel ou automatique. Le dispositif « Efficiency Manager » optimise la consommation en modulant automatiquement la vitesse et le régime moteur en fonction de la charge. Les paramètres de la transmission sont ajustés depuis le terminal Command Center. L'arrivée de cette transmission coïncide avec celle des deux petits modèles 6 cylindres 6140R et 6150R (140 et 150 ch) et des quatre modèles 4 cylindres 6105R, 6115R, 6125R, 6130R (105 ; 115 ; 125 ; 130 et 140 ch). Le 6130R se démarque par son châssis et son empattement, identiques aux 6 cylindres. La surpuissance (pdf et transport) atteint 20 ch sur les quatre cylindres et 30 ch sur les six cylindres. Le toit vitré est également disponible sur l'ensemble de la gamme 6R.



CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

KUBOTA La série M60 renouvelée

Deux modèles de 85,5 et 100 ch composent actuellement la gamme. Ils bénéficient d'un moteur Kubota quatre cylindres de 3,8 l et d'un système d'injection à rampe commune. Afin de répondre aux normes Tier 4i, le constructeur a intégré notamment un EGR externe et un filtre à particules.
La transmission se compose de 3 gammes, 6 vitesses et d'un inverseur sous charge, pour les modèles avec arceau. La version avec cabine bénéficie en plus d'un doubleur hydraulique. Sur route, le mode Over Drive permet au tracteur de rouler à 40 km/h à 2100 tr/min.
En cabine, la série 60 adopte un nouvel agencement des commandes au niveau de la console de droite. Le design extérieur a lui aussi reçu quelques évolutions avec, par exemple, une calandre élargie. Enfin, les deux modèles ont la possibilité de recevoir le chargeur LA1354 de la marque, spécialement conçu.


G.Coisel

▶ Modèles

M8560 et M9960
Puissance : 85,5 et 100 ch
Transmission : 36/36 ou 18/18 (version arceau)
Hydraulique : 64 ou 60 l/min (version arceau)
Relevage ar : 4 100 kg

LINDNER Un Geotrac aux normes Tier 4i

Le tractoriste autrichien lance le Geotrac 84ep, premier modèle de la gamme à être équipé d'une motorisation conforme aux normes Tier 4i. Son bloc Perkins 4 cylindres 3,4 litres turbo de 95 chevaux reçoit une injection common rail et un filtre à particules. Ce dernier est régénéré toutes les 30 à 50 heures et doit être reconditionné au bout de 3 000 h. La gestion du moteur inclut un limiteur de régime avec une plage programmable entre 1200 et 2300 tr/min. Deux régimes moteurs sont également mémorisables. Le Geotrac 84ep peut disposer par ailleurs d'une suspension mécanique de cabine.


G.Coisel

MASSEY FERGUSON Le 7626 chapeaute la gamme

La récente gamme 7600 vient d'accueillir un nouveau modèle, le 7626. Complétant l'offre vers le haut, ce nouveau tracteur abrite le même bloc moteur Sisu de 7,4 litres que le 7624, répondant aux normes Tier 4i grâce à la technologie SCR. Il se distingue notamment du 7624 par une transmission Dyna-6 redessinée et renforcée. D'un poids annoncé à 7,5 tonnes, ce tracteur offre un bon ratio poids/puissance.



▶ Modèles

Puissance maximale : 255 ch
Puissance maximale avec EPM : 280 ch
Couple maximal avec EPM : 1145 N.m

NEW HOLLAND Le T5 s'offre une nouvelle cabine

Le remplaçant des T5000 se distingue par sa nouvelle cabine Vision View, héritée des T4, dont l'agencement des commandes a été revu pour offrir plus d'ergonomie et d'espace au chauffeur. De l'extérieur, elle se reconnaît à son pare-brise au sommet arrondi, qui, combiné au toit vitré, permet de suivre le chargeur frontal tout au long de sa course.

Le pot d'échappement a été repositionné pour ne pas entraver la visibilité ni l'ouverture du hayon avant. Répondant aux normes Tier 4i, le nouveau moteur FPT 4 cylindres 3,4 litres intègre un EGR externe et développe sa puissance maximale à 1 900 tr/min. Les T5 accueillent également un nouveau relevage frontal de 1 840 kg de capacité. Autres nouveautés, l'inverseur propose trois réglages d'intensité et l'hydraulique (61 ou 80 l/min) accède à la technologie load sensing. Enfin, il est désormais possible d'équiper le tracteur de montes arrière de 38 pouces.

▶ Modèles

T5.95, T5.105 et T5.115
Puissance maximale : 99, 107 et 114 chevaux


L. Vimond



Les nouveautés • Les nouveautés • Les nouveautés

VALTRA **Transmission Direct** 2.0 sur les T



L.Vimond

Sous la nouvelle calandre, les nouveaux Valtra T série 3 adoptent des moteurs Sisu Power 6,6 et 7,4 litres dotés de nouveaux turbos et d'un système SCR de seconde génération. La version 2.0 de la transmission Direct fait son apparition, gagnant en précision. Enfin, les modèles Versu et Direct voient les commandes de mémorisation de vitesse, d'engagement de la prise de force, d'autoguidage et d'engagement du pont avant déménager de la console de droite sur l'accoudoir. On notera également l'apparition au catalogue de quatre nouvelles couleurs de carrosserie: vert, bleu, rouge métallisé et gris métallisé.

VALTRA **La série N** complétée

Le tractoriste finlandais termine le renouvellement de la gamme N, avec les modèles N93 et N103, remplaçant des N82 et N92. Ils se distinguent des autres modèles de la gamme par un bloc moteur Sisu Power trois cylindres doté d'une vanne EGR et d'un catalyseur d'oxydation Doc, pour répondre aux normes Tier 4i. Doté d'un cylindre de moins que sur leurs prédécesseurs, le moteur court a permis de redessiner le châssis en lui offrant une taille de guêpe pour gagner 17 % en rayon de braquage. À l'avant du châssis, prend place un relevage intégré de 2,8 tonnes de capacité, tandis qu'à l'arrière la capacité passe à 5,8 tonnes en standard. Les deux nouveaux modèles accèdent également à un capot plongeant pour une visibilité accrue au chargeur. Du côté des transmissions, le N103 accède en option à la transmission semi-robotisée Hitech 5 à cinq rapports sous charge et bénéficie des automatismes de transmissions Auto1 et Auto2.

▶ Modèles

N93 et N103
Puissance maximale : 99 et 111 ch
Transmission : 36/36 avec tripleur ou 30/30 avec cinq rapports powershift (sur N103)



L.Vimond

VALTRA **Transmission** Hitech 5 pour les N3



Valtra

Le constructeur finlandais propose une nouvelle transmission pour sa gamme de tracteurs N3. Réservée aux modèles N113 et N123 (124 et 135 ch), la transmission Hitech 5 est une semi-powershift à 5 rapports sous charge et quatre gammes. Le passage de la gamme A à B et de la C à D étant robotisé, le conducteur dispose de 10 rapports consécutifs pilotés depuis le pommeau du levier de gamme, permettant le passage mécanique de B à C. Cette transmission se situe comme intermédiaire entre l'Hitech 3 à 3 rapports sous charge et la Versu à 5 rapports sous charge et quatre gammes robotisées. Dans cette version Hitech 5, le N reprend la plupart des équipements de l'Hitech 3 et notamment le système hydraulique.
Nombre de rapports : 20/20 (30/30 avec rampantes).

• MF 8260	210 cv	02	3600 h
• MF 8240	170 cv	99	5800 h
• MF 8110	130 cv	95	4600 h
• MF 6160 + chargeur	100 cv	95	8 600 h
• RENAULT 155-54 TZ	145 cv	95	4500 h
• SAME DIAMOND	260 cv	01	4300 h

SOMAC
89 - Perrigny - Soucy
06 74 76 09 83
MASSEY FERGUSON

NEW HOLLAND **Les T6** passent Tier 4i



New Holland

Remplaçant les T6000 Plus et Elite, les nouveaux T6 reprennent sensiblement la même motorisation que leurs prédécesseurs délestée du recyclage interne des gaz d'échapement et complétée d'un traitement post-combustion SCR à l'AdBlue. Répondant aux normes Tier 4i, les tracteurs gagnent également en couple et en puissance additionnelle EPM (30 à 40 chevaux, exception faite du T6.120). À noter que, outre lors des sollicitations de la prise de force et du transport, l'EPM est désormais disponible lorsque l'hydraulique est impliquée.
Autre évolution, les T6 disposent dorénavant des régimes de prise de force 540 éco, 1 000 et 1 000 éco.
Enfin, lorsque l'opérateur n'est pas assis sur son siège, le régime de ralenti tombe à 650 tr/min (au lieu de 850), afin de réduire la consommation.
New Holland assure que le surcoût dû aux nouvelles normes est rentabilisé en deux ans.

▶ Modèles

T6.120, T6.140, T6.150, T6.155, T6.160, T6.165 et T7.175
Nombre de cylindres : 4, 4, 4, 6, 4, 6 et 6
Puissance nominale : 110, 110, 121, 116, 131, 125 et 140 chevaux



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 03/10/12	Bourg-en-Bresse 09/10/2012	St Christophe-en B. 03/10/2012	National 03/10 au 92/10/12
Vaches viande (V)	U		4,25 €	4,27 €	4,19 €
	R	3,90 €	4,00 €	4,08 €	3,94 €
	O	-	3,75 €	-	3,62 €
Vaches mixte (M)	R		3,65 €	-	3,59 €
	O	3,50 €	3,45 €	-	3,46 €
Vaches lait (L)	O		3,30 €	-	3,27 €
	P	3,15 €	2,85 €	-	3,03 €
Génisses VML	U		4,50 €	4,55 €	4,34 €
	R	-	4,15 €	4,25 €	3,96 €
	O	-	3,50 €	-	3,42 €
Taureaux VML	URO	3,22 €	3,15 €	3,25 €	3,18 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 09/10**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,04	2,97
250-300 kg	-	3,13	2,83
300-350 kg	-	2,97	2,74
350-400 kg	-	2,82	2,69
400-450 kg	-	2,79	2,68
450-500 kg	-	2,74	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,75	-
250-300 kg	-	2,78	2,67
300-350 kg	-	2,79	2,68
350-400 kg	-	2,67	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,66	-
450-500 kg	-	2,82	-
500-600 kg	-	2,69	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,69	-
350-400 kg	-	2,72	2,56
400-450 kg	-	2,59	-
450 kg et +	-	2,55	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,85	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,41	2,14	2,00
5-10 ans	2,34	2,11	1,91
+10 ans	-	1,99	1,85 1,58
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,59	2,28	-

Tendance :
95% de vendus.
Broutards : l'offre est plus importante et reste d'une qualité remarquable. Les lots corrects et supérieurs sont recherchés à des tarifs facilement reconduits. En revanche, l'écart de tarifs se creuse avec les lots inférieurs qui voient leurs tarifs continuer de s'effriter.
Laitonnes - Génisses 18 mois : la rapidité des transactions et le faible taux d'invendus témoignent de la forte activité commerciale.
Vaches et génisses 30 mois : on constate que l'offre est en régression et qu'elle ne sufit pas à couvrir les besoins habituels. Les cours sont fermes.

Vente de cheptel le jeudi 18 octobre 2012 à partir de 14h00.

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 08/10**

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
225 à 370 kg	600-1010 €	2,40 - 2,91
400 à 500 kg	1080-1300 €	2,51 - 2,86
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
235 à 365 kg	520-960 €	2,21 - 2,74 €
Génisses		
370 à 460 kg (16-24mois)	900-1130 €	2,23 - 2,71 €
500 à 615 kg (24-36mois)	1050-1280 €	1,96 - 2,42 €
Taureaux		
910 à 1155 kg	- €	-
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	800-1180 €	
entre-deux	1190-1470 €	
lourdes	1480-1750 €	

Tendance : vente calme en broutards, seuls quelques très bons lots tiennent les cours, légère baisse pour le reste de la catégorie. La demande s'oriente principalement sur les sujets de plus de 380 kg. Vente rapide et active en laitonnes et génisses d'export à des tarifs qui restent fermes, peu de relève. Apports stables en vaches maigres face à une demande plus active entrainant une vente totale à des cours plus soutenus. **Prochain marché bovins le lundi 15 octobre aux horaires habituels. Collecte de laine le 23 octobre.**

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 26/09**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,30	3,20
250 à 300 kg	3,00	2,80
300 à 350 kg	3,00	2,72
350 à 400 kg	2,90	2,73
400 à 450 kg	2,90	2,60
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,75	2,50
200 à 250 kg	2,72	2,47
250 à 300 kg	2,70	2,44
300 à 350 kg	2,68	2,45
350 à 400 kg	NC	NC
Génisses		
(24-36 mois)	2,30	2,12
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,00
5 à 10 ans	2,10	1,90
+ 10 ans	-	1,77

Tendance :
Charolais : Seuls les broutards vaccinés éligibles à l'exportation se commercialisent facilement, les autres catégories sont pénalisées, les laitonnes vaccinés supérieures à 300 kg sont facilement reconduits.
Génisses et vaches : Cours reconduits facilement dans les bêtes de qualité, jeunes à finir rapidement, les vaches maigres et âgées sont fortement pénalisées avec baisse des cours.

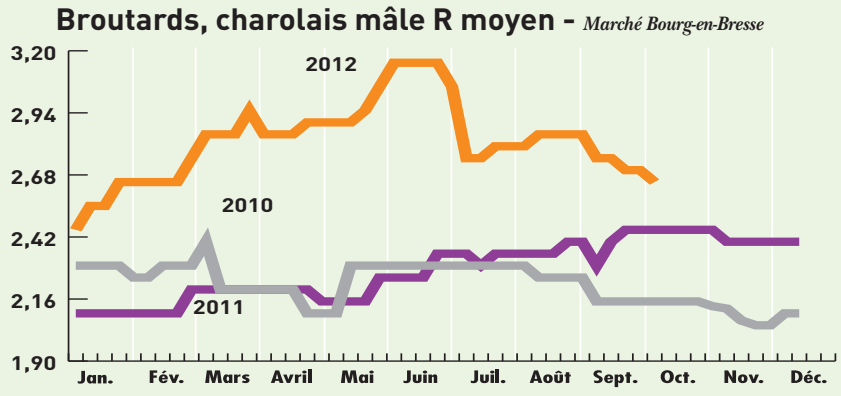
Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 9/10/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,60 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,85 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,70 €	2,40 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,55 €	2,35 €	nc

Tendance : Vente toujours difficile dans les mâles.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 01/10/2012 au 07/10/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,88 €	2,80 €
350 kg	-	2,86 €	2,77 €
400 kg	-	2,84 €	2,74 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,66 €	2,62 €
500 kg	-	2,58 €	2,54 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,70 €	2,62 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,45 €	2,42 €

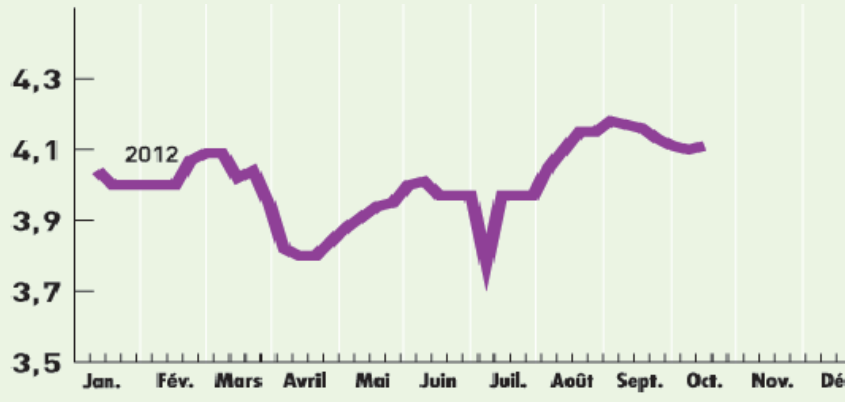
Tendance :
Tassement sur les mâles avec des sorties importantes, les femelles sont recherchées.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 01/10/2012 au 07/10/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,11 €	3,87 €	-			
Races mixte		-	3,78 €	3,78 €	3,74 €	-	
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,68 €		-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,30 €	4,21 €	4,16 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,27 €	4,19 €	4,15 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	-				
Races mixte				3,62 €	3,58 €		
Races lait					3,47 €	3,34 €	3,18 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,49 €	4,37 €	4,25 €	4,13 €	-	-	
Viande +350 kg	4,49 €	4,37 €	4,26 €	4,19 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 8 AU 12 OCTOBRE 2012

Bovins de boucherie

La consommation de ménage est soumise à la dureté économique qui nous entoure. Les ventes des parties « arrière » sont en baisse et les abattoirs ont des stocks qui gonflent dans les frigos. Sur les marchés, le commerce est plus calme dans les femelles labels comme dans les génisses et bonnes vaches de qualité bouchère avec un recul des commandes.
La vente est plus sélective pour les réformes allaitantes de choix secondaire avec une baisse marquée pour les animaux bas de gamme ou en manquant de finition. Dans les laitières, les tarifs se stabilisent dans les bonnes vaches frisonnes et montbéliardes, mais les animaux manquant de viande (P-2 et P-1) demeurent pénalisés. En jeunes bovins, le marché est mieux équilibré et les tarifs sont reconduits. ■

Broutards

La tendance est lourde avec des sorties accentuées par des conditions climatiques très humides dans certaines régions. Ce décalage entre l'offre et la demande Italienne entraîne un commerce plus compliqué avec des tarifs revus à la baisse, mais surtout avec un tri plus sévère dans les lots. Le placement est plus difficile avec des tarifs en forte baisse dans les broutards plus légers ou non-vaccinés. Les bonnes laitonnes charolaises convenant au marché Italien, sont insuffisamment offertes, mais la vente est plus calme sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le décalage entre l'offre et la demande permet aux acheteurs de maintenir un tri sévère dans les lots de veaux frisons ou montbéliards avec une forte dégradation des cours. Les exportations sur l'Espagne dégagent le marché dans les petits veaux, mais à bas prix et de nombreux éleveurs gardent leurs veaux pour faire du jeune bovin.
En croisés, les tarifs sont très épars en fonction du type de croisement et du poids des animaux. Dans les très bons charolais, limousins ou croisés, la vente est plus calme avec des tarifs revus à la baisse. ■

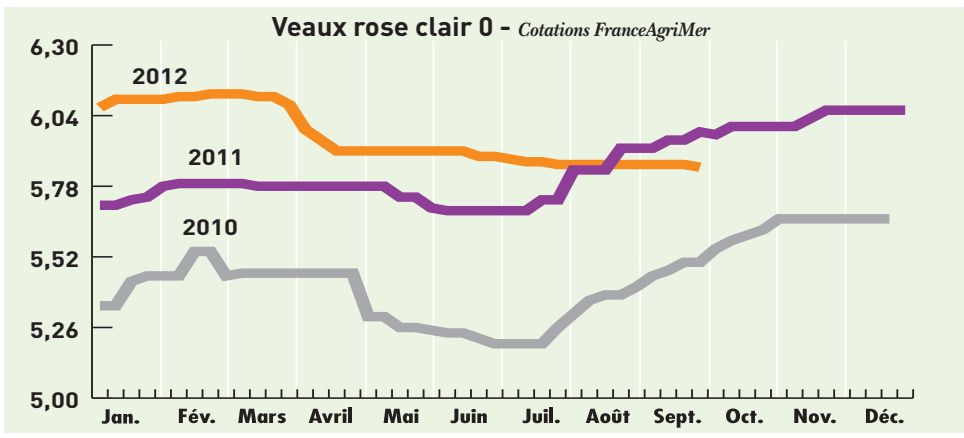
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 03/10 au 09/10/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,64 €**	-	-	-
U	**7,90 €**	**7,26 €**	**5,85 €**	-
O	**6,07 €**	**5,86 €**	**4,75 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 08/10 au 14/10/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**141**	**340-565 €**	**270-500 €**	**150-290 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-290 €**	**190-250 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**130-150 €**	**50-70 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**982**	-	-	**50-110 €**	**20-40 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 01/10 au 07/10/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,62 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	–
Bons	**2,32 €**	**1,97 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 08/10*

Agneaux (1324)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,73-3,27**	**2,44-3,14**
Gras (38-44 kg)	-	**2,67-3,14**	**2,66-2,92**
-	**2,50-3,16**	-	
Gras (+50 kg)	-	**2,07-3,19**	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
-	-	-	
Brebis (94)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**0,88-1,06**	-
(+60 kg)	**0,78-1,24**	**0,90-1,00**	-
Divers			
Béliers(12)	**102 à 175€**	**1,13-2,07**	-
Agneaux maigres	**72 à 110€**	**2,19-3,08**	
Caprins 15)			
Chèvres	**19 à 30€**		
Boucs	-		

Vente rapide et totale.
Agneaux : l'offre est globalement de qualité satisfaisante. La demande reste bonne en ce qui concerne les mâles pour l'Aïd El Kebir, et les cours sont très fermes. Par contre les transactions paraissent plus calmes en femelles.
Brebis : demande suivie en lourdes et grasses. Baisse en moyennes et en maigres.
Béliers, caprins : bonne vente. Cours reconduits.

Prochain marché :
Les lundis 15 et 22 octobre, aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 1er/10*

Ovins : 350	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras (-44 kg)	**100-135 €**	**2,62 - 3,21 €**
Agneaux gras (+44 kg)	**115-145 €**	**2,37 - 2,95 €**
Agneaux maigres	**55-87 €**	**1,72 - 2,66 €**
Brebis	**15-114 €**	**0,24-1,21 €**

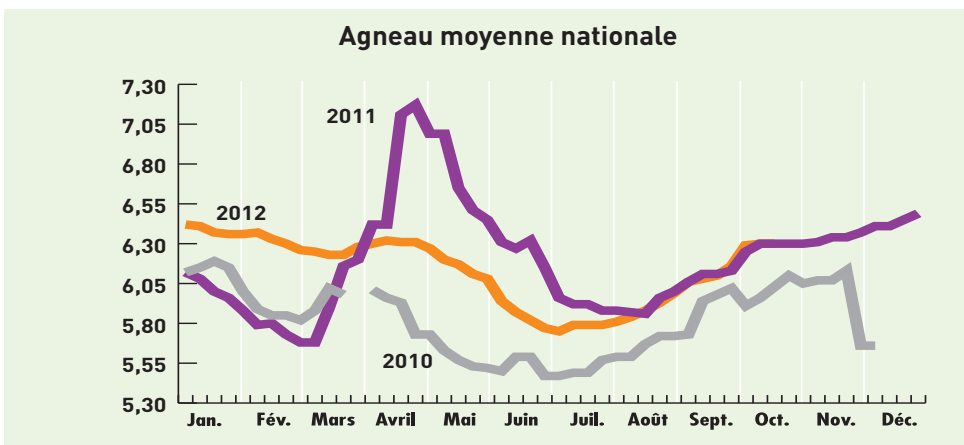
Vente active en agneaux à des tarifs fermes en sujets de qualité à l'approche de la fête de l'Aïd. Seuls quelques lots trop maigres et mal triés non pas trouvé preneur. En brebis, la demande s'oriente sur les animaux viandés, peu ou pas de demande pour les brebis trop maigres. **Prochain marché ovins le lundi 15 octobre aux horaires habituels.**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 01/10 au 07/10/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 01/10 au 07/10/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,47 €**	**6,30 €**



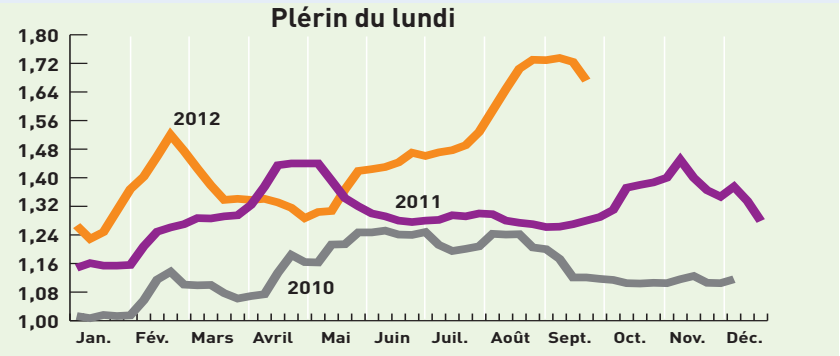
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 514 porcs présentés) — *Cotations du lundi 8/10/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,672 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 28/09 au 04/10/12*

1,96 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 38 à 40
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
38/2012	**1**	**70 000**	**contrat**	-	-	**1**
39/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**
40/2012	**0**	**0**	-	-	-	**0**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 3 octobre 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,60 à 5,80 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,50 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,50 à 7,80 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,70 à 3,90 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 €	190-200 €
2e coupe	240 €	190-200 €
3e coupe	220-230 €	180-190 €

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur; **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	oct.-janv.	250	T C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	3 d'oct.	253	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	3 d'oct.	250	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	oct.déc.	220	T C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl		inc.	C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	3 d'oct.	224	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	oct.	250	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl	-	inc.	C
AVOINE BLANCHE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51 kg/hl	-	inc.	C
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	-	inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	3 oct.	226	N C
SEIGLE FOURRAGER	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	-	dispo.	236 à 238	V C
Sud Côte-d'Or/Saône-et-Loire		3 d'oct.	227	A C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 9/10/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Ail blanc sec France cat I sac 5 kg	**3,20 €**	-	**3,20 €**
Bette France plateau	**1,10 €**	-	**1,40 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,65 €**	-	**0,65 €**
Céleri rave France	**0,70 €**	**1,20 €**	**0,80 €**
Concombre France cat I 400-500 g colis de 12 (les 12 pièces)	**0,45 €**	-	-
Coing France	**1,00 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,20 €**	**1,20 €**	**1,30 €**
Endive France extra colis 5kg	**1,65 €**	**1,85 €**	**1,90 €**
Epinard France cat I	**1,45 €**	-	**1,30 €**
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,50 €**	**0,78 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12 (la pièce)	**0,57 €**	**0,83 €**	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,70 €**	-	**0,80 €**
Noix Lara fraîche cat I + 32 mm sac 5 kg	**2,30 €**	-	-
Persil frisé France	**1,70 €**	-	**1,45 €**
Poire Williams France cat I 65-70 mm	**1,25 €**	**1,35 €**	**1,20 €**
Poireau France cat I plateau 5 kg	**0,95 €**	**1,25 €**	**1,10 €**
Pomme Gala France 136/180 g caisse litée	**0,85 €**	-	**0,95 €**
Pomme Gala France 170/220 g caisse litée	**1,10 €**	-	-
Pomme Golden France 136/180 g caisse litée	**0,80 €**	**1,15 €**	**0,85 €**
Pomme Golden France 170/220 g caisse litée	**1,00 €**	**1,35 €**	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,42 €**	**0,75 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,80 €**	-	**0,70 €**
Potiron Muscade France	**0,45 €**	**0,55 €**	**0,50 €**
Radis demi-long France (la botte)	**0,48 €**	-	-
Raisin Lavallée France cat I plateau	**1,50 €**	**1,85 €**	-
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,10 €**	-	**1,10 €**
Tomate ronde France cat I 67-82 mm	**1,10 €**	**1,40 €**	**1,20 €**

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1187
VENDREDI 12 OCTOBRE 2012

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.200 h, clim, TBE, année 2003.
✆ **06 86 76 81 23.**

55 - Vends tracteur Deutz K430, 130 cv, rel. avant, 1.380 H, clim., pont avant suspendu, 2009.
✆ **06 08 63 79 22**

69 - Vds tracteur Renault 7014F, 4 RM, 70 cv., 15/12/87, arceau Rab., TB état, inverseur.
✆ **06 64 62 49 49**

Travail sol

18 - Vends rouleau Lachaud, double rangée de disques gaufrés, 6 m, attelage av. ou ar., repliage hydraulique 2x3 m, de 2011.
✆ **06 28 18 28 10.**

21 - VENDS cause cessation combiné semoir, herse Kuhn 3 m., - brabant 3 fers Bonel, - canadien 15 dents, divers matériels (41VB1)
✆ **03 80 97 03 03**

26 - Vds semoir céréales Nodet Gougis 13 rangs 2m50
✆ **04 75 76 41 44**
ou 06 67 53 48 35

69 - Vds Herse Rotative Howard HK30-300 an 98 rouleau Paker 3500 euros HT.
✆ **0687277152**

71 - Vds combiné herse + semoir 3 m avec roue plombeuse, semoir maïs 4 rangs, vis sur chariot 10 m, semoir à vis 5 T trainé.
✆ **06 01 37 75 33**

84 - Cause retraite VDS trisoc Fenet gd dégagement TBE : 1500 euros à débattre. Tél. 06 20 54 04 49
✆ **06 20 54 04 49**

Récolte

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Mercator, Dominator, 66, 68, 76, 78, 85, 86, 88, 96, - John Deere 952, 955, 965, 970, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, 1085, - New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - presses MD et RB (réf. 400E)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds laveuse à noix 2 m sur roue marque Rousset Très Bon Etat
✆ **04 75 02 54 02**

39 - Vds sécoir balles rondes climair 16 b année 2007
✆ **03 84 42 70 27**

Traitement

26 - Vds pulvé porté Corbins 1200l 15m CD électrique rampe hydraulique an 2010 ETAT NEUF.
✆ **06 83 00 65 05**

Arbo-viti

07 - VDS Compresseur de taille 800l état exceptionnel marque Lackmé 4 prises enrouleur
✆ **06 80 17 03 17**

71 - Recherche épandeur viticole fumier composts terres écorces.
✆ **06 23 40 20 48**

Manutention

25 - A V. remorque tribenne 3 T Deves idéale en benne latérale ou ar. état comme neuf.
✆ **06 08 89 39 62**

Agri. divers

01 - Vds chargeur Agram Q650 avec godet multiservices - pique bottes - surélévateur bottes - lame neige
✆ **04.79.87.68.55. après 20h30**

01 - Vds combiné de semis 2m50 - herse rotative Pottinger L25 + semoir Amazone D7-25 K tbé - épandeur Duchêne 6T hérissons HS
✆ **06.64.22.15.36**

01 - Vds tracteur JD 6830 Premium 2007, 1700 H, relevage Avant pneus basse pression - charrue Kvenerland 55 varilarge tbé - pulvé Berthoud Elyte 21m rampe Ulys état neuf 2012
✆ **06.01.75.92.75**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends matériel agricole : 1 semoir Sulky Trameline GC, 4 m, 32 rangs, TBE - 1 presse balles rondes Vicon, 2006, RV1601, filette ficelle - 1 déchaumeur à disques Souchu-Pinet, 5 m + rouleau repliable (disques indépendants) - 1 andaineur Kverneland 9546, 2012, état neuf - 1 andaineur Pottinger 421.
✆ **02 48 73 77 97**
ou 02 48 81 10 30.

18 - Vends presse Lely Welger RP 445, 13 couteaux, filet et ficelle, 2012 - déchaumeur Souchu Pinet, à disques, 5 m + rouleau semi porté.
✆ **Tél. 02 48 73 77 97**
ou 02 48 81 10 30.

18 - Vds broyeur de haie Feor, bras télescopique, année 2005 - presse BR Claas Variant 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - VENDS aplatisseur moteur 12 cv révisé, TBE, prix à débattre (4105)
✆ **06 72 36 52 63**

38 - Vds salle de traite 2x4 décro silo ext 24 m3 cuve g. oil 1000 l écorneur rechargeable bureau métallique.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - vend aplatisseur céréale ETA neuf peu servie.
✆ **04 76 36 41 23**
06 21 69 68 81

38 - Vds charrue 4 s Kverneland, charrue 3 socs Huard T 270, presse avec groupeur Riviere Casalis type ER 40 C.
✆ **04 76 55 85 37 HR**
06 77 76 16 58

38 - 2 auges 4 m 1 3 m extirpateur 13 dents queue de cochon herse 4m20 désileuse Lucas.
✆ **07 86 14 22 13 HR**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908 TP, état neuf, 4 rangs, 6500 euros TTC
✆ **06 88 38 03 06**

42 - vds benne Rolland turbo 105 11 T porté hydr. rehausse ensilage + charrue trisocs
✆ **06 78 35 51 89**

58 - VENDS broyeur de haie Kuhn HE 4844, - girofaneur Kuhn 7 601 MH, - tonne à eau Ronot, 6 000 l. + pompe Renson PF (réf. 400C)
✆ **03 86 84 72 46**
06 30 94 21 02

58 - VENDS bétaillère Ponge 4.50 m., barrières, chargement sur rails (réf. 4008)
✆ **06 47 97 46 14**

69 - Cause arrêt activité, vend tracteur HF3625 neuf + cabine + remorque fruitière 3 pal. + semoir + vicon + autre perche arrosage verger.
✆ **06 66 99 26 44**

71 - Achète presses M.D. & R.B., et semoirs à maïs pn.
✆ **06 46 04 37 74**

71 - Recherche presses moyenne densité et R.B. 120 x 120, à rouleaux + semoirs à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds rateliers galva. susp. pivotants neufs, épandeur Maître 4 T 7, équipé foin, lève-sac Lerin.
✆ **03 85 78 23 99**

71 - Vds dessil./pailleuse Jeulin 3,5 m3, cdes élec., an. 05, dessileuse 3 pts, 2 m3, an. 2000, B.E.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA occ. avec crédit 5 camp. taux 1,94 % : Deutz Agrotron 118 CV et Renault 826, 178 CV.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds charrue trisoc Huard 266, sécu. non stop méca., broyeur sur pivot bras 5 m, rotor 1,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 3 + 5,10 + 6 m, benne monocoque 10 T.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

69 - Vds tapis alim chèvre 10 m. Mach à traire Ch 16 places 8 postes Matériel fromagerie.
✆ **04 72 24 52 86**
ou 06 12 78 37 94

Véhicule

Utilitaire

38 - Vends fourgon Master Renault année 1990, 190000 kms pour pièces.
✆ **06 08 86 66 77**
ou 04 74 84 78 58 le soir

84 - Vds fourgon Citroën Jumper L3H2 120 CV HDI BV6, 2007, 39500 km, TBE, CT OK. A débattre.
✆ **06 20 54 04 49**

Tourisme

01 - Vds Kangoo 2001, 192900 km, diesel, tbé, 3000 euros CT OK sièges rabattables
✆ **06.06.42.35.83**

70 - Vends Opel Astra année 92, CT OK, 28000 km, 2000 euros.
✆ **06 70 37 22 59**

84 - Vends Suzuki Grand Vitara 2L bon état, idéal nature et chasse : 3000 euros à débattre.
✆ **06 79 91 74 15**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille foin BR diam 130 tb qualité stocké abri poss. livraison
✆ **06.87.44.14.54**

26 - Vds luzerne br120/120 1e 2e 3e coupe 135.00 euros/t. Vds foin br120/120 Bonne Qualité 110.00 euros/t
✆ **06 07 97 45 81**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02.**
ou 03.84.32.30.91

Fourrage

42 - Vds 4ème coupe luzerne à récolter
✆ **06 38 48 42 77**

55 - Vends foin 2ème coupe, balles carrées, 100 euros la tonne.
✆ **06 83 03 53 32**

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

69 - Vd belle paille et foin de qualité, liv. par Crq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

71 - Vends 9 ha 3e coupe de trèfle violet pour enrubannage.
✆ **03 85 72 23 47**

Propriété

39 - Vends beau corps de ferme avec location des terres herbagères DPU Jura plaine doloise.
✆ **03 84 81 23 59**

42 - Cherche exploitation bovins allait. ou product. lait location ou achat - 50 à 130 ha - t. urgent
✆ **06 02 26 89 12**

Terrain

84 - A louer sur Velleron terrains 1 HA et 2 HA à l'arrosage, pépinière possible.
✆ **06 07 11 90 35**

Divers

25 - Cause retraite vente - portes ouvertes les 20 et 21 octobre (harnais, roulottes, calèches, mat. d'élevage, d'atelier, camion) liste sur demande. Attelages des 2 Lacs.
✆ **03 81 69 68 69**

M. JOSE GRAND VOYANT MEDIUM
Vos problèmes amour, chance, travail, commerce, fidélité, retour de l'être aimé, désenvoutement, problème familliaux et alcool.
TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE
Par correspondance ou déplacement possible, même le week-end.
Contact : 06 03 87 95 85

38 - Vds 1 cuve à mazout 4000 lt et 3 de 1000 lt, et 1 cuisinière mazout de ville.
✆ **06 37 32 30 07**

38 - Vds chaudière bois à bûches énergie système 30 kj TBE, cuve plastique 3000.
✆ **06 87 71 31 24**

42 - Vds pommes de terre bétail 2 T + abreuvoir de pré 500 l + pte cellule grains + évacuat. va et v état neuf
✆ **04 77 54 13 45**
ou 06 13 71 82 00

67 - Vends tracteur NH TG230, an. 2005, 5600 h pont av. supersteer, frein pneumat. BV full powershift, 55.000 euros.
✆ **03 88 64 40 20**
ou 06 87 45 86 16

Portes ouvertes INTRABOIS
Stabulation 80 VA
Confort du travail & bien-être animal
Intrabois, Dachard, CBD Environnement
Lundi 15 oct de 11h à 18h
Dom. Les Gouttes – 03290 Dompierre sur Besbre
renseignements 04 77 52 73 40

67 - Vends chaudière bois automat. Heizomat 100 kw tableau de commande, vis sans fin, désileur, boîte à cendre, bon état, 12.000 euros.
✆ **06 81 05 13 39**

67 - Vends semoir 3 m Roger + Accord pneumatique + léve-palette + fourche round baller à pince + atomiseur Solo. Recherche faucheuse maxi 2 m.
✆ **06 88 07 74 52**

EURO PF VEND
Paille Blé Orge Colza broyée
Foin supérieur et divers
luzerne enrubannage
LIVRAISON ASSURÉE
02 43 07 26 58 • 06 78 12 37 67

69 - Vds divers outils anciens agricole viticole pour décoration - Diverses charrues anciennes pour vignes 2 jougs de boeuf, 2 anciennes barattes à beurre, diverses bonbonnes verres, saloirs en grès, 1 calèche pour cheval, cuves cylindriques : 2 inox 12 hl. et 2 hl. + 1 émail 12 hl. à plafond mobile.
✆ **04 74 67 38 80**

69 - Vds tapis d'alimentation marque Geoffroy SA longueur du tapis 60 m. largeur 70 cm. pour bovins caprins ovins année 2004 - Vds ancienne charpente bois démontée longeur 28 m. largeur 15 m. sur pilier.
✆ **06 60 97 83 90**

69 - Vend 2 pneus tracteur 460/85R38 à 70 % d'usure.
✆ **06 25 39 32 20**

84 - 88-Cherche branchages de cyprès Arizonica bleu à tailler, couper ou à acheter. Paiement selon conditions.
✆ **06 08 47 87 05**

Location

Agricole

38 - Cherche grande pâture à louer pour chevaux de novembre à avril 2013.
✆ **04 74 92 53 68 04 74 33 77 30 06 70 75 48 04**

Bâtiment

M S E
TUNNEL
Stockage
Elevage
1992 - 2012 20 ANS
www.multi-service-elevage.fr
Mr THOMAS 04 74 92 05 80 / 06 85 40 02 41

Offre

Emploi

58 - RECHERCHE salarié temps plein, responsable troupeau ovin (soin agnelage) du 1/12 au 31/05, possibilité logement (réf. 4103)
✆ **03 86 30 91 84**

71 - Recherche ouvrier viticole, La Chapelle-de-Guinchay.
✆ **03 85 23 17 39 H.R.**

SOMAC
Concessionnaire MASSEY FERGUSON
RECHERCHE
Technicien SAV
DÉBUTANT ACCEPTÉ
Envoyer CV à
SOMAC
Rue de l'Auge - 89000 Perrigny
ou tel 06 08 86 95 77

Service

69 - A votre dispo pour battage maïs sur dpt 01 - 69 et 71. Travail soigné, tarif économique.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

Mariage

Rencontre

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

Animaux

Divers

07 - Vds 20 chèvres du Rove + 20 brebis cause retraite
✆ **04 75 30 63 89**

39 - Achète 2 anesses 1 âne de provence. Prends 30 génisses en pension pour l'hiver
✆ **03 84 44 50 96**

Bovin

01 - De troupeau CL indemne BVD-IBR vacciné FCO, + génisses terme nov, déc, janvier
✆ **04.74.51.70.16**

18 - Elevage HBC, vend un TB taureau charolais, 16 mois, né le 29/06/11, mère RR4S IVMAT=109 et choix de veaux de l'année. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt. .
✆ **06 82 25 17 13**

18 - L'élevage HBC Trameson à Charly (18) prolonge les portes ouvertes, du 28-29 septembre au 30 septembre 2012.
✆ **06 10 91 41 94.**

18 - Vds 2 mâles reproducteurs, 7 mois, Blond Aquitaine, origine Léoxulemo, Orion, Xulemo, inscrits.
✆ **02 48 58 09 33**
heures repas.

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM008875 - CENTRE ALSACE
CHEF D'ELEVAGE AVICOLE H/F
Elevage avicole, avec transformation et vente directe de produits haut de gamme. Gestion élevage avicole multi-espèces (poules pondeuses, poulets, canards, dindes, pintades). Management 4 pers. Organisation, participation et suivi du travail : prép batiment, suivi sanitaire, tenue plannings. BAC/BAC+2. Connaissances en élevage de volailles. Autonome, sens des responsabilités, esprit d'initiative. Entrée dès que poss. CDI.

AM008939 - DOUBS
CONSEILLER FORESTIER H/F
OPA. Mise en oeuvre du Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier (création-animation d'Associations Syndicales de desserte et de gestion en commun, animation de Plans de développement de massif et de restructuration foncière). Conseils aux proprié. Ingénieur ou BTS expérimenté. Permis B et véhicule indispensables. CDI. Entrée dès accord.

AM009010 - VOSGES
COMPTABLE ARTISANS, COMMERCANTS, SERVICES H/F
Centre de gestion. Gestion d'un portefeuille de clients de type TPE (BIC) et BNC dans les domaines comptable/fiscal. Conseil aux adhérents. Développement et renouvellement du portefeuille. Participation au développement et l'amélioration des procédures comptables et méthode, DECF ou DESCF avec 1ère exp. de 3 à 5 ans en cabinet comptable. Poste à pourvoir rapidement, à temps plein en CDI.

AM008874 - BOURGOGNE/CENTRE
DIRECTEUR DE JARDINERIE H/F
Sous la responsabilité du Directeur de région, le directeur de magasin optimise durablement les résultats du magasin (CA, part de marché, résultat, service client...). Il s'appuie sur deux priorités, les ressources humaines et la dynamique commerciale, qui le guident dans ses principales responsabilités, formation sup commerciale, première expérience dans la vente et l'animation d'équipe en jardinerie, ou en grande distribution.

AM009026 - BAS-RHIN
CONSEILLER DE GESTION DANS LE DOMAINE AGRICOLE ET VITICOLE H/F
Association de gestion et de comptabilité. Réalisation de diagnostics, d'analyse de résultats, d'études économiques, (études de groupes,...) accompagnement des adhérents dans leurs projets (investissement, installation,...). Ingénieur agri/agro, IHEDREA, IAE, ou bac + 2 minimum en comptabilité et en gestion. Expérience souhaitée. Bonnes qualités relationnelles, sens du travail en équipe, curiosité, dynamisme et ouverture d'esprit. CDI avec période d'essai. Entrée en fonction au plus tôt. Rémunération attractive et évolutive.

AM008929 - DOUBS
TECHNICIEN AGRICULTURE/ ENVIRONNEMENT H/F
OPA. Dans le cadre du programme Ecophyto 2018 : 1) Epidémiosurveillance du territoire. 2) Accompagnement à l'expérimentation et mise au point de méthode de lutte. Appui technique/conseil auprès des éleveurs. BAC+2 Agricole et/ou Environnement. Exp. en gestion technique de programmes d'actions appréciée. Connaissances Pesticides, Agri., Envir. souhaitées. Permis B. CDD 12 mois. 1585€ brut mensuel.

AM008950 - COTE D'OR
MAGASINIER/TECHNICIEN PIECES H/F
Concession matériels agricoles. Vous serez chargé des missions suivantes : Accueillir les clients, vendre des pièces et des fournitures. Assurer la préparation des pièces pour le service après vente. Réceptionner les marchandises dans le stock informatique, en assurer la mise en rayons. Agencer l'espace libre-service et le rendre attractif. * Développer l'offre commerciale. Gérer le stock et assurer les commandes. Bonne connaissance du milieu agricole. Sens du commerce et contact humain. Esprit d'équipe. Rigueur, méthode et organisation. CDI avec période d'essai. Salaire à négocier selon compétences.

AM008983 - DOUBS
ANIMATEUR GENETIQUE MONTBELIARDE H/F
Coopérative leader en génétique et en reproduction. Participe au programme de sélection : création de femelles élites, développement du génotypage. Assure le pointage morphologique. Anime et participe aux concours. Assure la formation et le suivi génétique d'une équipe de techniciens d'insémination. Établit les plannings d'accouplement en élevage. Réalise la mise en place de la semence. BTS avec expérience. Passionné par la génétique Montbéliarde. Capacité d'animation d'équipe. Bonne aptitude relationnelle. Rigueur et organisation. CDI.

AM008899 - DOUBS
RESPONSABLE PRODUCTION AGROALIMENTAIRE H/F
Entreprise spécialisée dans la fabrication et le conditionnement de chocolats et caramels. Vous assurez l'organisation de la production de chocolats et manager les équipes. Votre rôle de coordinateur tient une place importante pour les équipes et la Direction. Reporting. Formation minimum bac+2 en gestion de production. 1ère expérience significative dans l'agroalimentaire. CDI temps complet.

AM008953 - SAONE ET LOIRE
AGENT TECHNIQUE AGRICOLE H/F
Pour société leader en prestation de service en agriculture et environnement. Assurer la mise en place et le suivi des cultures : grandes cultures, cultures maraichères. Assurer l'entretien des vignes et des vergers. Assurer l'entretien du matériel agricole et de l'équipement de la station. BTSA ou BAC Pro. Connaissances générales en agronomie, viticulture et machinisme agricole nécessaires. Connaissances mécaniques et références appréciées. Permis B. CDD 6 mois. Possibilité de CDI. Contrat à temps plein ou complément d'activité. Rémunération selon expérience. Poste à pourvoir dès que possible.

AM009012 - MOSELLE
RESPONSABLE APPROVISIONNEMENT ADJOINT H/F
Coopérative Céréalière. Responsable de l'Activité Opérationnelle du dossier Fertilisants-Amendements-Produits Organiques. Responsable de l'Activité Opérationnelle Semences. Responsable des Achats fioul, GNR et additifs. Participation à l'animation commerciale aux côtés du Respon. BTS Technologies Végétales ou équivalent DUT en Agronomie ou Licence Professionnelle et expérience dans un poste similaire souhaitée. Esprit d'équipe. Polyvalence. Relationnel Adhérents et Collègues. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

Sarl **MARSALEIX René**
19410 ST-BONNET-L'ENFANTIER
✆ 05 55 73 72 05 - Fax 05 55 73 06 29
A SAISIR : MATÉRIEL D'OCCASION

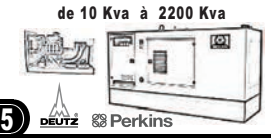

PAILLEUSE LUCAS RAPTOR de démo - commande électrique - goulotte orientable 10 000 € HT


PAILLEUSE SILOFARMER P300 GLE - Commande électrique, Porte botte carré 6 800 € HT


MÉLANGEUSE TRIOLET SOLOMIX P2 2000ZK - pesée électronique, paillage par goulotte, tapis latéral 37 500 € HT


DÉROULEUSE ALTEC DR 160 PA - Bras de chargement, Kit paillage à disque 4 500 € HT


Les «pros» bossent en LAFONT
Taille du 36 au 92
VETEMENTS TRAVAIL & LOISIRS
COLMAR ☎ 03 89 79 34 59
Fax : 03 89 80 52 43
www.vetementstravailetloisirs.com

GROUPE ELECTROGENE
de 10 Kva à 2200 Kva

SOLYA
0961 300 235
DEUTZ Perkins
www.solya-energie.fr

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics,Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la
miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

Elan
✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001



Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).

• **CONFORT**, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• **SÉCURITÉ** du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• **ÉCONOMIE** grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.

• **EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION**
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGx. Photos non contractuelles

Vente de cheptel au cadran
50 VAC et
13 GEN 30 mois pleines
16 GEN 18 mois
IBA - vacciné FCO
Jeudi 18 octobre 2012
Expo : 12h - Vente : 14h
à Moulins-Engilbert (58)
Rens. au 03 86 84 28 75

21 - Eleveur Herd Book Limousin VEND génisses repro. 12 mois, - reproducteurs 12 mois (réf. 3811)
✆ **03 80 23 68 04**
06 30 82 41 63

21 - VENDS génisses pleines, - taureaux reproducteurs charolais 1 an et 18 mois, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte (3904)
✆ **03 80 96 44 68**
06 73 10 01 13

21 - VENDS 14 taureaux 1 an HBC dont 5 vêlage facile, TGS, tous éligibles prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 400D)
✆ **06 15 28 77 63**
03 80 84 33 13

21 - VENDS bons taureaux charolais 18 mois HBC. Tursin B. (4104)
✆ **06 73 95 62 82**
03 80 64 25 25

23 - Cause retraite vds troupeau Holstein inscrit UPRA.
✆ **05 55 81 70 42 HR**

38 - Elevage Blond Aquitaine vends 15 génisses 30 mois pleines IA vêlages facile garantie pleines, indemn IBR vaccinée BVD vaches avec veau.
✆ **06 07 10 67 70**
04 74 83 84 71 le soir

38 - Vend 2 génisses Prim Holstein terme début octobre.
✆ **04 74 57 00 41 HR**

42 - Vente permanente de taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir, Montbéliard issus mère à taureaux, poss. loc.
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds taureau Limousin 5 ans inscrit qual. RR calme
✆ **06 73 66 11 84**

42 - vds génisses pleines Hbc
✆ **04 77 65 31 54**
ou 06 37 25 62 25

42 - vds 1 taureau 4 ans HBC primé concours 10 de 1 an livraison assurée Gaed Lapendery
✆ **04 77 65 67 21**

42 - Vds taureaux 18 mois Hbc Charolais livraison assurée Charguerand - Mably
✆ **04 77 72 69 32**
ou 06 74 46 24 83

42 - Vds génisses et vaches Charolaises à terme (déc./janv.) (cessation) Ibra, livr. assur.
✆ **04 77 72 23 61**
ou 06 86 57 38 41

58 - VENDS B. génisses 30 mois HBC, gestantes, termes décembre, échogra, inséminées VF B. T. 18 mois charolais, limousin, - veaux reproducteurs c. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 3905)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux 18 mois, vêlage facile, - vaches pleines, vêlage décembre à février, HBC, TGS, BO. (40VB1)
✆ **06 86 38 53 93**

58 - Elevage Limousin VEND taureaux de 18 mois et veaux de l'année, IBR A. (41VB3)
✆ **06 17 18 44 26**
ou 06 64 77 33 25

58 - VENDS vaches croisées charolaises, BBB suitées de veaux culards (réf. 41VB2)
✆ **06 16 57 42 98**

58 - El. limousin VENDS grand choix de veaux reproducteurs 10 mois, HBL ou non (410A)
✆ **06 10 09 65 69**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HDC TGS vêlage facile - TB origines.
✆ **06 85 73 49 86**
ou 04 74 63 49 93

71 - Vds taureaux HBC bonnes origines viande et gabarit - GAEC GOULLIARD (réf: 370A).
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage HBC Gaec Pichard à Sanvignes-les-Mines, vend taureaux 18 mois et veaux repro., tout au long de l'année.
✆ **03 85 67 04 53**
06 74 08 93 60

71 - Vds 2 génisses ch. terme 27/11 et 04/12, 2 vaches ch. terme 23/11 et 06/01.
✆ **03 85 59 43 94**
06 21 99 43 28

71 - Vds bons taureaux 18 mois HBC, garanties sanitaires. EARL Douhard, Vendenesse-sur-Arroux.
✆ **06 07 04 18 34**

71 - Vds très bons taureaux 18 mois, type viande pour reproduction, fils Sumo-Icare-Novotel.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - Vds taureaux 18 mois, veaux repro. HBC, IBR, vêl. facile. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

71 - Vds T.B. repro. charolais 18 mois, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J.P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - Eleveur vend 40/50 broutards charolais type viande pour engraissements.
✆ **06 27 81 53 16**
06 78 14 93 97

71 - Cse retr. vds 70 bonnes vaches + génisses ch. pleines, terme déc. jan. fév. + 5 taur. IBR A, TGS.
✆ **06 10 13 29 25**

88 - Vends jeune broutard Blond dêAquitaine pour reproduction. Très calme. Garantie sanitaire. Conseillé sur génisse. Vêlage facile. Livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS taureau Limousin né 10/2011, Idem IBR, Très BO, prix 1 500 ¤. GAEC Pimpin, (4102)
✆ **03 86 73 28 84**

Caprin

26 - Vds chevrettes + boucs SAANEN AXA GENE+ nés en septembre 2012
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

38 - Vends chevrettes Alpines prêtes à saillir et à retenir chèvres alpines dispo décembre.
✆ **06 63 40 86 73**

38 - Vds chevrettes Saanen et Alpine 04/12.
✆ **06 84 11 95 33**

42 - Vds lot 40 chevrettes Saanen né 02/12 mis au bouc le 01/09 pépinière cl et capgene
✆ **06 24 67 46 03**

71 - Vends, cause retraite, 120 chèvres et chevrettes échographiées, disp. mi novembre.
✆ **03 85 85 22 86**
06 08 01 85 63

Ovin

38 - Vds troupeaux de brebis pleine de 2 ans à 6 ans race commune Préalpes 84 bêtes.
✆ **06 70 27 73 10**

LES ÉLEVEURS VOUS OUVRENT LEURS PORTES

ven, sam, dim, lun
19, 20, 21, 22 octobre 2012
Champlecy est dans le pré
ELEVAGES :
BONNOT Bernard (03 85 24 00 76),
DEVILLARD Jacques (06 18 54 64 88),
METROP Didier (06 83 65 20 26),
MONNET Charles & Olivier
(06 27 50 34 47 - 06 23 74 88 23)
www.champlecy-attitude.fr

LUZY 58 • 19 & 20 octobre
4 élevages charolais HBC présentent leur production
- Earl des Couthions, Lordey Eric «Les Couthions» 06 25 12 46 13
- Earl Lordey Olivier, «Les Guittards» 06 23 85 87 54
- Gaec Marion Michel et Mikaël «Saint-André» 06 07 51 04 99
- Vadrot Gérard «Le Bois du Luzy» 06 12 37 42 98

Le meilleur accueil vous sera réservé lors de ces 2 journées portes ouvertes

Élevage charolais inscrit
Gaec CADOUX Bernard et fils
89 420 St André en Terre Plaine - Tel. 03 86 32 53 33 - 06 89 18 05 87
Journées PORTES OUVERTES à l'étable les 26, 27 et 28 octobre
• 100 mâles reproducteurs de l'année • 20 taureaux et 15 génisses de 18 mois • vaches pleines et suitées
http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux - Email: gaeccadoux@yahoo.fr

PORTES OUVERTES
de 10 élevages charolais en Bourgogne du Sud
120 taureaux et 180 veaux reproducteurs HBC – TGS
DEUX RENDEZ-VOUS À RETENIR :

15-16-17 OCTOBRE		19-20-21 OCTOBRE	
Delangle G. :	06 88 39 36 26	Delorme E :	06 34 36 62 68
Devillard JP. :	06 81 90 94 97	Pacaud Ph :	06 81 82 27 97
Laugrette M. :	06 82 59 43 20	GAEC Barge :	06 81 38 58 44
Bernigaud J. :	06 82 37 57 79	Bernigaud A. :	06 80 84 34 19
		Gayet F. :	06 77 60 53 27
		Bajard J-F. :	06 30 86 06 65

charolais-passion
http://charolais-passion.blog4ever.com
Le meilleur accueil vous sera réservé. En cas de mauvais temps visite à l'étable.

Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury) 21290 Recey s/Ource
PORTES OUVERTES
12 & 13 octobre 2012
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Garanties sanitaires
03 80 81 08 98 - 06 85 33 82 34

L'ELEVAGE CHAROLAIS DESSERT MAURICE
«Les Sillets» 03210 Marigny
Vous invite le samedi 27 octobre à partir de 10h00
à la VENTE de 35 futurs taureaux charolais issus d'IA,
(fils de : Tonus, Tombapik, Unitaire, Voyage, Russ…)
04 70 43 96 94 - 06 88 96 23 63

Journées Portes Ouvertes
au Gaec ROUBE Père et Fils
Ferme de Noulot - 58 470 MAGNY COURS
les 12 et 13 octobre 2012
65 veaux de l'année et taureaux de 18 mois
Tel. 03 86 58 15 80 - 06 72 77 44 76
Accueil convivial (pot; buffet...)

Vos rendez-vous à ne pas manquer !

58 - VENDS agnelles, agneaux et antenais charollais reproducteurs non inscrits, BO. (réf. 4006)
✆ **03 86 50 04 29**

58 - VENDS bélier charolais 3 ans cause consanguinité (réf. 4101)
✆ **03 86 22 65 33 HR**

71 - Vds béliers antenais charollais, bonne V L. Gaec Baugy, Issy-L'Evêque.
✆ **06 83 36 42 40**
06 77 09 68 07

Equin

55 - Asinerie de Meuse - Elevage de Baudets du Poitou présent à la Foire de Poussay samedi 20.
✆ **03 29 90 61 07**

89 - Bourrellier effectue toutes réparations et fabrications pour harnais pour chevaux et ânes (réf. 4004)
✆ **03 86 33 82 20**

Chien

03 - Vds chiots Border C. mère n° 250269800900213 travail s/bovins.
✆ **04 70 99 25 92**
06 80 03 88 27

42 - Vds trés beaux chiots Berger Allemand 2 mois 1/2 vacc. Mère lof gbm061
✆ **04 71 03 62 20**

58 - VENDS chiots, type Berger des Pyérénées, mère extra sur bovin, n° 250270DE202 nés le 27/07, libre de suite (réf. 410B)
✆ **06 14 26 16 97**

71 - Particulier vend chiots d'apparence Berger allemand, nés le 01.07.2012, mère n° 250269602211809, portée de 7 chiots.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Particulier vend 5 chiots M. et F., d'apparence Petits bergers des Pyrénées, 2 mois, pucés, vac., mère n° 250269799036125, portée de 5 chiots.
✆ **06 75 67 00 71**

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

ABO2012-1163

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ETABLISSEMENTS MARCEL BESSON

Société anonyme à Conseil d'administration
transformée en Société par actions simplifiée
au capital de 184.000 €
Siège social : Rue de la Fonderie
21800 Chevigny Saint Sauveur
015 750 953 R.C.S. Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2012, statuant à l'unanimité des actionnaires, a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes:
Forme : La société précédemment sous forme de Société Anonyme a adopté celle de Société par Actions Simplifiée.
Administration :Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par un Président : Mr Salvatore Marroffino, 21 rue du Pont, 21800 Crimolois
Commissaire aux comptes : ont été confirmés en qualité de Commissaire aux Comptes :
Titulaire : Jean-Louis Durand
Suppléant : Didier Roux
Transmission des actions :
Toute cession d'action, même entre associés, est soumise au respect du droit de préemption et à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote, conformément aux articles 12 et 13 des statuts.
RCS Dijon

AL21419493

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

VALPAS DISTRIBUTION

SAS au capital de 100000 €
Siège social :Centre Commercial la Fleuriée,
21850 Saint-Apollinaire
749 883 674 RCS de Dijon

L'AGE du 06/07/2012 a pris acte de la cessation des fonctions de Directeur Général de M. Bastien Pascal.
Mention au RCS de Dijon

AL21419489

AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maîtres Pascal Massip
Marc Prieur, David Belou
Véronique Varlet
et Guillaume Lorisson
Notaires associés à Dijon
(Côte d'Or), 1 place de l'Europe

Acte reçu par Me Belou
le 21 septembre 2012

Dénomination : SCI 3AE - **Forme :** société civile immobilière - **Capital :**1 000,00 € - **Siège :** Marandeuil (21270) 2 rue du Pré aux Moines - **Objet :** l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers - **Durée :** 99 ans -**Apports en nature :** néant - **Apports en numéraire :** 1 000,00 € - **Gérance :** Monsieur Denis Ciccardini - **Cessions de parts :** Agrément préalable à l'unanimité des associés pour toutes les cessions - **R.C.S. :** Dijon.
Me Belou

AL21419492

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NESS IMMO
Forme : SCI
Siège social : 27 Route de Beaune 21820 Labergement les Seurre
Objet : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 années
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Gras Cyril et Madame Ploquin Céline domiciliés 23 rue de la Mare « Maison Dieu » 21170 Losne
Immatriculation : au RCS de Dijon.
Pour avis

AL21419496

Par acte SSP du 24 septembre 2012, il a été constitué la SARL suivante :
Dénomination : LES EDITIONS NEOPOL FRANCE
Capital : 22.500 euros,
Siège social : 2 rue Bochot 21380 Messigny et Vantoux
Objet : édition presse magazine
Durée : 99 ans
Gérance : M. Jean-Marie Bernard 2 Bis Allée du Clos du Roy, 21380 Messigny et Vantoux.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21419497

SARL ANAMARCOL

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 570 euros
Siège social : 15, rue de la tuilerie
21310 jancigny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Jancigny du 01/08/2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale :Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL ANAMARCOL
Siège social : 15, rue de la Tuilerie, 21310 Jancigny
Objet : le conseil en équipement de solutions de sécurité des biens et des personnes, la commercialisation et l'intégration de ces solutions et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à l'objet social ou susceptible d'en faciliter le développement ou l'extension,
Durée de la société :99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital : 9 570 euros
Gérance : Madame Edith Lecordier, demeurant 15, rue de la Tuilerie, 21310 Jancigny
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis, La gérance

AL21419500

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 28/09/2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SYNAPSE Innovation
Siège social : 30 Rue Courtépée, Dijon, (Côte d'Or)
Objet : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :
- la recherche et le développement expérimental dans les domaines des sciences et technologies se rapportant aux énergies, à l'environnement, au confort et à la gestion active du bâtiment,
- la coopération scientifique dans le cadre de la recherche dans les domaines précités,
- la réalisation de toute mission d'analyse, de publication, de promotion, d'innovation, de veille technologique et scientifique se rapportant aux domaines précités,
- le pilotage et la direction d'études dans les domaines précités,
- le conseil et l'expertise dans les domaines précités,
- la conception et le développement d'outils se rapportant aux domaines précités,
- l'édition d'ouvrages se rapportant aux domaines précités,
- l'organisation et l'animation de formations et conférences liées aux activités et domaines précités,
- la formation au sens large,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1 200 euros divisé en 120 parts de 10 euros
Gérance : Monsieur Laurent Provost, demeurant 30 Rue Courtépée, 21000 Dijon
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour avis et mention, la gérance

AL21419505

DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DES CHÊNETEAUX À SAULON LA RUE

N° d'agrément : 21/82/429
RCS Dijon : 324 416 395.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 octobre 2012, a décidé la dissolution anticipée de la CUMA de, à compter du 02 octobre 2012 et désigné aux fonctions de liquidateur:
- Patrick Gibassier, demeurant à Saulon le rue
- GAEC de la Sans Fond représenté par Frédéric Le Grand demeurant à Noiron sous Gevrey

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.
Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à mairie de Saulon la Rue siège de la liquidation.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Pour avis
Les Liquidateurs

AL21419508

NON DISSOLUTION

AUDIT CONSEIL DEFENSE
Société d'Avocats Inter-Barreaux
165 bd d'Haussonville - 54000 Nancy
Tél : 03 83 27 21 35 - nancy@acd.fr

7ADP

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
66 b avenue du Drapeau - 21000 Dijon
R.C.S. Dijon 504 236 076

Aux termes d'une décision en date du 29 juin 2012, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21419491

TRANSFERT DE SIÈGE

LES REGISSEURS

SARL au capital de 7500 €
Siège social : 8 Rue Allard - 94160 Saint-Mandé
538 001 249 RCS de Créteil

L'AGE du 24/08/2012 a décidé de transférer le siège social de la société 13 Rue du Palais, 21000 Dijon, à compter du 25/08/2012.
Gérant : M. Petit Romain, demeurant 13 Rue du Palais, 21000 Dijon.
Radiation au RCS de Créteil et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL21419495

GIACOMEL

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 46 avenue du Général de Gaulle
21130 Auxonne
331 674 721 RCS Dijon

Par AGE du 18/09/2012 le siège social a été transféré au 13 rue du Bief Pérou, ZA les Granges Hautes 21130 Auxonne à compter du 18/09/2012. L'article III sous paragraphe « siège social et succursales » des statuts a été corrélativement modifié. Mention en sera faite au RM et RCS de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21419501

NOMINATION

LC STUDIO

SARL au capital de 18000 €
Siège social : 1E Z.A La Plucharde,
21110 Bretenière
507 606 531 RCS de Dijon

L'AGO du 01/10/2012 a nommé en qualité de co-gérant Mme Meugin Leslie, demeurant 2 route de Dijon, 21910 Noiron-sous-Gevrey en remplacement de Mme Gaillard Coryse, à compter du 01/10/2012.
Modification au RCS de Dijon

AL21419498

DÉMISSION

EARL DE LA QUEUUILLE

Société civile Villiers
21500 Montigny Montfort
420 912 826 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30/09/2012, la collectivité des associés a autorisé Madame Chargrasse Marie-Françoise à démissionner de ses fonctions de gérante.
Pour avis, La gérance

AL21419479

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

IMETEX

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : 43, rue de Mulhouse
21000 Dijon
321 030 306 R.C.S. Dijon

Suivant décision collective des associés du 7 septembre 2012, il a été décidé de désigner en qualité de nouveau gérant à compter du même jour : Monsieur Xavier Arnoux demeurant 7, rue de Champvans à Foucherans 39100, en remplacement de Monsieur Salvatore Marroffino, démissionnaire.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis,
Le gérant

AL21419494

FUSION

Les actes juridiques et fiscaux
Société d'Avocats
65 B Boulevard des Alpes
38240 Meylan

SYDEV SOFTWARE

Société par actions simplifiée
au capital de 25.000 €
siège 21390 Précy sous Thil
36 rue de l'Hôtel de Ville
413.956.947 RCS Dijon

Réalisation de fusion
Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2012
Approbation du traité de fusion conclu en date du 29 juin 2012, avec la société
STIV - SOCIETE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE ET DE LA VêRIFICATION, société par actions simplifiée, au capital de 100.000 €, dont le siège social est sis 7 Avenue du Château du Loir - 92400 Courbevoie, immatriculée 317.440.816 RCS Nanterre, société absorbée, aux termes duquel, ladite société STIV a apporté à titre d'apport - fusion, à la société SYDEV SOFTWARE, la totalité de son actif, savoir 185.600 €, à charge pour ladite société SYDEV SOFTWARE de prendre en charge la totalité du passif, savoir 93.935 €, soit un actif net apporté par la société STIV à la société SYDEV SOFTWARE, de 91.665 €.
Le mali de fusion ressort à 94.335 €.
Les comptes de références pour la valorisation des éléments d'actif et de passif sont les comptes de la société absorbée arrêtés au 31 décembre 2011.
L'assemblée générale des actionnaires du 17 septembre 2012 a fixé, la date d'effet fiscal et comptable de cette opération rétroactivement au 1er janvier 2012, et la date d'effet juridique au 30 septembre 2012.
La société absorbante détenant, au moins depuis le dépôt du traité de fusion aux Greffes des tribunaux de commerce de Nanterre et de Dijon, et jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'intégralité du capital de la société STIV, l'opération de fusion a été placée sous le régime de l'article L 236-11 du code de commerce et n'a pas donné lieu à augmentation de capital de la société absorbante.
La société STIV sera dissoute de plein droit sans liquidation.
Pour avis
RCS Dijon

AL21419507

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

BACUET

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €
Siège social : Le Bourg - 58270 Limon
535 187 264 RCS Nevers

Par décisions du 25/09/2012, l'Associé Unique a :
- pris acte de la démission de Mr Michael Robin de ses fonctions de co-gérant à compter rétroactivement du 1er septembre 2012,
- décidé de modifier la dénomination sociale « BARO » pour adopter celle de « BACUET » à compter du 25 septembre 2012 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL58419608

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

ASSEMBLÉES DE SECTION COOP'EVOLIA 2012

Réuni le 25 septembre 2012, le Conseil d'Administration a décidé de convoquer les assemblées de sections de la Coopérative aux dates et lieux ci-après. Notre souhait est de rencontrer les adhérents de la Coopérative dans une ambiance simple et amicale permettant à chacun de poser les questions qu'il souhaite. Venez nombreux !
Pour le Conseil d'Administration,
Guy MARTIN, Président
SECTION 7 : NIEVRE
Mercredi 31 octobre 2012 à 9h30 à Luzy Salle des fêtes
SECTION 5 : SUD SAONE ET LOIRE
Mardi 6 novembre 2012 à 9h30 à Charolles salle AS71 (vers l'institut du charollais)
SECTION 6 : OUEST 71
Mercredi 7 novembre 2012 à 9h30 à Toulon sur Arroux Salle de la Mairie
SECTION 2 : OUEST COTE D'OR
Jeudi 8 novembre 2012 à 13h30 à Créancey - Pôle agricole - salle paturin
SECTION 4 : BRESSE DU SUD - JURA AIN
Lundi 12 novembre 2012 à 9h30 à Montpont en Bresse Salle Louis Prince
SECTION 1 : HAUTE-MARNE / NORD COTE D'OR.
Mardi 13 novembre 2012 à 9h30 à St Seine l'Abbaye - Auberge Campagnarde
SECTION 3 : BRESSE NORD - SUD COTE D'OR
Mercredi 14 novembre à 9h30 à Verdun sur le Doubs - Salle de réunion - Coop Bourgogne du Sud
Assemblée générale ordinaire et extraordinaire Jeudi 6 décembre à 9 h 30 - Salle de réunion du château de Pommard 21
Ordre du jour AGO
- Rapport d'activités
- Rapport moral et financier du CA
- Rapport du commissaire aux comptes
- Présentation et vote des résolutions

Ordre du jour AGE
- Approbation du projet de fusion
- Approbation des engagements statutaires de la nouvelle coopérative
- Approbation de la composition du conseil d'administration de la nouvelle coopérative
- Dissolution sans liquidation de la coopérative
- Pouvoirs en vue des formalités

AL58419605

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A Macquart-Moulin
J.L Balleret
Avocat au barreau de Nevers
6, Avenue Marceau 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Commune de Saxi Bourdon (Nièvre)
« le Bourg »
Une maison d'habitation, garage , et terrain

Le Mardi 6 Novembre à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers - Palais de Justice -Place du Palais - Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de Saxi Bourdon (Nièvre)
Une maison d'habitation composée au rez de chaussée, de cuisine, arrière cuisine, salle à manger, salon, wc,salle de bains, et au 1er étage : de 3 chambre, wc, grenier
Garage, dépendances et terrain
Cadastré : Lieudit « Les Genêts Baillard »

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARRANS:
183 ha 95 a 77 ca - Au petit arrans: A-38-39-40(J)-40(K) ZA-38[29](B)-38[29](AJ)-38[29](AK)-38[29](AL)-39[29](J)-39[29](K)-39[29](L) - La broussotte: A-289 - La carolue: A-291(J)-291(K)-292-293-294-295-296-301-302-303-304-305-307-308-309-310-311-312-313(J)-313(K) (avec bâtiments)
14(J)-314(K)-315(J)-315(K)-318[303] - Les crais: A-1-4-17-23-26 - Les terrassaies: A-316-
ASNIERES-EN-MONTAGNE:
30 ha 24 a 50 ca - Ferme de la boulangerie: D-250-251(J)-251(K)-251(L) - La jacquemarde: D-278
Pour les 2 dossiers ci-dessus :
Batiment d'habitation avec dépendance granges, jardin et vergers.
Parcelles en nature de bois taillis, terre, pré - aménagement cynégétique.
Objectif : Maintien du locataire en place pour partie (Batiment).
BOUHEY:
2 ha 90 a 00 ca - Combe d orme: ZA-32(A)-32(B)
MANLAY:
5 ha 88 a 07 ca - En la prele: D-117 - Pre de la pree: D-115(J)-115(K)
VANDENESSE-EN-AUXOIS:
6 ha 60 a 56 ca - Cuisseaux: ZB-10(J)-10(K) - Le fourneron: ZC-30[14]-32[15] - Les vallees: ZD-39-40(J)-40(K) - Sous romont: D-173[4](J)-173[4](K)
Les parcelles ci-dessus sont en nature de terre et pré.
Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles.
BROCHON:
37 a 05 ca - Les evocelles: AM-99 Vigne AOC Gevrey-Chambertin
Objectif : Maintien de l'exploitant sur la parcelle
LADOIX-SERRIGNY:
1 ha 48 a 28 ca - Bois roussot: AH-67 (Vigne AOC Ladoix 1er Cru) - Champ bouloin: AM-68(J)-100[P1] (Vigne AOC Bourgogne, cépage Aligoté) - Les pieces: AM-297[124] - Sous buisson: AM-366[345] (Vigne AOC Bourgogne, cépage Chardonnay)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/10/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21419503

Section ZC n° 9 pour 59 a 65 ca
Section ZC n°11 pour 4 a 84 ca
Section ZC n°12 POUR 88 a
Section ZH n°15 pour 2a 56 ca
sur la mise à Prix de : 50 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers, ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin
La visite est prévue le Lundi 22 Octobre 2012 à 14 H sur place par la SCP LGW , huissier de justice 2 avenue St Just à Nevers (Tél : 03.86.59.73.40).
Antoine Macquart-Moulin

AL58419604

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 28/09/2012, Monsieur Jacky Marcel Louis Eloi Violette, Exploitant agricole, et Madame Martine Thérèse Vacherat, son épouse, dt ensemble à Alligny Cosne(58200), «Les Jaudoux», Mariés tous deux en secondes noces à la mairie de Cosne Cours sur Loire (58200) le 29 juin 2002 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la séparation de biens.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire
Pour insertion
Me Jacob, notaire.

AL58419599

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 2 octobre 2012
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination : 2NUM1
Siège social : Nevers (Nièvre), 47 bis rue Henri Bouquillard
Objet :
- Le développement commercial, le conseil en stratégie et la vente de produits et de services aux entreprises et aux particuliers,
- La vente d'espaces publicitaires pour le compte de tiers notamment sous licence d'utilisation de la marque TICKET PUB

Durée : 99 ans
Capital : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Edouard Primaux demeurant à Vichy (Allier), 20 avenue des Célestins
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de Nevers
Pour avis,
Le gérant

AL58419601

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JCF CONSEILS ;
Forme sociale : SARL ; Siège Social : Port des Vignots, 58300 Decize ;
Objet social : Activité de nutritionniste-Formation et conseil en matière de diététique et de nutrition-Organisation, animation d'événements sportifs et toutes prestations de services dans le domaine évènementiel ;
Durée de la Société : 99 ans ;
Capital social : 2 000 € ;
Gérance : Mme Catherine Raffalli-Ebezant dt à Saint Léger des Vignes (58) 47, rue du Bois Bourgeot ; Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL58419607

Suivant acte reçu par Me Benoît Reynis, notaire associé à Paris 4ème, le 25 janvier 2012, enregistré à la conservation des hypothèques de Nevers, le 27 février 2012 volume 2012 P
n°1114, il a été constitué une société.
Dénomination : FORäT DE DELY
Forme : groupement forestier
Capital : 7.605.000,00 € divisé en 7.605 parts réparties entre les associés en proportion de leurs apports respectifs.
- Apport en nature : 6.705.000,00 €. Il a été attribué à M. Thierry Fauchier-Magnan 6.705 parts en rémunération de son apport.
- Apport en numéraire : 900.000,00 €

Siège Social: Châtillon en Bazois (58110) La Chaume de Frasnay
Durée : 99 ans
Objet social : constitution, amélioration, équipement, conservation ou gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec accessoires ou dépendances inséparables, sur terrains boisés ou à boiser et sur tous autres terrains que le Groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.
Cession de parts : Cession libre entre associés. La décision d'agrément est sur décision collective extraordinaire ou ordinaire.
Gérant : M. Thierry Fauchier-Magnan demeurant à CH-1290 Versoix (Suisse) 1, chemin Isaac-Machard et M. Antoine Huguenin, professionnellement domicilié à Paris (75008) 13, avenue Hoche
Immatriculation : RCS de Nevers.
Pour avis.
Le Notaire.

AL58419610

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

SNC THEVENOT DELSINNE

Société en Nom Collectif
au capital de 4.573,47 euros
Siège social : rue Henri Choquet
58640 Varennes Vauzelles
301 863 007 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 30 juin 2012, les associées ont pris acte de la dissolution de la société par l'arrivée du terme. La société reste immatriculée au RCS de Nevers pour les besoins de sa liquidation.
Pour avis, la gérance

AL58419600

NON DISSOLUTION

ME ARCANGELI-ZERR SCP
24, rue Marie Davy

Appelée à se prononcer en l'application de l'article l.223-42 du Code de commerce, l'assemblée générale extraordinaire de la SARL **ILE MARGOT**, au capital de 3 000,00 €, dont le siège social est à Clamecy (58500), 9, rue Jules Renard (R.C.S Nevers 519 069 322), par délibération du 05 octobre 2012, n'a pas décidé la dissolution anticipée de la société qui poursuit son activité et doit reconstituer ses capitaux propres dans le délai légal.
Pour insertion
Le notaire

AL58419611

TRANSFERT DE SIÈGE

ANAHUAC

Société civile immobilière
au capital de 5.000.000 Euros
Siège social : Château de Sembrèves
58500 Oisy
523 821 841 RCS Nevers

Aux termes des Décisions de la Gérance en date du 14/09/2012, il a été décidé de transférer le siège social du Château de Sembrèves 58500 Oisy au 36 Rue Scheffer 75116 Paris, et ce, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée du RCS de Nevers

AL58419602

De l'assemblée générale en date du 25 septembre 2012 de la société SILICE DU CENTRE SICE, société par actions simplifiée au capital de 100.284 euros, dont le siège est à Avignon (84000), Boulevard Saint Ruf, à l'angle du Boulevard Saint Roch, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 440 530 731, il résulte les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées concernant le Président et le siège social:
Anciennes Mentions :
Président : Monsieur Christian Dellaroli
Siège social : Avignon (84000), Boulevard Saint Ruf, à l'angle du Boulevard Saint Roch.
Nouvelles Mentions :
Président :la société AXSOL GROUP S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est au Luxembourg, 3 rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144969.
Siège social : Champvert (58300), Le Pré Charpin.
Pour satisfaire aux dispositions de l'article R. 210-11 du Code de Commerce, la personne ayant le pouvoir général d'engager la société envers les tiers est le Président : la société AXSOL GROUP S.A., ci-dessus désignée.
Registre du Commerce et des Sociétés où la société sera immatriculée en
raison de son nouveau siège : Nevers.

AL58419613

De l'assemblée générale en date du 25 septembre 2012 de la société DPSI, société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, dont le siège est à Avignon (84000), Boulevard Saint Ruf, à l'angle du Boulevard Saint Roch, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 449 941 285, il résulte les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées concernant le Président et le siège social:
Anciennes Mentions :
Président : Monsieur Christian Dellaroli
Siège social :Avignon (84000), Boulevard Saint Ruf, à l'angle du Boulevard Saint Roch.
Nouvelles Mentions :
Président :la société AXSOL GROUP S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est au Luxembourg, 3 rue Nicolas Adames, L-1114 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144969.
Siège social : Champvert (58300), Le Pré Charpin.
Pour satisfaire aux dispositions de l'article R. 210-11 du Code de Commerce, la personne ayant le pouvoir général d'engager la société envers les tiers est le Président : la société AXSOL GROUP S.A., ci-dessus désignée.
Registre du Commerce et des Sociétés où la société sera immatriculée en
raison de son nouveau siège : Nevers.

AL58419612

NOMINATION

SOCIÉTÉ MPL

SARL au capital de 5000,00 euros
Siège social:
Rue des Trappes 58000 Sermoise sur Loire
RCS Nevers: 511633612

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2012, il résulte que Mme Ferreira Valérie, demeurant à Magny Cours (58400), 4 rue des Yoles, a été nommée cogérante pour une durée indéterminée.
Mention sera faite au RCS Nevers.
Pour avis
La gérance.

AL58419319

POURSUITE D'ACTIVITÉ

FIDAL
Société d'Avocats
Rond Point Foch
1 avenue de St Georges
89000 Auxerre

IMMO V.I.P.

Société par actions simplifiée
au capital de 152 450 euros
Siège social : 25 route d'Auxerre
58500 Clamecy
332 163 005 RCS Nevers

Le 26 septembre 2012, Madame Françoise Troha, associée unique et présidente de la société, a décidé, en application de l'article L.227-9 du Code de Commerce, la poursuite de l'activité de la société.
La présidente

AL58419598

VENTE

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 29 septembre 2012, enregistré à Nevers le 4/10/2012 bord n° 2012/1396 Case n° 1, extrait 2959,
La Société E.U.R.L «QUINCAILLERIE-BAZARD DE DONZY», au capital de 7.650 euros dont le siège est à Donzy (Nièvre) 13 Place Gambetta, immatriculée au Tribunal de Commerce de Nevers sous le n° 432 917 441,
A VENDU A :
Mr Boulin Jean-Michel, dt à Menou (Nièvre) 31 Grande rue, célibataire,
Un fonds de commerce de QUINCAILLERIE-BAZARD, exploité à Donzy (Nièvre) 13 Place Gambetta, lui appartenant, connu sous le nom commercial «QUINCAILLERIE-BAZARD», et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 432.917.441.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2012.
Moyennant le prix ppal de 20.000 Euros.
Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendent.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la SCP J.P JACOB et C.THEVENY, Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire, 14 rue Maréchal Leclerc, domicile élu, par acte extrajudiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Me Jacob, notaire.

AL58419606

Etude de MePierre JOUAIRE
Notaire associé à 18240 Léré

Suivant acte de Me Jouaire, notaire à Léré (18240) en date du 1er Octobre 2012 avec la participation de Me Francis Lhéritier, notaire associé à Nevers (58000), 6 Avenue Saint Just, enregistré à la RI de Bourges le 4 Octobre 2012, bordereau 2012/1201 case n°1
A été constatée la vente par :
La Société «BOULANGERIE PATISSERIE VASCHER SARL», Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000,00 € ayant son siège social à Coulanges les Nevers (58660) 74 Avenue du 8 Mai 1945 identifiée sous le numéro SIREN 381 036 300 au RCS de Nevers (58000).
Au profit de :
La société «F.M BOURGUIGNON» Société par Actions Simplifiée au capital de 7 600,00€ dont le siège social est à Coulanges les Nevers (58660) 74 Avenue du 8 Mai 1945, identifiée sous le numéro SIREN 753 212 240 immatriculée au registre RCS de Nevers (58000)
D'un fonds de commerce de boulangerie pâtisserie confiserie glacier situé et exploité à Coulanges les Nevers (58660) 74 Avenue du 8 Mai 1945, connu sous le nom de « BOULANGERIE PATISSERIE VASCHER » pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de Bourges , sous le n° 381 036 300,
Prix : 714 000,00€ s'appliquant, aux éléments incorporels pour 494 000,00€ et au matériel et au mobilier pour 220 000,00 €
Date d'entrée en jouissance : 1er Septembre 2012
Oppositions en l'Etude de Maître Francis Lhéritier, notaire associé à Nevers (58000), 6 Avenue Saint Just Maître dans les 10 jours suivant l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.
Pour Insertion.
Le Notaire.

AL58419609

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

LA GENERALE DE MECANIQUE ET DE TRANSFORMATION DES METAUX G.M.T

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 1.500.000 euros
Siège social ; Z.A les Pelletiers - 89100 Soucy
319 948 576 RCS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 3 septembre 2012, il a été décidé :
- De substituer à l'actuelle dénomination, celle de : KEP TECHNOLOGIES INTEGRATED SYSTEMS
- De mettre fin au sigle et à l'abrégé : G.M.T
- D'adopter comme noms commerciaux GMT, COLLOT TECHNOLOGIES, KES, KEP ELECTRONIC SYSTEMS, ensemble ou séparément ;
- D'étendre et d'adopter la nouvelle rédaction de l' objet social comme suit : « l'étude, la conception, l'exécution, la fabrication, la réalisation, l'assemblage, le montage, le négoce par tous moyens, directement ou indirectement de :
- Tous travaux intéressant la mécanique, la tôlerie, de précision ou autre, la transformation des métaux et des matériaux composites,
- Structures, boîtiers ou pièces de hautes technicité avec ou sans électronique
- Construction d'ensembles et sous-ensembles, de machines et d'équipements pour toutes industries avec ou sans logiciels ou moyens de fonctionnement, de contrôle, de sécurité.... d'appareils et d'instruments de mesures, de contrôle, d'analyse, de sécurité,
- La conception, la construction, le négoce de tous composants, produits, appareils comportant une composante électronique ou informatique,
- Le câblage, l'intégration de tous éléments filaires, de composants ou ensembles électroniques,
- Tous appareils et matériels complémentaires ou connexes
- L'exécution de prestations de services, de recherche et développement, d'analyses de mesures et d'essais divers pour le compte de tiers, la maintenance, le support après-vente, l'entretien de tous produits, équipements, matériels...

Toutes activités industrielles et commerciales, toutes prestations de services et notamment en ce qui concerne les domaines des mesures , du contrôle, de l'analyse, de la sécurité, de l'électronique, l'informatique, la mécanique, l'électromécanique.
A cet effet, la création, l'acquisition par voie d'apport ou autrement, l'organisation, l'exploitation directe ou indirecte, la prise à bail ou en location gérance, ainsi que la vente de tous établissements ou fonds, les accords de partenariats, la prise de participation dans toute structure juridique ou dans toutes sociétés ayant une relation avec l'un ou plusieurs des objets ci-dessus définis, les produits, les prestations de services visés, leur utilisations, les approvisionnements nécessaires à leur réalisation ou leur maintenance.
La participation de la société par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement. L'adhésion a tout groupement d'intérêt économique existant avec des sociétés du groupe.
Et généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.
Modification en conséquence des articles 2 et 3 des statuts.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Sens.
Pour avis,
Le Président

AL89419589

P2F

SARL au capital de 30 000 Euros
Siège social : 5 rue Henri Cavallier
89100 Saint-Denis-Les-Sens
490 291 291 R.C.S. Sens

Aux termes de l'AGE du 30 juin 2012, les associés ont décidé :-de ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Frédéric Teeten, co-gérant démissionnaire, -de transférer le siège social du 5 rue Henri Cavallier à Saint-Denis-le-Sens (89100) au 4 rue du Fays, à Vareilles (89320), à compter dudit jour. En conséquence l'article 4 des statuts a été modifié.

AL89419598

SOCIÉTÉ A2CY

7 chemin du Ravillon à Auvergne
89110 Poilly sur tholon
RCS Sens 493 792 204

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3 septembre 2012 il a

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 03/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE DAGOBERT (SNC)
17, rue Faidherbe 58000 Nevers
RCS : 493 836 712
Le greffier

AL58419615

Par jugement en date du 03/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
THERET Michel
14 avenue Gambetta 58400 La Charité sur Loire
RCS : 328 004 023
Le Greffier

AL58419616

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 03/10/2012, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
L'AIR MARIN (SARL)
8, avenue du Général de Gaulle 58000 Nevers
RCS : 410 739 858
Le greffier

AL58419617

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

été constaté la modification des articles 2 et 5 des statuts.

En application du décret 2012-110 du 26 janvier 2012, la collectivité des associés décide de rajouter la phrase « courtage en opérations de banque et services de paiement » à l'objet social de la société et le 1er alinéa de l'article 2 des statuts sera ainsi rédigé

Article 2 : objet social

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :
-intermédiaire d'opérations bancaires, assurances, courtage en placements et services, gestion de patrimoines mandat de gestion, courtage en opérations de banque et services de paiement.
La collectivité des associés constate également que l'établissement principal de la société est transféré du 1 quai de la marine à Auxerre au 64 rue du Pont à Auxerre a effet du 1er aout 2012.
En conséquence elle décide de transférer le siège social de la société dans le même département du 7 chemin du Ravillon à 89110 Poilly sur Tholon au 64 rue du Pont à Auxerre 89000 et modifie en conséquence l'article 5 des statuts :
Article 5 : siège social
Le Siège social de la société est fixé 64 rue du pont à Auxerre 89000.
pour insertion, le gérant

AL89419610

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30 septembre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : HP CONSEILS EN SUPPLY CHAIN
Siège social : 7 Quai de l'Hôpital, 89300 Joigny
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 3500 €
Objet social : Activités de consulting, de conseils, d'accompagnement, de Management de transition, de formation, de mise en œuvre, de reengineering de processus, de conception, d'optimisation des process dans le domaine de la Supply Chain, de la Logistique et du Transport.
Gérant : Monsieur Philippe Huchet, 7 Quai de l'Hôpital, 89300 Joigny
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89419603

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Villeneuve la Guyard du 21/09/2012, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SPARK RACING TECHNOLOGY
Sigle : SRT
Siège : Zone Artisanale la Garenne, 89340 Villeneuve la Guyard
Durée : 99 ans
Capital : 50 000 euros
Objet : L'ingénierie, l'étude, la conception, la réalisation et la maintenance de tous équipements pour l'industrie automobile et véhicules de courses. La fabrication de carrosserie pour véhicules automobiles. La fabrication d'équipements électriques pour véhicules automobiles ou d'autres équipements. L'entretien et la réparation de véhicules automobiles. La fabrication de plaques, feuille, tubes profilés en matières plastiques, composite. La formation et le conseil.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : ASM COMMUNICATION, SARL au capital 6 860 euros, dont le siège social est ZA La Garenne, 89340 Villeneuve la Guyard, 424 476 380 RCS Sens.
Commissaires aux comptes :
- titulaire : Monsieur Massoutre Patrick, domicilié 3 allée Saint Martin 91450 Etiolles,
- suppléant : la société SCOREX SAS, ayant son siège social 10 rue Lauriston 75116 Paris 334 607 736 R.C.S. Paris.

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89419604

Par acte SSP du 20/09/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : 89 FORESTIERS
Objet social : Travaux Forestiers, Achat vente de bois.
Siège social : 4 Avenue de la république, logt 441, 89200 Avallon
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Yurekli Salih, demeurant 4 ave de la République logt 441, 89200 Avallon.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89419613

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Migennes
(Yonne), du 3 octobre 2012, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques suivantes:
- **Forme :** Société par actions simplifiée
- **Dénomination** : ELEXINN
- **Siège** : 3, rue Jules Rimet, 89400 Migennes
- **Durée** : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
- **Capital** : 10 000 euros
- **Objet** : La réalisation par tous moyens, directement ou indirectement, pour elle-même ou pour le compte de ses associés, des projets de recherche et de développement sur tout sujet intéressant l'élevage et les produits carnés.

Pour réaliser cet objet, la société pourra directement ou indirectement, créer, obtenir, acquérir, céder, concéder ou exploiter pour son propre compte tous brevets, œuvre, licences d'exploitation, marque, procédés ou savoir-faire au bénéfice de ses associés ou auprès de tiers ; La mise en place d'essais chez des éleveurs ;
La liaison entre les sociétés associées, les instituts spécialisés, la recherche agronomique ;
La diffusion des résultats de recherche appliquée auprès des organismes associés et des éleveurs ou des détenteurs d'animaux.
Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et
de l'inscription en compte de ses actions trois jours au moins avant l'Assemblée.
Sous réserve des dispositions égales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la Société.
Président : Société CECNA, Société Coopérative Agricole au capital variable, dont le siège social est 3, rue Jules Rimet, 89400 Migennes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 775 718 356 RCS Sens, représentée par Monsieur Pascal Beets, Président du Conseil d'Administration.
Directeur Général : Monsieur Olivier Darasse, demeurant 11, rue René Fonck 89000 Auxerre.
Commissaires aux comptes:
- Titulaire: Société Audita dont le siège social est 68 Mail Charmilles 10000 Troyes
- Suppléant: Audit Partenaire Conseil demeurant 13 Rue Théodore de Bèze 89000 Auxerre

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des
sociétés de Sens.
Pour avis
La Présidente

AL89419614

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er août 2012, enregistré à SIE AUXERRE le 13/09/2012 Bord. 2012/1028 case 3 extr. 3241, a été constituée une Société à Responsabilité Limitée, ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : CALIEANNE COIFFURE
Siège : 19 Place Châtaignier, 89220 Bleneau
Durée : 99 années
Objet : coiffure mixte, centre de beauté, esthétique, vente de produits et accessoires cosmétique réglementés et non réglementés, modelage et manucure
Capital social : 1000 €
Gérant : Melle Clarisse Dron, demeurant 5 Rue Aristide Briand, 89520 Saint Sauveur en Puisaye.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre.
Pour avis et mention

AL89419615

Aux termes d'un acte SSP en date du 9 octobre 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : FLEURY PASSIONS
Siège social : 1 rue du Moulin, 89480 Coulanges sur Yonne
Forme : SARL Unipersonnelle
Capital : 10000 €
Objet social : commerce de détail d'armes de chasse, de pêche et de tir, articles pyrotechniques, d'accessoires
Gérant : Monsieur Aurélien Fleury, 10 rue de Ferrières, 89480 Andryes
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89419617

Par acte SSP du 01/10/2012, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI 100 général Dubois
Objet social : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.
Siège social : 100 rue du général Dubois, pavillon 15, 89100 Sens.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Fauveau William, demeurant 11 avenue Felix Faure, 69007 Lyon
Clause d'agrément : cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants
Immatriculation au RCS de Sens

AL89419622

RECTIFICATIF

Dans l'annonce N° 89409584 parue le 05/10/2012 concernant la SARL LES BOULOTS il convenait de lire :
Objet : les prestations de travaux agricoles au lieu de : Objet : les présentations de travaux agricoles.

AL89419623

DISSOLUTION LIQUIDATION

L'AG mixte du 21/09/2012 de «LES ARTISANS BATISSEURS ICAUNAIS», Société Coopérative Artisanale à capital variable - SARL sise 3 A du Petit Bois - 89240 Villefargeau, RCS Auxerre 525 272 902 a décidé sa dissolution anticipée à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur De Paiva Moreira Lindolfo demeurant rue de la Potence, 89110 Saint Maurice le Viel pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Rue de la Potence, 89110 Saint Maurice le Viel.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre en annexe au RCS.
Pour avis, la gérance

AL89419590

Abonnement

Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à TerresdeBourgogne 95 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à TerresdeBourgogne 185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

A802012-1163

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

CABINET L2H

SARL en liquidation au capital de 8 384,70 euros
12 Voie Romaine 89000 Auxerre
343 904 199 RCS Auxerre

Suivant décision du 30/09/2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Philippe Harispuru, demeurant 26 Rue Louis Richard 89000 Auxerre, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 12 Voie Romaine, 89000 Auxerre. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au RCS.

AL89419606

SANRA SARL au capital de 35000 euros, 2 Rue de Rome 89470 Monéteau. RCS Auxerre 451449839. Suite A.G.E du 04-10-2012 et à compter du 07-10-2012: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Deriaz Christophe, 1 Allée des Myosotis, 89250 Gurgy. Siège liquidation: adresse liquidateur. Mention au RCS Auxerre.

AL89419618

LE SOULIER D'ADRIEN

SARL en liquidation Au capital de 5 000 euros
41 Rue de La République, 89100 Sens
491 752 887 RCS Sens

Par décision du 31/08/2012, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS

AL89419620

NON DISSOLUTION

AUBERGE DU CHÂTEAU DU VAL DE MERCY SARL

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000,00 €
Siège social : 1 rue René Alban
Le Château, 89580 Val de Mercy
RCS Auxerre 503 826 521

Aux termes d'une assemblée générale en date du 21 septembre 2012, la collectivité des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société, par application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.
Pour avis.
Le Gérant.

AL89419567

TRANSFERT DE SIÈGE

BOURGOGNE CUISINES PRO 89

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social
105 rue des Mignottes - 89000 Auxerre
519808877 RCS Auxerre

Par Assemblée Générale du 15 juin 2012, le siège social a été transféré du 105 rue des Mignottes, 89000 Auxerre, au 5 rue de l'Europe, 89380 Appoigny à effet du 1er octobre 2012. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS d'Auxerre

AL89419605

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DOMAINE DU CHÂTEAU DE VAL DE MERCY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 335 387,84 €
Siège social : 1 rue René Alban Château de Val de Mercy - 89580 Val de Mercy
RCS Auxerre 342 354 271

Aux termes d'une délibération en date du 21 septembre 2012, la collectivité des associés a nommé Monsieur Bertrand Thibault, demeurant Rue de la Pierre Ronde à Saint Romain (21190), aux fonctions de co-gérant, pour une durée illimitée à compter du même jour aux côtés de Monsieur Rudolf Meroni, dont le mandat se poursuit.
La Gérance.

AL89419566

LOCATION-GERANCE

Au terme d'un acte sous seing privé en date à Ancy Le Franc du 5 septembre 2012,
- la société DISTRIBUTION CASINO FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 46 021 338 euros, dont le siège social est à St Etienne (42100) 1, Esplanade de France, identifiée sous le numéro 428 268 023 au Registre du Commerce et des Sociétés de St Etienne,a confié à titre de location-gérance,
- à la société CN DISTRIBUTION, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à Ancy le Franc (89160) 12 rue du Château, identifiée sous le numéro 752 146 340 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre,

un fonds de commerce d'alimentation générale exploité à Ancy le Franc (89160) 12 rue du Château, pour une durée d'une année à compter du 28 août 2012 pour se terminer le 27 août 2013 renouvelable par périodes annuelles et par tacite reconduction.
La société locataire-gérante exploitera le fonds de commerce sous sa responsabilité. Toutes charges et sommes quelconques dues à raison de l'exploitation dudit fonds seront payées par la société locataire-gérante, le bailleur ne devant en aucun cas être recherché ni inquiété à ce sujet.
Pour unique insertion.

AL89419609

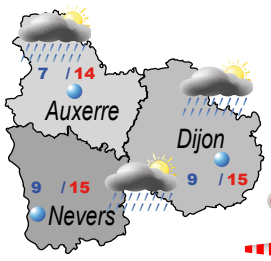
VENTE

Par acte SSP en date du 27/08/2012 enregistré au SIE de Sens/Pôle enregistrement le 20/09/2012 Bordereau n°2012/786 Case n° 5, ext 2626,
la société L'ENTREPRISE ZIEGLER, SARL au capital de 7.622,45 €,
dont le siège social est à Paron (89100) 4 rue de l'Artisanat immatriculée sous le n° 311 890 644 RCS Sens,
a vendu à
la société SAVELYS, SAS au capital de 1.121.232 euros, dont le siège social est à Paris Cedex 17 (75816) 23 rue Philibert Delorme immatriculée sous le n° 301 340 584 RCS Paris,
une partie de son activité relative à l'entretien des appareils qu'il a sous contrat auprès de clients particuliers, de chauffage, de production d'eau chaude de toutes marques, toutes énergies et toutes puissances, sise et exploitée à Paron(89100) 4 rue de l'Artisanat, connu sous l'enseigne ENTREPRISE ZIEGLER.
La vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 35.000 €
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/09/2012;
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la Loi, pour la validité au fonds vendu et pour la correspondance au siège social de l'ENTREPRISE ZIEGLER à Paron (89100) 4 rue de l'Artisanat.

AL89419616

▶ Prévisions météo du 05 au 07 octobre

Vendredi 12 Octobre



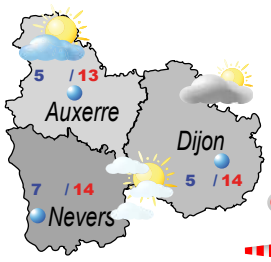
Averses
Un temps instable avec de nombreuses averses. Les vents seront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Ouest 20 km/h

St Wilfrid
Soleil : 08:17 - 19:25
Lune : 04:36 - 17:33

Samedi 13 Octobre



Nuageux
Le ciel sera nuageux mais le soleil fera quelques belles apparitions. Les vents resteront modérés.

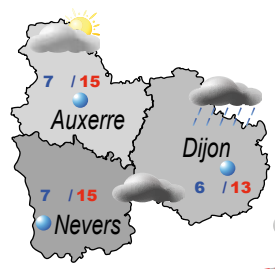
T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

St Géraud
Soleil : 08:18 - 19:23
Lune : 05:47 - 18:02

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 14 Octobre



Mitigé
Le ciel sera partagé entre quelques pluies et de timides éclaircies. Les températures seront en légère hausse.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Juste
Soleil : 08:19 - 19:22
Lune : 07:00 - 18:33

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 au Mercredi 17 Octobre :

Des averses en perspective.

Vents : Sud-Est à 30 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 13 à 15 °C

Jeudi 18 au Dimanche 21 Octobre :

Les averses persisteront et seront accompagnées d'orages ce samedi.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

2			1		3			
3		8		4			1	
6	1			5				
	6	2						7
			7		4			
7						2	3	
				6			4	9
	9			3		8		2
			8		2			6

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	6	9	1	7	5	8	2	4
4	7	2	6	3	8	9	5	1
1	5	8	4	9	2	3	7	6
7	4	3	9	8	1	5	6	2
2	8	5	3	4	6	1	9	7
6	9	1	2	5	7	4	3	8
5	2	7	8	1	9	6	4	3
9	1	4	7	6	3	2	8	5
8	3	6	5	2	4	7	1	9

▶ Télévision Sélection du 06 au 12 octobre

Samedi 13

TF1
20.50 Danse avec les stars, avec M.-C. Pietragalla, Chris Marquès, J.-M. Généreux, Shy'm, C. Badi, Amel Bent, Laura Flessel, E. Lefébure, Lorie, C. Dominici, Taïg Khris, E. Moire, Gérard Vivès et B. Baker.
23.15 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Mot de passe. Divertissement de P. Sabatier, avec Marie Drucker, B. Guillon, C. Chollet, Éric Naulleau, I. Alonso, Arnaud Gidoin, Élodie Gossuin, Didier Gustin, etc.
22.00 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Enquêtes réservées : «Le mort invisible», «L'amour à mort» ★★. Série avec Jérôme Anger, Yvon Back. *Prenant.*
22.30 Adresse inconnue «L'amie de la famille». Série.
23.50 Appassionata «Les Victoires du jazz 2012».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «La magie du cosmos (1/4)».
21.40 Stonehenge.
22.30 L'espèce humaine évolue-t-elle encore ? Documentaire.

M6
20.50 FBI, duo très spécial. Série.

CANAL +
20.55 Forces spéciales ★★. Film de guerre (2011) de S. Rybojad, avec Diane Kruger, B. Magimel (1h45) ⓬. *Un bel hommage à l'armée.*

Dimanche 14

TF1
20.50 La rafle ★★★. Drame (2009) de R. Bosch, avec Mélanie Laurent, Jean Reno, Gad Elmaleh, Raphaëlle Agogué (2h) ⓾. (voir Sélection)
23.10 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Le parfum, histoire d'un meurtrier ★★. Drame de T. Tykwer, avec Ben Whishaw, A. Rickman (2h22) ⓬. *Brillant, mais pénible.*
23.10 Faites entrer l'accusé «Adeline Piet, la disparue de Cancale» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Les enquêtes de Murdoch : «Murdoch au pays des merveilles», «Le silence est d'or», «L'arme absolue». Série avec Yannick Bisson.
23.30 Strip-tease. Magazine.
00.25 Frisco Jenny. Drame en NB (1932) de William A. Wellman, Ruth Chatterton, Louis Calhern (1h15).

ARTE
20.40 Jeremiah Johnson ★★★. Aventures (1971) de S. Pollack, avec Robert Redford, Stephan Gierasch (1h42). (voir Sélection)
22.30 Hollywood et les Indiens ★★. *Très intéressant.*

M6
20.50 Capital «J'achète, je loue : Comment se loger à moindre frais ?».
22.45 Enquête exclusive «Des fous dans la rue : Au cœur de la psychiatrie américaine». Magazine.

CANAL +
21.00 Rugby «Toulon/Montpellier».

Lundi 15

TF1
20.50 Camping Paradis. Téléfilm avec Laurent Ournac, Jennifer Lauret, Patrick Braoudé, Princess Erika.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.

FRANCE 2
20.45 Castle : «Otages», «Dans la peau de Nikki», «La cinquième balle» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⓾. *Astucieux.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Commando ★★. *Intéressant.*
23.10 Les 112 jours de Khomeiny en France. Documentaire.

ARTE
20.50 Geronimo ★★. Western (1993) de Walter Hill, avec Jason Patric, Gene Hackman (1h50). *Spectaculaire, mais dur.*
22.40 Red riding 1980 ★★. Thriller (2009) de James Marsh, avec David Morrissey (1h32) ⓬. *Excellent, mais glauque.*

M6
20.50 Ne le dis à personne ★★. Thriller (2006) de Guillaume Canet, avec François Cluzet, Marie-Josée Croze (2h05) ⓾. *Prenant.*
23.05 L'interprète ★★. Thriller (2005) de S. Pollack, avec Nicole Kidman, Sean Penn (2h03) ⓾. *Réussi.*

CANAL +
20.55 XIII.2 (1, 2 et 3/13) ★★. Série avec Stuart Townsend ⓾. *Prenant.*

Mardi 16

TF1
20.50 Football «Éliminatoires Coupe du monde 2014 : Espagne/France».
23.00 Mentalist «Esprit, es-tu là ?» ★★. Série ⓾. *Excellent.*
23.45 Baby boom. Documentaire.

FRANCE 2
20.45 Secrets d'histoire «Talleyrand, le diable boiteux» ★★. Magazine de Stéphane Bern. *Excellent.*
22.25 Pardonner ★★. *Poignant.*
23.20 Infrarouge «Une épuration française». Documentaire ⓾.
00.45 La fin du monde. Science-fiction en NB (1930) de et avec Abel Gance, et avec V. Francen (1h43).

FRANCE 3
20.45 En cas de malheur ★. Téléfilm avec Line Renaud. *Décevant.*
22.45 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.50 Les moissons du futur ★★★. (voir Sélection)
22.25 Débat «Comment on nourrit le monde».
22.55 De Garibaldi à Berlusconi ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 La méthode Claire ★. Téléfilm avec Michèle Laroque, Vladimir Perrin. *Sympathique, mais mineur.*
22.30 Recherche maison...

CANAL +
20.55 La source des femmes ★★. Comédie dramatique (2010) de Radu Mihaileanu, avec Leila Bekhti (2h) ⓾. (voir Sélection)

Mercredi 17

TF1
20.50 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓾.
23.15 Dexter. Série avec Michael C. Hall ⓬.

FRANCE 2
20.45 Médecin-chef à la Santé ★★. Téléfilm avec Mathilde Seigner, Samuel Labarthe, Youssef Hajdi (1h25) ⓾. (voir Sélection)
22.10 Débat «La prison française a-t-elle changé ?», avec Véronique Vasseur, Pierre Botton, A. Frayer.
23.00 Un jour, un destin «Annie Girardot, le tourbillon de la vie».

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «De la corniche basque jusqu'au Pyrénées». Magazine.
23.10 Pièces à conviction «Grands stades, hôpitaux, bâtiments publics : La vraie facture». Magazine.

ARTE
20.50 Amerrika ★★. Comédie en VO (2009) de Cherien Dabis, avec Nisreen Faour (1h33). *Émouvant.*
22.25 Philip Roth, sans complexe.
23.15 Goldman Sachs «La banque qui dirige le monde» ★★. *Intéressant.*

M6
20.50 Desperate housewives (10 et 11/23) ★★. *Prenant.*
22.30 Belle toute nue. Magazine.

CANAL +
20.55 Global gâchis, le scandale mondial du gaspillage alimentaire. Documentaire.

Jeudi 18

TF1
20.50 Masterchef. Divertissement avec Yves Camdeborde, Frédéric Anton, Sébastien Demorand, Joël Robuchon et Naoto Masumoto.
23.15 Masterchef se met à table.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Enquête sur les crèches privées», «Pêcheuses de millionnaires». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «Sexe : La riposte des femmes». Magazine de Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
Soirée spéciale Jacques Villeret
20.45 Malabar princess ★. Comédie dramatique (2003) de G. Legrand, avec Jacques Villeret, Jules Angelo Bigarnet (1h34). *Sympathique.*
23.00 Golden boy ★. Comédie (1996) de Jean-Pierre Vergne, avec Jacques Villeret (1h28). *Médiocre.*

ARTE
20.50 Ainsi soient-ils (3 et 4/8) ★★. Série avec Jean-Luc Bideau. *Prenant, mais inégal.*
22.30 La magie du cosmos (1/5).
23.25 Home sweet home.

M6
20.50 Bones. Série avec Emily Deschanel, David Boreanaz ⓾.

CANAL +
20.55 Homeland (12 et 13/13) ★★. Série avec Claire Danes, Damian Lewis ⓾. *Excellent.*

Vendredi 19

TF1
20.50 Les experts, Miami : «Les disparus», «Fin de trajectoire», «Les cibles». Série avec David Caruso ⓾.
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Géraldine Nakache, Kad Merad, Olivier Baroux, Virginie Hocq, Rachid Badouri, etc.

FRANCE 2
20.45 Caïn : (5 et 6/8) «Confusions», «Dans la peau» ★★. Série avec Bruno Debrandt, Julie Delarme ⓾. *Plein d'humour.*
22.35 Vous trouvez ça normal ?! Magazine de B. Toussaint, avec P. Lescure, C. Autain, Guy Birenbaum, Philippe Tesson, Luc Ferry, etc.
00.20 Taratata «Gossip». Divertissement présenté par Nagui.

FRANCE 3
20.45 Thalassa «Grandes capitales océanes : Palerme la flamboyante». Magazine.

ARTE
20.50 Les demoiselles du swing ★★. Téléfilm en VO avec Andrea Osvart, Lotte Verbeek (3h30). *Intéressant, mais interminable.*

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 M. Popper et ses pingouins ★★. Comédie (2010) de Mark Waters, avec Jim Carrey, Carla Gugino (1h31). *Amusant, mais lourd.*

SÉLECTION


DR

La rafle - Malgré les rigueurs de l'Occupation et le port de l'étoile jaune, la famille Weismann, originaire de Pologne, se sent bien à Paris. Il ne subsiste pas d'images de la rafle du Vel' d'Hiv', au cours de laquelle 13 000 juifs furent entassés dans des conditions indignes, avant d'être déportés. C'est le mérite de ce beau film que de raconter ce qui s'est réellement passé. À partir des témoignages des rares survivants et de celui de l'infirmière («Juste parmi les Nation»), Rose Bosch a écrit son scénario en se concentrant sur des enfants. Cette histoire poignante souligne bien qu'ils furent nombreux, ces Français qui aidèrent les juifs. Du policier, prévenant de l'imminence de la rafle, à la concierge, en passant par la voisine et les pompiers, ils furent nombreux à aider, chacun à sa manière, les victimes de cette horreur. L'interprétation, sobre et digne, apporte de l'émotion à cette histoire tragique. ***Dimanche 14, sur TF1, à 20h50.***

Jeremiah Johnson - Las de la civilisation, Jeremiah Johnson part vivre dans les montagnes du Colorado. Cette œuvre magnifique restitue bien la splendeur sauvage des Rocheuses. Sydney Pollack raconte une histoire authentique dans ce western qui met en scène un homme exigeant, parti à la recherche de l'harmonie. Ce voyage initiatique souligne l'horreur de la violence gratuite. La fin pessimiste laisse un goût amer. ***Dimanche 14, sur Arte, à 20h40.***

Les moissons du futur - Comment nourrir 9 milliards d'individus en 2050, alors qu'aujourd'hui, il y a près de 925 millions de gens sous-alimentés. Dans ce passionnant documentaire, la réalisatrice a parcouru le monde en s'intéressant aux expériences convaincantes d'agriculture alternative. Au Japon, au Malawi, au Mexique, etc., des paysans traditionnels, aidés par des scientifiques, montrent que l'on peut cultiver naturellement les sols. Réconfortant ! ***Mardi 16, sur Arte, à 20h50.***

La source des femmes - Parce qu'elles n'en peuvent plus de chercher l'eau dans la montagne, les femmes d'un village d'Afrique du Nord font la grève de l'amour. En alternant scènes de comédie et scènes de chansons et de danses, le cinéaste signe une jolie fable, pleine de vie et de rires, sur la nécessaire libération de la femme. L'interprétation est chaleureuse et gaie, et l'ensemble est porté par une belle énergie vitale. ***Mardi 16, sur Canal +, à 20h55.***

Médecin-chef à la Santé - Séverine Vincent, médecin-chef à la Santé, est choquée par la terrible réalité de la prison. Yves Rénier signe la mise en scène de cette libre adaptation du livre de Véronique Vasseur. La reconstitution de l'atmosphère poisseuse de la prison est bien faite, et Mathilde Seigner incarne avec conviction ce médecin qui se bat contre ces conditions de détentions «incompatibles avec la dignité humaine». Magnifique ! ***Mercredi 17, sur France 2, à 20h45.***